

PRIMEURS
LE PHÉNOMÈNE
NAKARIAKOV
À QUÉBEC PAGE D 1

ÉCRANS
DU SANG NEUF
POUR KARMINA
PAGE D 20

JEUX OLYMPIQUES DE 2008

Démesurément forte!

Pékin remporte le scrutin dès le deuxième tour

FRÉDÉRIC TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ MOSCOU — Lorsque les directeurs du scrutin du Comité international olympique se sont levés lors du deuxième tour, les journalistes ont lâché un «oh! oh!». Ils se préparaient à voir tomber la guillotine sur les têtes de Paris et de Toronto et ils n'ont pas été surpris le moins du monde lorsque Juan Antonio Samaranch a prononcé le nom Beijing.

Les Pékinois se sont mis à courir dans tous les sens: une vraie tornade!

Les Pékinois se sont alors mis à courir dans tous les sens avec un drapeau chinois entraînant dans leur suite une horde de cameramen qui cassaient littéralement tout

sur son passage: tasses, assiettes, systèmes d'éclairage télévisuels etc. Une vraie tornade!

Pékin l'a emporté au deuxième tour de scrutin avec 56 voix, contre 22 pour Toronto, 18 pour Paris et neuf pour Istanbul. La ville japonaise d'Osaka avait été éliminée dès le premier tour.



Partout en Chine, ce fut l'explosion de joie. Tant dans les rues de Pékin que dans celles de Shanghai (ci-dessus), les gens sont sortis célébrer la nouvelle.

Les membres du CIO provenant des pays en lice n'avaient pas droit de vote. Il y avait donc 13 bulletins blancs au premier tour, incluant Dick

Voir FORTE en A2 ►

AUTRES TEXTES

- Québec aurait pu rêver Page A3
- Défi d'ouverture Page A3
- Belle hypocrisie Page A19
- Athlètes amers Page C2
- Tout reste à faire Page C3
- Pékin, capitale polluée Page C3

VICTOIRE DE PÉKIN EN DEUX TOURS



Pékin a décroché hier à Moscou, au 2^e tour de scrutin, les Jeux olympiques d'été de 2008. Toronto est arrivée 2^e juste devant Paris. L'annonce de la victoire de Pékin marque le deuxième échec de Toronto, déjà candidate malheureuse face à Atlanta pour les Jeux de 1996.

INFOGRAPHIE, PG / LE SOLEIL

LES JEUX DE MONTRÉAL: 25 ANS DÉJÀ Taillibert n'a pas décoléré

PREMIER DE QUATRE

LE SOLEIL amorce aujourd'hui une série d'articles sur le 25^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal. Vingt-cinq années qui ont passé sans que l'architecte des installations olympiques, Roger Taillibert, n'ait fini de régler ses comptes avec un certain Québec. Entrevue avec un homme en colère.



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

QUÉBEC — Roger Taillibert parle du Québec avec la hargne et le dépit d'un amoureux éconduit. Il ne voit plus guère de grandeur dans cette contrée immense qui l'avait jadis séduit. «Vous êtes un État américain. Vous vous faites même financer par les Américains. Les États-Unis sont trop forts, juste à côté. Vous êtes francophones, francophobes et américanophiles. En plus, vous essayez de croire que les Anglais sont vos cousins. Vous êtes comme cela. On n'y peut rien changer.»

Le temps qui passe n'a pas émoussé son goût pour les formules assassines. En 1975, lorsqu'on lui demandait d'expliquer les déboires du chantier olympique, l'architecte expliquait, en haussant les épaules: «Le génie est français, mais les bras sont québécois.» Aujourd'hui, à peine moins condescendant, il décrit différemment ses

mésaventures au pays d'Hochelaga: «J'étais dans la forêt avec les bûcherons. Je n'avais pas de hache pour me défendre».

Ne souriez pas. Ceux qui croyaient que l'architecte allait accepter de servir de bouc émissaire pour le fiasco financier des Olympiques se trompaient lourdement. Sur-tout, ils sous-estimaient la pugnacité de celui qu'on appelait parfois «le mauvais génie du maire Jean Drapeau». D'autres préféreraient tourner la page discrètement. Pas lui. Vingt-cinq ans après les Jeux, l'architecte de 77 ans se scandalise encore de ce que le Québec fait de



Roger Taillibert

Voir TAILLIBERT en A2 ►

AUTRES TEXTES

- L'héritage des Jeux Page A17
- Les héros de 1976 Page C8 et C9

FESTIVAL D'ÉTÉ

Une formule à revoir, constate Jean Beaudesne

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

QUÉBEC — Cruelle ironie: Jean Beaudesne passe une année à jongler avec les 186 cases d'une programmation qu'il ne voit pas, faute de temps pendant le Festival. «La programmation n'est pas faite pour moi, mais pour le public.» Ironie encore, celui-ci est moins au rendez-vous cette année. Plus en raison du temps exécrable et des difficultés d'accès au Vieux-Québec que de la sensation pour les festivaliers de déjà vu. Ce qui n'empêchera pas le Festival d'été de revoir sa formule.

«On n'a pas le choix.» Le constat lapidaire tombe après une heure et demie de discussions sur les aléas de la grille-

horaire, une tâche sur laquelle il bûche depuis 18 ans et qui devient de plus en plus ardue. Car les baby-boomers ont vieilli et la perspective d'une soirée sur l'herbe ne les excite plus autant. Il faut faire place aux tendances émergentes et à la relève tout en maintenant sa vocation de festival populaire et de promotion du fait francophone.

Jean Beaudesne pense surtout au créneau des 18-35 ans, «un univers

Voir SPECTACLE en A2 ►

AUTRES TEXTES

- Bet.e & Stef Page A4
- L'OSQ Page A5
- À l'épreuve de la pluie! Page A7
- Cowboy Junkies Page A8
- Bullfrog Page A9



Ironie du sort, Jean Beaudesne ne voit aucun spectacle.

AUJOURD'HUI

La Capitale

Galvauder la vie. Le D^r François Auger savait qu'on arriverait bientôt à créer des embryons humains. Mais il ne marche pas quand il s'agit de les utiliser à des fins thérapeutiques. Page A10

Le Monde

Le détecteur de mensonges pour Gary Condit. La police de Washington prend le test avec un grain de sel, parce qu'elle n'a pas eu son mot à dire dans l'opération. Page A23

LA MÉTÉO



Maximum 22, minimum 14

Nuageux, quelques averses. Demain: variable. Détails page C 16.

Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 31,3 mm Lan dernier: 26,8 mm Cette saison: 191,6 mm Saison dernière: 200,4 mm

La Capitale

Fourmi fermée. La Fourmi atomik a fermé ses portes jusqu'à nouvel ordre, hier. La Régie du bâtiment juge que l'édifice, dont les murs se sont effondrés deux fois, est trop dangereux. Page A14

Le Québec

La croisade de Charbonneau. Élu à la tête de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, Jean-Pierre Charbonneau veut exclure les dictateurs des Sommets de la francophonie. Page A20

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 193
FLORIDE, 2,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 2 \$
PLUS TAXES

1,52 \$ PLUS TAXES



TAILLIBERT

Suite de la Une

son héritage olympique. « Je crois qu'il y a une volonté de détruire ce que Jean Drapeau a fait, assure-t-il. On lui en veut parce qu'il a travaillé avec moi, un maudit Français. Vous en êtes encore là, parfois. (...) Les Français, vous allez seulement les chercher quand vous voulez un appui à l'Unesco ou à l'ONU. Le reste du temps, vous préférez les Américains. »

Selon lui, en 1976, le gouvernement du Québec a sciemment décidé de ne pas compléter le mât pour l'ouverture des Jeux. « Ils ne voulaient pas que Drapeau ait son monument. Ceux qui nous disent qu'on manquait de temps pour le compléter ne sont que des menteurs. »

Aucune transformation apportée aux installations olympiques depuis 1976 ne trouve grâce à ses yeux. Le toit actuel? « Une connerie monumentale! » L'installation de bureaux dans la tour inclinée, au lieu des gymnases prévus? « Une vraie rigolade! » La

« Je crois qu'il y a une volonté de détruire ce que Jean Drapeau a fait. On lui en veut parce qu'il a travaillé avec moi, un maudit Français »

seule évocation du vélodrome, transformé en biodôme, lui soutire de véritables cris de fureur. « Est-ce que les Québécois ne voyagent pas? Est-ce qu'ils ne peuvent aller voir des pingouins ailleurs? interroge-t-il. La structure va mal vieillir. Elle n'a pas été conçue pour supporter une humidité semblable. Le béton, c'est toujours poreux. Il finira par avoir de la corrosion. Et puis de toutes façons, pourquoi avoir dépensé 60 millions pour mettre des pingouins dans le vélodrome, alors qu'on aurait pu bâtir un hangar dans le Jardin botanique pour beaucoup moins? Tout ça, c'est la faute de votre Chrysanthème 1^{er} (le maire de Montréal, Pierre Bourque). Montréal est la seule ville où les installations olympiques ne servent plus pour le sport. »

DETTE ÉTERNELLE

Dans l'ordre et dans le désordre, Roger Taillibert pourfend la malhonnêteté des syndicats de l'époque, l'incompétence de certains ingénieurs québécois et l'inconscience des gouvernements successifs. « La dette olympique est une dette éternelle, soutient-il. Elle sert à camoufler toutes sortes de choses. C'est la banque nourricière d'une armée de parasites. Comment se fait-il qu'on ait mis 90 millions par an, de 1976 à 1990, sans diminuer la dette? L'argent servait à autre chose. »

Revenant sur la construction difficile du stade, il jure que si tout était à recommencer, il surveillerait davantage le chantier. « Mais est-ce vraiment M. Drapeau ou moi qui devions nous tenir à la grille d'entrée, pour surveiller les camions qui ressortaient clandestinement avec du béton pour aller construire une villa dans le nord pour les petits copains du régime? » demande-t-il.

Taillibert persiste et signe. « Le positif des Jeux, ce seraient les médailles, soutient-il. Pour le reste, il s'agit d'un désastre. Les problèmes sont survenus quand on a modifié mes plans. (...) On m'a souvent dit que mes conceptions étaient peu compatibles avec le climat québécois. Mais la structure n'a pas bougé en 25 ans! Le stade n'est pas aussi complexe que l'on a dit. Chez vous, le mot « complexe » sert à camoufler le vol. Quand on a remplacé la toile, la personne qui a acheté la vieille couverture a expédié un échantillon dans un laboratoire européen. On nous a garanti qu'elle aurait pu durer encore 10 ans. Ce n'est pas la couverture, ce sont les câbles qu'il fallait changer. »

À LA DÉFENSE DE DRAPEAU

Il y a, chez l'architecte du stade, un petit côté vieille France coloniale qui ne laisse jamais de surprendre. « Au Québec, on m'a déjà réclamé cinq millions d'impôts alors que j'avais gagné 225 000 dollars. Je n'ai jamais été traité de la sorte. Même pas chez les Arabes », s'insurge-t-il. Aujourd'hui, il affirme prendre la parole pour défendre son « ami » Jean Drapeau, le « second Maisonneuve » de Montréal. « C'est lui qui a lancé la ville, qui l'a fait connaître à travers le monde. Partout, on me parle de lui. Même Boris Eltsine m'en a déjà parlé. (...) Jean Drapeau voulait qu'on laisse quelque chose à la jeunesse. Qu'on lui laisse des lieux pour le sport. Il n'y a pas que la musique, tout le monde ne peut pas être musicien. »

Après avoir répété que le Stade olympique n'a pas nui à sa carrière, l'homme termine par deux phrases que n'aurait pas reniées Napoléon 1^{er} lui-même, dans son exil de l'île Sainte-Hélène.

« L'Histoire finit toujours par s'écrire. La vérité se fait, un jour. »

FORTE

Suite de la Une

Pound, Paul Henderson, Charmaine Crooks et Robert Steadward. La Chine et la France avaient trois membres chacun, le Japon, deux, et la Turquie, un seul.

TROP FORTE

Pékin était tout simplement trop forte et le président de la candidature de Toronto 2008, John Bitove l'a admis lors de la conférence de presse de la délégation canadienne, tenue une heure environ après le vote.

« Lorsque j'ai vu la présentation de Pékin, j'ai eu très peur. Il suffit d'être impliqué dans le sport international comme je le suis pour estimer la puissance de la candidature de cette ville. On parle ici d'une ouverture vers le sport pour plus de 400 millions de jeunes... »

Donovan Bailey est aussi au courant de cette réalité, il donne un autre exemple de l'ampleur de la population chinoise: « On se vantait d'avoir pu rassembler 80 000 bénévoles pour nos jeux à Toronto en 2008. La candidature de Pékin dit qu'elle en a 600 000. »

SAVEUR POLITIQUE

Le hockeyeur canadien Paul Henderson, qui est devenu une légende pour avoir enfilé le but gagnant face aux Russes en 1972, est un des 122 membres du CIO. Il avoue avoir abdicqué il y a déjà plus d'une semaine. « J'ai dit à mon épouse que je pensais que Pékin l'emporterait lors du premier tour. »

Tous les experts du sport et autres s'accordent pour dire que le vote d'hier était à forte saveur politique. Pékin prévoit que la venue des Olympiques améliorera la situation des droits de l'homme, qui, ne le cachons pas, est loin d'être reluisante. Amnistie Internationale a révélé qu'en trois mois, on avait calculé 1781 exécutions en Chine pour des crimes comme la fraude et le blanchiment d'argent.

Le médaillé de Sarajevo, Gaétan Boucher, dit que la Chine doit maintenant livrer la marchandise. « Ils n'auront pas le choix de travailler sur la résolution de ce problème. Ils se sont engagés à améliorer les choses de ce côté, alors ils doivent maintenant le démontrer au monde entier. »

MYRIAM BÉDARD

La reine du biathlon, Myriam Bédard, était là lors de la présentation de Toronto. Lorsqu'elle a vu les résultats, elle a eu le sentiment de déjà vu. « Moi, j'avais vécu Budapest lors de l'annonce de Québec 2002, alors... »

La triple médaillée des Jeux ne s'est pas montrée le bout du nez sur le podium lors de la présentation de Toronto.

L'organisation de Paris a sollicité Myriam Bédard pour appuyer sa candidature il y a moins de deux semaines.

Elle a refusé

to. Pourquoi? « Demandez à Toronto 2008 », répond-elle avec un sourire qui en disait long avant d'ajouter, « l'organisation de Toronto 2008 m'a demandé de venir à Moscou il y a deux semaines, alors je pense que c'était trop espérer qu'elle me laisse une place sur le podium. »

Sans toutefois prétendre qu'elle aurait pu faire la différence, elle souligne par contre qu'elle a de bons liens avec certains membres du CIO. Ça, les Parisiens l'ont appris. La semaine dernière lors d'une cérémonie qui lui a permis de recevoir l'Ordre olympique à Lausanne, il y a moins de deux semaines, l'organisation de Paris l'a sollicitée pour appuyer sa candidature. Elle a refusé.

TORONTO

Au fil d'arrivée de cette course de cinq ans en vue d'obtenir les Jeux de 2008, Toronto n'aura pas tout perdu. Son maire Mel Lastman affirme que la Ville de Toronto sort tout de même gagnante avec dans ses poches les contrats pour revitaliser les rives du lac Ontario.

Pour Toronto, il s'agissait d'une deuxième défaite. La Ville reine avait perdu l'organisation des Jeux d'été de 1996 à la ville d'Atlanta. En revanche, cette défaite pourrait peut-être aider la candidature conjointe de Vancou-



Mel Lastman avait la mine déconfite à l'annonce du vote.

Toronto n'a pas tout perdu, elle repart avec des contrats pour revitaliser les rives du lac Ontario

ver-Whistler pour les Jeux d'hiver de 2010. À moins que Toronto ne soit encore sur les rangs en vue des Jeux d'été de 2012.

Le coloré maire Lastman avait retrouvé quelque peu son sourire lors de la conférence de presse de la délégation canadienne. Plus tôt dans la journée il avait été pourchassé sans pitié par les caméras pour la bourde qu'il avait commise lors d'un départ pour l'Afrique. « Pourquoi est-ce que je voudrais aller dans un endroit comme Mombassa, avait-il dit. Les serpents me font peur. » Du même souffle, il ajoutait: « Je me vois seulement dans une marmite d'eau bouillante avec des autochtones qui dansent tout autour. »

Le premier ministre, Jean Chrétien, a voulu pour sa part se faire philosophe. « la vie continue et c'est le temps de se redonner un sourire. »

EXPLOSION DE JOIE

À Pékin, des feux d'artifice ont illuminé la nuit à l'annonce des résultats du vote du Comité international olympique (CIO). Des milliers de personnes s'étaient rassemblées sur la place du millénaire pour participer à une cérémonie officielle et assister à la victoire annoncée de la candidature chinoise.

Quand le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a prononcé les mots magiques, un torrent de cris a déferlé sur la place, envahie de visages illuminés. « Pékin! Pékin! », a hurlé la foule, massée devant une estrade destinée à accueillir les officiels du régime, avant d'entonner l'hymne national.

Le président chinois Jiang Zemin, accompagné de quelques membres du gouvernement et du bureau politique du Parti communiste, a fait ensuite une brève apparition sur scène.

« Camarades! », a lancé Jiang à ses compatriotes. Nous remercions profondément tous nos amis à travers le monde et le CIO d'avoir permis à la candidature de Pékin de l'emporter. »

Sur la place Tiananmen également, des centaines de Pékinois ont célébré la victoire sous les drapeaux et au son des percussions.

« C'est un moment historique. Ça prouve que la Chine est devenue plus forte », s'est enthousiasmé Leo Zhou, un jeune étudiant de 18 ans.

Pendant ce temps, dans un restaurant de fruits de mer, un homme d'affaires, Johnson Lee, analysait ainsi la victoire de Pékin:

« C'est bon pour les affaires. »
(Avec des informations de l'Associated Press et de la Presse canadienne.)

loto-québec			
31 Jours d'attente		résultats	
NUMÉRO COMPLET	300 000 \$	4 DERNIÈRES CHIFFRES	100 \$
5 DERNIÈRES CHIFFRES	1 000 \$	3 DERNIÈRES CHIFFRES	30 \$
		2 DERNIÈRES CHIFFRES	20 \$
Date: 2001-07-14 937123			
(numéros décomposables)			
2001-07-01	775682	2001-07-08	086642
2001-07-02	129091	2001-07-09	211691
2001-07-03	352196	2001-07-10	035208
2001-07-04	661535	2001-07-11	579684
2001-07-05	541253	2001-07-12	546922
2001-07-06	148830	2001-07-13	683713
2001-07-07	392450		

loto-québec		résultats	
Mini		Banco	
NUMÉROS	Tirage du 2001-07-13	LOTS	Tirage du 2001-07-13
254181	50 000 \$	07 09 13 16 19	
54181	5 000 \$	20 27 29 30 34	
4181	250 \$	36 40 43 47 51	
181	25 \$	55 61 64 66 68	
81	5 \$		
25418	1 000 \$		
2541	100 \$		
254	10 \$		

loto-québec		résultats	
Extra		SUPER 7	
Tirage du 2001-07-13	Tirage du 2001-07-13	Tirage du 2001-07-13	
3 4	227390	04 14 16 32 35 44 45	
984 5101		Numéro complémentaire 06	

Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encassement des billes gagnantes paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
L-Q, LE JEU DE CHANCE DE L'ÉTAT DU QUÉBEC

SPECTACLE

Suite de la Une

parallèle. Si Tricky et Rammstein lui ont échappé, il peut se réjouir d'avoir mis le grappin sur Manu Chao: en plein dans la cible. Va pour les vedettes. Mais les autres?

Pas évident. Car pour y arriver, encore faut-il pouvoir développer les artistes, leur faire suivre une progression logique de la salle intime jusqu'aux plaines d'Abraham, amorcée, par exemple, avec Ekova. Pour l'instant, il manque une salle intermédiaire pour un tel exercice. Le festival se penche sur la question.

Un tel lieu pourrait également servir à une thématique stylistique cohérente pour la durée de l'événement dans des « créniaux inexploités ». Jean Beaudesne pense, entre autres, à la nouvelle chanson canadienne. Une telle approche sert également à fidéliser artistes et public et à faire la réputation du festival — la meilleure carte à défaut de plus d'argent.

Il doit également composer avec les modes jetables de la musique électronique, la consommation instantanée. « Il y a beaucoup de petits bateaux que tu mets à l'eau, s'il n'y a pas de vagues, qui reviennent s'échouer. » Et un groupe manqué sera assimilé, l'année suivante, à du « réchauffé ».

Sans parler de la surabondance de l'offre qui « fragmente la clientèle: je l'ai senti comme jamais », dit-il en déplorant, à l'époque du téléchargement par Internet, le manque de références d'une jeunesse qui ne conçoit la musique que dans « l'instant présent ».

Quant aux vedettes « confirmées », les gros noms qui permettent de glisser des découvertes, « je suis tributaire du marché ». Les grandes agences décident longtemps à l'avance si leurs poulains tourneront en Europe ou en Amérique: « C'est très cloisonné. » Ceux qui optent pour le Vieux Continent y resteront. Quant aux autres, il y a le taux de change qui « nous fait extrêmement mal ». Beaucoup d'artistes veulent être payés en dollars américains, « même les Français ».

Ajoutez à ça le fait que la dizaine de captations télévisées doivent offrir aux diffuseurs de « contenu canadien » et vous aurez une petite idée des contraintes avec lesquelles Jean Beaudesne doit vivre tout en maintenant l'équilibre entre la quantité et la qualité et en s'assurant de la « cohérence et de la pertinence » de la programmation. N'en doutez pas, la dimension artistique est, malgré tout, primordiale dans sa démarche.

Bref, même si on peut faire miroiter aux interprètes les qualités du Festival d'été — l'accueil, la logistique, la grande écoute du public —, il y a d'autres considérations — financières, artistiques et visibilité médiatique — qui entrent en ligne de compte. « Il y a heureusement des musiciens pour qui la musique passe en premier, des créateurs qui sont accessibles. » Suffit de les trouver...

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 16
Contexte	17 et 18
Opinions	19
Le Québec et le Canada	20 à 222
Le Monde	23 et 24

CAHIER B	
Argent	1 à 10
Bourses	4 à 6
Décès	7 et 8

CAHIER C SPORTS	
Sports	1 à 16
Carl Tardif	7
André A. Bellemare	10
Statistiques	13 à 15

CAHIER D	
Primeurs	1 à 12
Votre agenda	13 et 14
Télé	15
Ecrans	16 à 20

CAHIER E	
Partir	1 à 6

CAHIER F	
Carrières et professions	1 à 8
Horoscope et mot fléché	8

CAHIER G	
Habitat/ Déco	1 à 6
Annonces classées	7 à 22
Diversissements	16 et 17
Mégagrille	20 et 21

CAHIER H	
Bonne Table	1 à 6

LE SOLEIL
POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344

Annonces classées	844-4444
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de la société 3834310 Canada inc., membre de Gesca Itée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de la société 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

C'ÉTAIT HIER

1989 — Des centaines de milliers de Parisiens et plusieurs millions de télé-spectateurs assistent au gigantesque opéra-ballet qui s'achèvera par un feu d'artifice clôturant les fêtes du bicentenaire.

1987 — Un automobiliste se noie dans un viaduc inondé à Montréal à la suite de précipitations abondantes.

Les collectivités d'abord :
La gouvernance des Premières nations
en vertu de la Loi sur les Indiens

Les collectivités d'abord : La gouvernance des Premières nations a pour objectif d'être à l'écoute des collectivités en vue de connaître le type de gestion qu'elles souhaitent pour leur collectivité. Axé sur les gens, le processus *Les collectivités d'abord* fait en sorte que les Premières nations aient leur mot à dire au moment d'élaborer la nouvelle mesure relative à la gouvernance.

Une séance de consultation publique se tiendra le :

17 juillet 2001
19 h 30
Québec
Hôtel Motel Québec Inn
7175, boul. Wilfrid-Hamel
Salle Roy

Exprimez-vous... Prenez part à l'une des séances de consultations. Pour obtenir d'autres renseignements ou pour répondre aux questions du sondage, composez le **1 800 550-1540**. Vous pouvez aussi visiter le site *Les collectivités d'abord : La gouvernance des Premières nations* à l'adresse **www.fng-gpn.gc.ca**.

Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada

Canada

www.lesoleil.com

Faites partie de
l'équipe
des camelots
du Soleil

Appelez maintenant! 686-3344
1 866 686-3344

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

et Michael Dumont
de St-Lambert

Soyez notre
camelot chanceux du jour
qui gagne 50\$

Félicitations!



Dans la foule au centre-ville de Toronto, Danielle Delpiano essuie une larme tandis que Thalia Laventhal la console, après l'annonce de la victoire de Pékin.

Toronto tentée de s'accrocher jusqu'en 2012

TORONTO (AFP et PC) — La ville de Toronto, déçue d'avoir perdu derrière Pékin la course pour l'organisation des Jeux olympiques de 2008, envisage déjà de retenter sa chance pour les Jeux d'été de 2012.

Membres du comité de candidature comme hommes politiques et athlètes s'accrochaient hier pour dire que la première ville canadienne avait un avenir olympique.

«Regardez toujours vers l'avenir, c'est le secret pour Toronto numéro 2», a lancé l'ancien maire de la métropole, David Crombie, à une foule de plusieurs milliers de Torontois qui s'étaient rassemblés dans les rues du centre-ville pour suivre les résultats du vote du CIO sur un écran géant installé en plein air.

L'annonce de la victoire de Pékin marquant le deuxième échec de Toronto, déjà candidate malheureuse face à Atlanta pour les Jeux de 1996, l'atmosphère de fête qui régnait depuis le matin dans le tout Toronto a pris fin abruptement.

Seuls plusieurs Canadiens d'origine chinoise avaient envie de célébrer, tandis qu'un groupe de défenseurs de la cause tibétaine huait l'attribution des Jeux à la puissance occupant le Tibet. Les deux groupes ont d'ailleurs eu des échanges musclés devant les caméras de télévision.

La défaite de Toronto, arrivé deuxième

avec 22 voix, est en revanche une bonne nouvelle pour Vancouver et Whistler en Colombie-Britannique, candidates à l'organisation des Jeux d'hiver de 2010. Avant de relancer Toronto dans la course, il faudra d'ailleurs s'assurer la possible venue des Jeux dans la grande station de sports d'hiver de l'Ouest, selon un responsable du Comité olympique canadien, Lou Ragagnin.

Le chef de la délégation torontoise John Bitove, a admis qu'il était un peu tôt pour parler de 2012, mais il a précisé que «la jettée olympique serait quelque chose de magique et cela sera formidable de permettre aux athlètes et au monde entier de découvrir Toronto et le Canada.»

La candidature de Toronto, qui a coûté 20 millions \$ CAN, était centrée sur les athlètes et non sur la politique. Même si les Jeux lui ont glissé des mains, la métropole canadienne n'a pas tout perdu puisqu'elle pourra procéder à la revitalisation des rives du lac Ontario, dont la première phase coûtera 1,5 milliard et sera financée en partie par les gouvernements fédéral et ontarien. Le projet aurait coûté 12 milliards \$ s'il avait inclus les infrastructures pour accueillir les Jeux olympiques de 2008.

À titre de comparaison, les Chinois ont dépensé 40 millions \$ US pour leur dossier de candidature.

JULIE LEMIEUX
JLemieux@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'Association olympique canadienne (AOC) pourrait bien avoir commis une erreur en préférant Vancouver à Québec pour l'obtention des Jeux d'hiver de 2010. Car si la victoire de Pékin contre Toronto permet au Canada de rêver sérieusement aux Olympiques de 2010, le mauvais dossier de Vancouver risque de démolir tous les espoirs.

C'est du moins l'opinion du spécialiste Kevin Wamsley, qui dirige le Centre international sur les études olympiques de l'Université de Western en Ontario. Selon lui, le Comité international olympique (CIO) ne voudra pas qu'on construise de nouveaux équipements à Vancouver, alors que ceux de Calgary, situés à neuf heures de route, ne sont utilisés qu'à moitié.

«Québec aurait eu de bien meilleurs arguments (auprès du CIO) en disant que l'est du pays a aussi besoin d'installations olympiques. À mon avis, la proximité de Calgary affaiblira la candidature de Vancouver», a-t-il avancé, hier, lors d'une entrevue au SOLEIL.

La Vieille Capitale aurait donc eu toutes les chances de remporter la palme pour les Jeux de 2010, puisque le Canada sera sans doute favori lors de cette course qui aboutira dans deux ans. La logique est simple: après les Jeux de 2002, qui se tiendront à Salt Lake City, les Olympiques de 2004 (Athènes), 2006 (Turin en Italie) et 2008 (Pékin) auront lieu soit en Europe, soit en Asie. Donc, l'Amérique devrait vraisemblablement être l'hôte des Jeux de 2010, puisque le CIO s'efforce de changer de continent à chaque événement.

Le Canada devrait alors être en tête de liste, soutient M. Wamsley, car très peu de villes réunissent les conditions essentielles à la tenue des Olympiques d'hiver. Et puisque les États-Unis auront eu leur tour en 2002, il ne faut pas se creuser la tête longtemps pour faire des prédictions quant au choix du CIO.

PARIS (AFP) — L'attribution des JO de 2008 à Pékin, décidée hier à Moscou par le Comité international olympique (CIO) et aussitôt condamnée par les défenseurs des droits de l'homme, a pour beaucoup le mérite d'exposer la Chine pour les sept années à venir au regard attentif du monde.

Cette tonalité ressort des premières réactions: les Jeux peuvent agir positivement sur le développement démocratique dans le pays.

Mais pour le gouvernement tibétain en exil et les dissidents chinois, le choix du CIO «apportera une marque d'approbation internationale aux violations des droits de l'homme par Pékin et encouragera la Chine dans l'escalade de sa répression». Reporters sans frontières appelle carrément au boycott des

CEUX QUI ONT OBTENU LES JEUX D'ÉTÉ			
Amérique du Nord 5 fois	Europe de l'Ouest 14 fois	Europe de l'Est 1 fois	Asie du Sud-Est 3 fois
1 fois Amérique latine	Europe de l'Ouest		Océanie 2 fois
Amérique du Nord	1896 Athènes		Asie du Sud-Est
1904 Saint Louis	1900 Paris		1964 Tokyo
1932 Los Angeles	1908 Londres		1988 Séoul
1976 Montréal	1912 Stockholm		2008 Pékin
1984 Los Angeles	1920 Anvers		
1996 Atlanta	1924 Paris		Océanie
Amérique latine	1928 Amsterdam		1956 Melbourne
1968 Mexico	1936 Berlin		2000 Sydney
Europe de l'Est	1948 Londres		
1980 Moscou	1952 Helsinki		
	1960 Rome		
	1972 Munich		
	1992 Barcelone		
	2004 Athènes		

INFOGRAPHIE: AFP / LE SOLEIL

Le transport et la température handicapent Vancouver

Vancouver-Whistler 2010 mise d'ailleurs sur ce contexte favorable pour dire que ses chances de succès sont excellentes. Le comité de candidature n'ose pas se réjouir ouvertement de la défaite de Toronto, mais admet tout de même du bout de lèvres que le scénario qui se dessine joue en sa faveur.

«Le CIO aurait pu décider de donner les Jeux deux fois de suite au même pays. Mais si on s'en tient au principe de la rotation entre les continents, c'est certain que nos chances sont très bonnes», a soutenu le porte-parole de Vancouver-Whistler 2010, Sam Corea. D'autant plus que, pour l'instant, aucune autre ville américaine n'a fait part de son intention de se battre contre le Canada.

Par contre, la candidature de Vancouver comporte plusieurs lacunes, outre la proximité des installations olympiques de Calgary. Selon le journaliste Tom Barrett, du *Vancouver Sun*, le problème du transport entre Whistler et Vancouver n'a pas encore été réglé et cause de sérieux maux de tête aux organisateurs. Le vice-président du CIO, Dick Pound, a d'ailleurs sermonné le comité à ce sujet, lors de

son dernier passage dans la région. De plus, la température clémente qui caractérise les hivers de ce coin de pays risque de faire peur aux membres du CIO, affirme le journaliste. Et avec raison: des Coupes du monde de ski alpin ont déjà été annulées à cet endroit, faute de neige en quantité suffisante.

Du côté de l'Association olympique canadienne (AOC), on affirme être tout de même à 100% derrière la candidature de Vancouver-Whistler. Et cela, même si Toronto envisage déjà de recommencer la lutte pour obtenir les Jeux de 2012. «On prend les candidatures une à la fois», a indiqué le représentant de l'AOC, Gilles Chatel. L'appel des candidatures pour les Jeux d'été de 2012 n'aura d'ailleurs lieu que dans trois ans. On saura alors si Vancouver aura été primée par le CIO, ce qui permettra à l'AOC de prendre une décision sur l'avenir du projet de Toronto.

M. Chatel soutient par ailleurs que Québec aurait effectivement été un excellent choix pour les Jeux de 2010. «Mais l'erreur de Québec, c'est de ne pas avoir présenté de candidature pour les Jeux de 2006. Si elle l'avait fait, l'AOC n'aurait eu d'autre choix que de l'appuyer en exclusivité pour ceux de 2010. Maintenant, elle a perdu son tour pour plusieurs années», a-t-il affirmé.

Défi d'ouverture pour la Chine

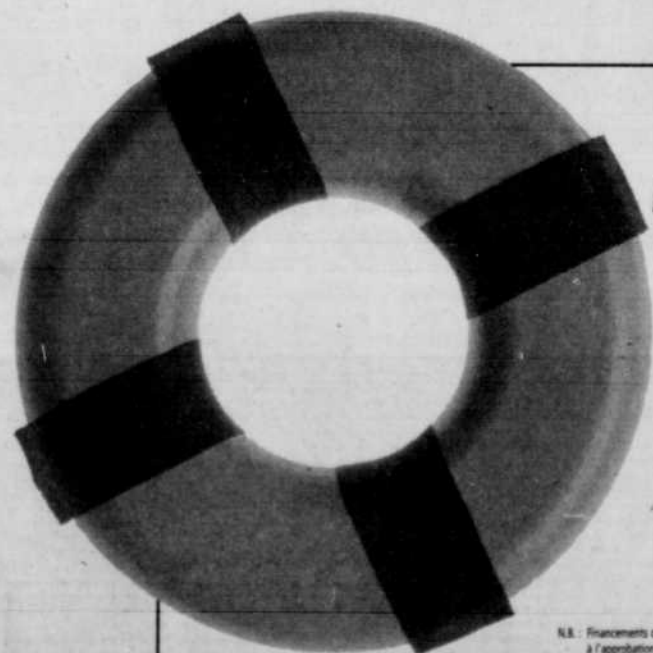
Jeux «tant que la situation des droits de l'homme n'aura pas évolué de manière significative».

Le porte-parole du CIO, François Carrard, réplique que l'attribution à Pékin des JO de 2008 constitue pour le CIO un pari sur l'avenir. Dans ce genre de situation, il y avait «deux attitudes possibles: fermer la porte et émettre un vote sanction ou parier sur le fait que, dans les sept années à venir, un tel choix favorisera l'ouverture et le développement. Le CIO a voté en prenant une option, qu'il assume, vers l'avenir».

Si la Maison-Blanche a fait valoir hier sa neutralité, le US-China Business Council, la principale association représentant toutes les grandes entreprises américaines investissant et commerçant avec la Chine, n'a pas tardé à

applaudir. L'association estime que «la décision de Pékin de relever le défi d'organiser les Jeux olympiques comme celle d'accéder à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) constitue un engagement éclairé et positif de la part du peuple et du gouvernement».

Le US-China Business Council, qui regroupe 225 entreprises dont Boeing, American Express, AOL, Microsoft, Cisco et Goodyear, s'est toutefois refusé à spéculer sur les avantages commerciaux particuliers qu'entraîne pour elles l'attribution des JO de 2008 à Pékin. John Ford, un responsable de cette association, n'en voit pas plus qu'à Paris ou à Toronto. Quand les Jeux s'y dérouleront, la Chine sera alors en principe totalement intégrée dans l'OMC et ses marchés, normalement ouverts.



9%
taux à
l'achat*



Pas de vacances pour nos aubaines !

SUNFIRE SL À PARTIR DE
229\$ par mois*
SANS COMPTANT!
ou 12 658\$ transport en sus
PREMIER MOIS GRATUIT



MONTANA À PARTIR DE
248\$ par mois*
ou 369\$ sans comptant
PREMIER MOIS GRATUIT



JIMMY SLS À PARTIR DE
318\$ par mois*
ou 407\$ sans comptant



Les amateurs d'aubaines et de service devraient en profiter. Ce sont les meilleurs spéciaux de l'année sur nos 2001.

Denis Giguère
Président

GIGUÈRE
PONTIAC BUICK GMC

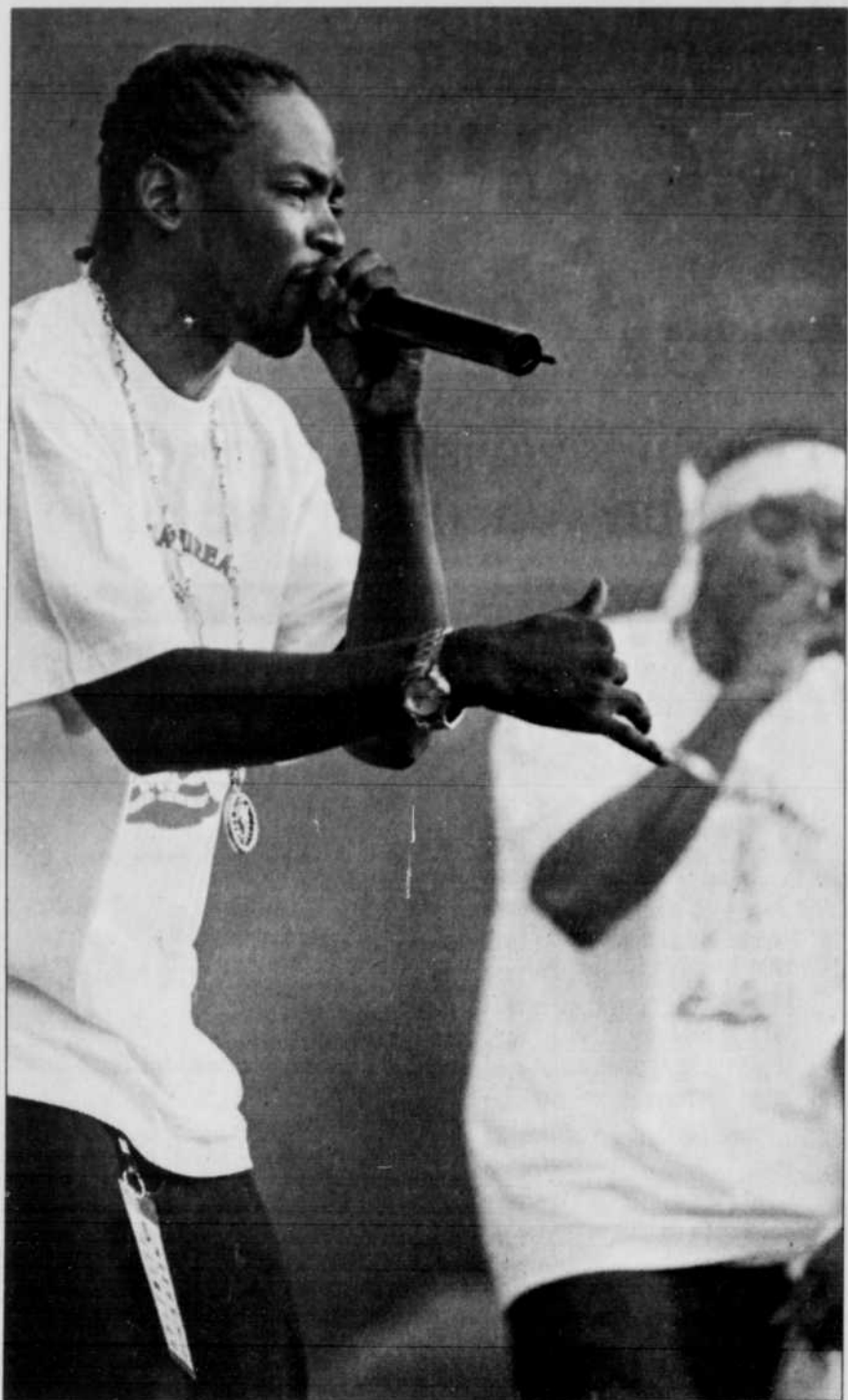
...parce que chez Giguère, c'est moins cher!

Angle Hamel et Laurentien **529-6551**

www.giguereauto.com

N.B.: Financement de 48 mois, offerts pour un temps limité et sujets à l'approbation du crédit. Taxes en sus. Tous les détails sur place. Photos non contractuelles.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



Le spectacle valait plus la peine d'être vu que d'être entendu.

ZONE HIP-HOP

Un vrai flop

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

QUÉBEC — «Yo, Québec, what's up?» Pas grand-chose si on se fie, soyons généreux, à la dizaine de milliers d'ados présents hier soir au spectacle hip-hop du Festival d'été sur les plaines d'Abraham. Un beau flop, un vrai. La soirée serait réellement tombée à l'eau sans la Fonky Family.

En autant, évidemment, que la présence de quatre rappers qui arpentent la scène en chantant sur une mu-

sique préenregistrée soit l'idée qu'on se fait d'un bon spectacle. Mais il était clair que ceux qui se pressaient en avant étaient là, eux, pour voir, et accessoirement entendre, le groupe de rap marseillais.

La formation ne nous a épargné aucun cliché d'usage, avec force gestes et «Québec, vous êtes là», au grand plaisir de la foule, qui répondait avec un enthousiasme juvénile qui détonnait par rapport aux réactions vues depuis huit jours.

Et quand la FF a entonné un refrain familier, celui de la révolte de la rue contre l'État et la répression policière, les spectateurs ne se sont pas fait prier pour montrer un doigt d'honneur au «système».

Le quatuor, Le Rat Luciano, Don Chao, Sat et Menzo, et son DJ ont donné une prestation honnête et convaincante compte tenu des limites du genre. Leurs efforts ne pouvaient détourner l'attention de la monotonie inhérente à la plupart des spectacles de hip-hop. Et ce qu'on a vu avant n'avait rien pour convaincre de l'intérêt de voir ces *shows live*.

Quand La Structure a ouvert, à 19 h, il y avait à peine quelques centaines de jeunes sur le site détrempé. Le groupe de Québec était le premier d'une série de huit réunis dans la *Zone hip-hop*. «Appelez vos chums. Vous avez tous des *cels*», a demandé sans trop de succès Goofy, l'animateur ridicule qui introduisait les artistes.

Faf Larage, accompagné d'un autre rappeur et de DJ Robert, était le témoin à charge de cette première partie. Le Marseillais s'est défendu avec l'assurance du vieux pro et si on l'acquiesce volontiers, le verdict est différent pour le Festival d'été : coupable de présomption. Ce n'était ni l'endroit ni la bonne case horaire pour cette soirée.

Les autres formations, interchangeables, ont passé sans qu'on note de changement notable jusqu'à ce que Sans Pression arrive. On est passé aux choses sérieuses avec son rap aux *beats* plus pesants. 01 Étranger est venu les rejoindre. Avec sa voix rauque et sa *Rumba*, il a réussi à secouer une foule plutôt sage jusque-là. L'arrivée d'Yvon Krevé et de son verbe incendiaire a haussé l'intensité d'un cran, mais sans provoquer le délire.

BET.E & STEF

La dualité de la bossa brésilienne

KATHLEEN LAVOIE

KLavoie@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Si nous trouvions le soleil bien discret depuis le début de ce festival, nous l'avons retrouvé, hier, au Cabaret du Capitole, dans les rythmes chauds de la bossa-nova des Montréalais Bet.e & Stef.

De retour d'une tournée qui l'a mené jusqu'au Japon, le duo au succès retentissant (ils ont vendu 20 000 exemplaires de leur album autoproduit en trois ans) brillait de l'assurance de ceux qui ont roulé leur bosse, hier.

Au micro, la superbe Bet.e, vêtue d'une longue robe bleue sertie de paillettes, irradiait tout simplement de bonne humeur et de beauté. À ses côtés, son complice à la guitare et aux voix, l'élégant Stef, affichait un flegme tout naturel. Ensemble, ce fantastique duo a ensoleillé une soirée de festival qui en avait bien besoin...

Accompagnés sur scène d'un saxophoniste, d'un percussionniste, d'un batteur et d'un contrebassiste, Bet.e & Stef ont rendu avec esprit et légèreté des standards de la bossa et de la samba brésiliennes, dont nous vous épargnerons les noms...

Disons simplement que leurs rythmes contagieux ont inspiré une nouvelle forme de pause café à la spirituelle Bet.e, le «samba break», qui — si l'on en juge par sa mine éclatante — devrait être adoptée par tous les employeurs de la planète!

Accentué de plusieurs solos, notamment ceux du saxophoniste et du contrebassiste (l'excellent Marc Langis), ainsi que des influx percussifs de Bet.e et du percussionniste, le groupe a pour sa part offert une trame musicale consistante, colorée et

personnalisée à une salle (comble) d'avance séduite.

Notons au passage l'interprétation d'une nouvelle chanson, la très jazzy *All Is Well*, une composition de Stef dédiée à son fils qui se retrouvera vraisemblablement sur le prochain album du duo.

«Vous avez hâte? a demandé Bet.e à la foule. En tout cas, nous on a hâte», a-t-elle continué, précisant que son partenaire (en musique seulement) et elle entreraient en studio immédiatement après cette tournée qui s'achève.

La pétillante chanteuse, avec sa joie de vivre et sa voluptueuse physionomie, incarne à elle seule la dualité de la bossa brésilienne, ce mélange étonnant mais combien agréable de rythme et de mélancolie. Rares sont ceux qui ne sont pas tombés sous son charme, hier... Parions que le même sort attend les spectateurs qui verront le groupe ce soir, à 21 h, sur la scène du Cabaret.



Au micro, la superbe Bet.e, vêtue d'une longue robe bleue sertie de paillettes, irradiait tout simplement de bonne humeur et de beauté. À ses côtés, son complice à la guitare et aux voix, l'élégant Stef, affichait un flegme tout naturel.

Dassin revit grâce à la Bande à Joe

JACQUES SAMSON

JSamson@lesoleil.com

QUÉBEC — La Bande à Joe a fait vibrer, hier soir, le Parc de la francophonie au son des plus beaux airs de Joe Dassin, ce chanteur qui a signé tant de succès dans une carrière qui s'est arrêtée brutalement, alors qu'il a été terrassé par une crise cardiaque. Il était tout juste au milieu de la quarantaine.

Ce chanteur, qui était considéré comme un chanteur français, mais qui a passé une longue partie de sa vie aux États-Unis, était le fils du cinéaste Jules Dassin, qui a fait carrière à Hollywood.



David-Serge Boisvert, le leader de ce groupe qui compte aussi sept musiciens, rend un bel hommage à Joe Dassin.

Qui ne connaît pas toutes ces chansons : *Et si tu n'existais pas*, *À toi, Cécilia*, *Le café des trois colombes*, *Dans les yeux d'Émilie* et sa plus célèbre, *L'été indien*, toutes des chansons qui, 20 ans après sa mort, tournent pratiquement chaque jour à la radio.

David-Serge Boisvert, le leader de ce groupe qui compte aussi sept musiciens, rend un bel hommage à Dassin. Ce sont une bande de jeunes qui ont du talent et le chanteur rend bien les chansons de son idole. Ils en ont fait près de 25, si on compte un *medley*, au grand ravissement du public. Même en coulisses, les techniciens se dandinaient au rythme des chansons de Dassin.

Le spectacle sera vu à la télé dans les prochains mois, on en a fait une captation, hier.

DOROTHÉE BERRYMAN

Dorothée Berryman a partagé son bonheur, hier, à 20 h, au Parc de francophonie, sous une pluie battante, avec un public faisant preuve d'un courage remarquable.

Berryman, accompagnée de Sylvain Daigneault au piano, de Jean-François Martel à la contrebasse et de Sylvain Jalbert à la batterie a livré ses merveilleuses chansons de jazz des années 1920-1930-1940.

Ce sont toutes de belles chansons d'amour et Berryman n'a pas son pareil pour chanter l'amour. Elle livre chaque chanson avec une grande intensité. Son interprétation de *Les feuilles mortes* est particulièrement touchante. Dans chacune des chansons, on sent bien que la comédienne sert bien la chanteuse et lui permet de livrer l'émotion avec une sensibilité palpable.

Elle se paye également une petite pointe d'humour en parodiant les vieux messages publicitaires des débuts de la télévision : Pepsodent, du Maurier, tout y passe.

Un spectacle à revoir!

GARY BOUDREAULT

Gary Boudreault a joué de malchance, hier soir; il y avait peu de gens au rendez-vous de 19 h, au Parc de la francophonie. Sept heures, c'est *ben* de bonheur après souper et la pluie, toujours la pluie, la maudite pluie. Il aurait tellement mérité plus.

Les chansons de Boudreault vont dans beaucoup de directions; il passe de la ballade au country, au cajun, au blues avec beaucoup de facilité. Son propos va de la grande tendresse au plus subtil humour. Ses chansons sont souvent à caractère social et il fait mouche à chaque coup.

Hier, il a interprété huit chansons, dont six sont sur son album lancé en mars, *Album simple*. Parmi les plus touchantes, il a fait sa fameuse chanson hommage à Stéphane Ouellet, *Le boiseur poète*.

HMV

Festival d'été de Québec
www.infefestival.comce soir
écoute
pour
voir!

SCÈNE MUSON DRY PARC DE LA FRANCOPHONIE

COWBOY JUNKIES • OPEN

SYLVIE PAQUETTE • SOUVENIRS DE TROIS

GROOVY AARDVARK • FAST TIMES AT

LD'QUEUL HIGH

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Beethoven
contre
le hip-hopRICHARD BOISVERT
RBoisvert@lesoleil.com

QUÉBEC — Ce n'était pas la première fois que la rumeur des différents spectacles s'infiltrait jusque dans la cour du Séminaire. Hier, le bruit a tellement dérangé qu'il serait carrément malhonnête de ne pas s'en plaindre ouvertement.

Le combat que le Beethoven de l'Orchestre symphonique de Québec a livré au hip-hop est à l'image de celui dans lequel s'est engagé le volet classique du Festival d'été contre les parasites sonores en tous genres depuis qu'on a décidé de le présenter à l'extérieur. La formule actuelle constitue sans doute une nette amélioration vis-à-vis des années passées, mais elle ne saurait représenter une solution à long terme, surtout si on considère que les gens doivent déboursier plus de 20 \$ pour un concert qu'ils n'ont pas le droit d'écouter en paix.

Il faut toutefois avouer que cette soirée en valait la peine. Elle aura sans contredit permis d'assister aux meilleurs moments de la série jusqu'à maintenant.

Yoav Talmi, le directeur musical de l'OSQ, a le don d'aller à l'essentiel et, sans trop en faire, de réussir à conduire l'orchestre là où il le désire. Cette 5^e symphonie de Beethoven a été exécutée dans un parfait respect des nuances. Peu de chefs d'orchestre peuvent se vanter d'obtenir, dans le 3^e mouvement de l'œuvre, des pianissimos de cette qualité. Quelle explosion aussi, quand débute l'éclatant mouvement final ! Donnée avec tant de clarté et de force, la musique de Beethoven procure une immense joie. D'ailleurs, le plaisir se lisait facilement sur le visage des musiciens.

La performance de l'orchestre a été appuyée par le travail discret et respectueux des sonorisateurs. Ces derniers méritaient leur juste part d'applaudissements.

On ne sait plus aujourd'hui quelle phénoménale carrière fut celle du pianiste et compositeur Ignacy Paderewski. Plus populaire aux États-Unis que Caruso, riche à ne plus savoir quoi faire de son argent, on le retrouvera pendant quelque temps à la tête du gouvernement polonais. On comprend dès lors l'attachement qu'éprouve pour son œuvre la pianiste Janina Fialkowska, Montréalaise d'ascendance polonaise, une des rares interprètes à défendre le *Concerto en la mineur*. Perturbée en partie par la forte pluie, l'exécution aura tout de même permis d'en apprécier les qualités, à savoir le romantisme généreux de son caractère et l'équilibre de sa construction.

Ce programme très bien pensé, et repris ce soir au Festival de Lanaudière, avait débuté de façon convaincante et enlevante avec l'*Ouverture* de l'opéra *Rouslan et Ludmilla* de Glinka.

Le grand voyage
du Minuscule orchestreRICHARD BOISVERT
RBoisvert@lesoleil.com

QUÉBEC — Au son de *Bonhomme, bonhomme*, il vous conduit aux frontières du chaos. Il vous fait faire la connaissance d'une véritable puce imaginaire prénommée Elvis. Il vous entraîne dans un voyage intérieur aussi poétique qu'inattendu. Installé sous la tente à Place de l'hôtel de ville, le Minuscule orchestre ne vous fait pas vivre que de petites émotions.

Les plus modestes scènes peuvent parfois réserver les plus belles surprises au Festival d'été. Celle du Minuscule orchestre présente un spectacle magique comme un matin de Noël. Petits et grands y trouvent également leur compte.

Pendant 30 minutes, Pierre Potvin et ses compagnons Martin Bélanger et Frédéric Lebrasseur tirent la plus imprévisible des musiques à l'aide des jouets et autres petits objets hétéroclites qui jonchent la scène. Ajoutez à cela une touche d'humour absurde et de douce folie, et vous commencerez à avoir une idée du programme.

« Donnez-vous la chance de vivre le plaisir de l'illusion », propose Pierre Potvin, dont le rôle se situe à mi-chemin entre le maître de piste et le chef d'orchestre. C'est il y a trois ans que le

concept du Minuscule orchestre a germé dans sa tête. « On s'est rendu compte du plaisir qu'on avait à inventer avec des instruments qui, normalement, seraient destinés à la poubelle, explique-t-il. On a vu une lumière s'allumer sur une zone peu exploitée. »

Qui dit Minuscule orchestre dit forcément minuscule public : on n'accueille jamais plus de 30 personnes à la fois. Heureusement, plusieurs représentations sont à l'horaire, aujourd'hui et demain, beau temps, mauvais temps. Consultez le programme.

À quelques pas de là, la troupe Klak, de Montréal, propose un concept plein d'énergie dominé par le rythme et le mouvement. Accompagnés par un percussionniste, cinq danseurs et danseuses soumettent leurs corps à des chorégraphies nerveuses qui empruntent au flamenco, à la claquette ou au folklore argentin.

Toujours à l'hôtel de ville, l'Ophaboom Theatre présente une transcription interactive, débridée et surtout bidonnante du *Richard III* de Shakespeare.

Le béton et le bitume offrent ces jours-ci un terrain fertile à l'imagination. Le Great British Street Show, duo tout aussi dépareillé que Laurel et Hardy, cultive, tout comme ses célèbres prédécesseurs, un comique à base d'autodérision. D'humeur victo-



Pierre Potvin et ses compagnons Frédéric Lebrasseur et Martin Bélanger tirent une imprévisible musique.

rienne, le spectacle se teinte à l'occasion d'exotisme oriental. Selon l'heure et la journée, on y assistera porte Saint-Louis ou porte Saint-Jean.

C'est fort probablement en vain qu'on attendra la Compagnie d'ailleurs au point de rendez-vous prévu dans le programme, car cet extravagant duo d'échassiers semble par-dessus tout préférer l'effet de surprise. Avec un peu de chance, vous les apercevrez peut-être remontant la rue D'Auteuil, improvisant au milieu des passants.

**Spectacle
magique
comme
un matin
de Noël**

SAISON DES SOLDES

L'été se solde en beauté

Collections
designersjusqu'à
50%
de réduction

Une occasion unique de vous offrir le haut-de-gamme à bas prix.
Collections designers hommes, femmes, lingerie et enfants.

NOS MEILLEURS COÛTS

Mode femme

Mode homme

Chandails
Collection
Les Ailes de la Mode
de 9⁹⁹ à 39⁹⁹

Maillots de bain
Tommy Hilfiger
et Nautica
50%
de réduction



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailes.com
Grande ouverture : Centre commercial Bayshore - Ottawa - Août 2001

SUPERIA
Fujifilm
Film iso 200 - 24 poses
DÉVELOPPEMENT INCLUS
8⁹⁹\$ Limite de 3 par client

LECLERC CAMERA
ÉQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE
BEAUPORT 661-6983
BOUVIER 661-0142
RENÉ-LÉVESQUE 649-0004

UN ENDROIT À DÉCOUVRIR TOUTES TAXES INCLUSES
MEUBLES ET MATELAS NEUFS DE QUALITÉ AU PLUS BAS PRIX

BERÇANTES SUR BILLES (produit québécois)
Berçante, pivotante et inclinable
Choix de tissus
Base de qualité supérieure
Cousin haut et arrondi
Choix de tissus
699\$ 299\$ 179\$

PROMOTION SPÉCIALE
1 AN POUR PAYER SANS INTÉRÊT
EN 12 VERSEMENTS ÉGAUX ET CONSÉCUTIFS
S.A.C. ET MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE 500 \$ ET PLUS

MOBILIER DE CUISINE 5 pièces
À partir de 765\$

Matelas 510 ressorts
de qualité, garantie 20 ans déc.
Simple 38 x 74 199\$
Double 54 x 74 289\$
Queen 60 x 80 299\$
Toutes taxes incluses

«WOW»
DIVAN LIT à port de 459\$

CAUSEUSE choix de tissus 299\$

CHOIX DE LITS DE MÉTAL Prix réduit

Meuble escompte
245, 71e RUE EST CHARLEBOURG
(coin rue St-Jacques et St-Pierre)
628-1942

TPS INCLUSE **TVQ INCLUSE**
FERMÉ LE DIMANCHE EN JUILLET ET AOÛT

Sonata 2001 **L'événement c'est l'ÉTÉ...** ELANTRA 2002 SONT ARRIVÉES

chez **Ste-Foy HYUNDAI**

229\$* par mois location 48 mois
à partir de

179\$* par mois location 48 mois

Accent GS 2001

0\$ ☒ dépôt de sécurité ☒ préparation et transport ☒ comptant ☒ 0% financement à l'achat sur 36 mois

2650, Dalton, parc Colbert Sainte-Foy 654-9292
Internet: www.hyundaiquebec.com

*Transport et préparation en sus. Comptant de 2895\$ exigé.
*Transport et préparation en sus.



9%
de financement
à l'achat*

268 \$ /mois*
Transport et préparation inclus
2,9% à la location**
21 998 \$ à l'achat***

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	339 \$
1 861 \$	298 \$
3 222 \$	268 \$

Malibu 2001



• Moteur V6 3,1 L de 170 HP alliant performance et économie d'essence • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation • Lecteur CD • Portes et coffre à commandes électriques • Dispositif antivol PASSLock II

Alero GX 2001
4 portes



• Puissant moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatisation • Lecteur CD • Portes et coffre à commandes électriques • Régulateur de vitesse avec commande sur le volant • Siège du conducteur avec réglage électrique en hauteur

258 \$ /mois*
Transport et préparation inclus
2,9% à la location**
20 838 \$ à l'achat***

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	333 \$
1 588 \$	298 \$
3 403 \$	258 \$

306 \$ /mois*
0\$ comptant
Transport et préparation inclus
1,9% à la location**
21 198 \$ à l'achat***

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	306 \$
935 \$	287 \$
1 860 \$	267 \$

Tracker 2001
4 portes 4 x 4



• Moteur 2,0 L de 127 HP • Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée • Radiocassette AM/FM stéréo • Vitres à traitement antisoléaire • Écran cache-bagages et filet d'arrimage • Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Blazer LS 2001
2 portes 4 x 4



• Moteur V6 Vortec 4,3 L de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation • Lecteur CD et système Bose • Verrouillage électrique des portes • Vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Pont arrière autobloquant

318 \$ /mois*
Transport et préparation inclus
1,9% à la location**
31 398 \$ à l'achat***

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	407 \$
2 266 \$	358 \$
4 117 \$	318 \$

PLUS PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE*

224 \$ /mois*
0\$ comptant
Transport et préparation inclus

• Moteur 2,2 L 4 de 115 HP
• Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée
• Système de freinage antiblocage aux 4 roues
• Dispositif antivol PASSLock II

Cavalier VL 2001



Pour 49\$ /mois de plus, obtenez la Cavalier VLX. 0,9% à la location** et incluant:

• Boîte automatique 4 vitesses • Climatisation • Lecteur CD • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Essuie-glaces à balayage intermittent • Groupe d'instrumentation

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur tous les modèles Cavalier 2001

★★★★★
Sécurité 5 étoiles*

Venture 2001
Maxi Van

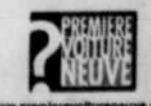


• Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation • Lecteur CD • Verrouillage électrique des portes • Deux portes latérales coulissantes

Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie**

238 \$ /mois*
Transport et préparation inclus
1,9% à la location**
24 228 \$ à l'achat***

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	336 \$
2 221 \$	288 \$
4 534 \$	238 \$



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement.
* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 80 000 km. ** Taux de financement à la location de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois pour Cavalier VLX. Taux de financement à la location de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois pour Tracker, Blazer et Venture. Taux de financement à la location de 2,9% disponible jusqu'à 48 mois pour Malibu et Alero. *** À l'achat, préparation incluse, transport (Malibu et Alero: 795 \$, Tracker: 810 \$, Blazer: 835 \$, Cavalier: 730 \$, Venture: 940 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. * Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 en stock. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemples de financement de 15 000 \$ à 0,9%: 1) 48 versements de 318,28 \$, coût en intérêts de 277,44 \$, coût total de 15 277,44 \$; 2) 60 versements de 255,76 \$, coût en intérêts de 345,60 \$, coût total de 15 345,60 \$. Exemple de financement de 25 000 \$ à 0,9%: 48 versements de 530,46 \$, coût en intérêts de 462,08 \$, coût total de 25 462,08 \$. * Première mensualité gratuite, à l'achat ou à la location, jusqu'à concurrence de 500 \$, taxes incluses, sur les Cavalier, Venture et Silhouette 2001. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. * Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. ** Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2001. * Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Des festivaliers à l'épreuve de la pluie!

KATHLEEN LAVOIE
KLavoie@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Les conditions climatiques exécrables des derniers jours ont beau teinter l'atmosphère du 34^e Festival d'été, des visiteurs moins nombreux, mais endurcis continuent de fréquenter l'événement armés de leur courage et... de leurs parapluies. L'esprit de la fête serait-il imperméable? Certainement! de répondre les festivaliers rencontrés par LE SOLEIL jeudi sur les sites.

Pendant que sur la scène des plaines d'Abraham Claude Dubois était à retracer en chansons les grandes lignes de sa carrière, des spectateurs venus par milliers écoutaient avec attention, malgré les assauts de la pluie et du vent, l'interprète du *Blues du businessman*.

« On est contents que vous soyez là! On sait que ce n'est pas facile... », a reconnu Dubois.

Devant lui, des inconditionnels, enveloppés de leurs imperméables, munis de parapluies, de bottes, de sacs à vidange, de polythène et autres abris de fortune, trouvaient tout de même à apprécier la prestation du chanteur. Certains ont même poussé la note jusqu'à se recouvrir le visage d'un Ziploc!

Plus loin, dans la pente menant à la Citadelle, c'est emmitoufflés jusqu'aux oreilles que les « campeurs » regardaient la scène dans un confort relatif, installés sur leurs chaises pliantes ou leurs couvertures.

« On s'est dit que si on attendait qu'il fasse beau, on ne viendrait jamais! Le temps, ce n'est pas assez pour nous décourager... On l'aime, notre festival! On le fréquente depuis ses débuts », ont expliqué Danielle Mercier et Claude Joly, deux festivaliers de Loretteville équipés de manière à traverser un déluge.

Tous ne sont cependant pas aussi fidèles à l'événement. Un quatuor de Québec, formé de Francis Richard, Denis Jean, Lyne Jean et Julie Cantin, en étaient à leur première participation. « Mais on a toujours été intéressés », se sont-ils empressés d'ajouter.

Les quatre jeunes adultes, pour qui « Festival d'été égale plaines d'Abraham », se disaient impressionnés par les efforts déployés par l'organisation pour tenter d'amoindrir les effets de la pluie.

« On voit bien qu'ils ont fait ce qu'ils pouvaient pour que le terrain soit potable... », ont-ils laissé entendre, faisant référence au lit de copeaux de bois épandus dans la journée.

Le groupe, qui sera de retour demain pour le spectacle de clôture de Zachary Richard, formulait tout de même quelques critiques. « Ce qu'il manque, ce sont des écrans géants », a estimé Julie Cantin, qui aurait aimé pouvoir voir les expressions du chanteur.

Au Pigeonnier, le problème est loin de se poser. Le terrain en pente assure une vision acceptable de partout... surtout lorsqu'il n'est rempli qu'au tiers comme jeudi. Quelques centaines de fervents festivaliers étaient venus y entendre Amina, la fusionniste tunisienne. Parmi eux, des étudiants ontariens inscrits au programme d'immersion française de l'Université Laval en étaient à leur quatrième jour de fréquentation du festival.

« C'est certainement le 85 le mieux investi de ma vie », s'est d'abord exclamé David Field. L'étudiant de Brampton, qui assistera ce soir au spectacle des Cowboy Junkies — des concitoyens ontariens —, a indiqué qu'il n'existait rien de comparable chez lui.

« Un événement avec une configuration de ce genre, c'est-à-dire divers sites où se déroulent plusieurs spectacles en simultané, ça n'existe pas! »

Quelques minutes plus tard, à place D'Youville, la Brésillienne Maïra Cunha faisait le même constat.

« Ce festival est extraordinaire! Vraiment meilleur que celui de Mont-réal! » a comparé celle qui avait fréquenté le Festival international de jazz de Montréal l'année dernière.

Malgré le temps maussade, la touriste n'a pas regretté d'avoir cette année



Des inconditionnels, enveloppés de leurs imperméables, munis de parapluies, de bottes, de sacs à vidange et autres abris de fortune, trouvaient tout de même à apprécier la prestation.

porté son choix sur Québec, « la plus belle ville du monde », jure cette grande voyageuse.

« Nous avons des festivals au Brésil, mais rien d'aussi émotif. J'aime aussi la musique qu'on peut entendre ici », a terminé celle qui se promet bien de revenir l'an prochain avec un groupe d'amis. « D'ici là, je devrai mettre des sous de côté! » Reste à savoir si cet enthousiasme trouve écho auprès de l'ensemble de la population de Québec... Seul le bilan final de l'organisation saura répondre à cette question.

« Ce que nous retenons de ce festival jusqu'à maintenant, c'est la fidélité des festivaliers. Ils sont peut-être moins nombreux, mais on les retrouve sur tous les sites tous les soirs », a souligné hier le directeur général, Jean-Pier Doucet.

« On sait que ce ne sont pas des conditions faciles, surtout que le mauvais temps dure et perdure, mais la météo, c'est l'impondérable du festival. On n'a pas de contrôle là-dessus... »

CLINIQUE
CHIROPRATIQUE
DUPLESSIS

3340, de la Périade, Ste-Foy G1X 2L7

Nouvelle chiropraticienne
à la Clinique Duplessis!Dre Fannie
Lessard

Le 23 juillet prochain aura lieu l'entrée en clinique à Sainte-Foy, du Dre Fannie Lessard. Grâce à sa formation rigoureuse de 5 ans à l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Dre Fannie Lessard est en mesure de vous offrir des soins de santé de haute qualité et suivant des standards chiropratiques actuels. Les méthodes utilisées sont efficaces, sécuritaires et adaptées à chaque patient.

Offre spéciale d'ouverture pour la semaine du 23 juillet:

Examen chiropratique complet, orthopédique, neurologique et radiologique pertinent au diagnostic global pour seulement 25\$. Une économie appréciable d'au moins 65\$! De plus, une invitation sans frais à une classe-santé qui sera présentée le 24 juillet prochain (sur réservation seulement).

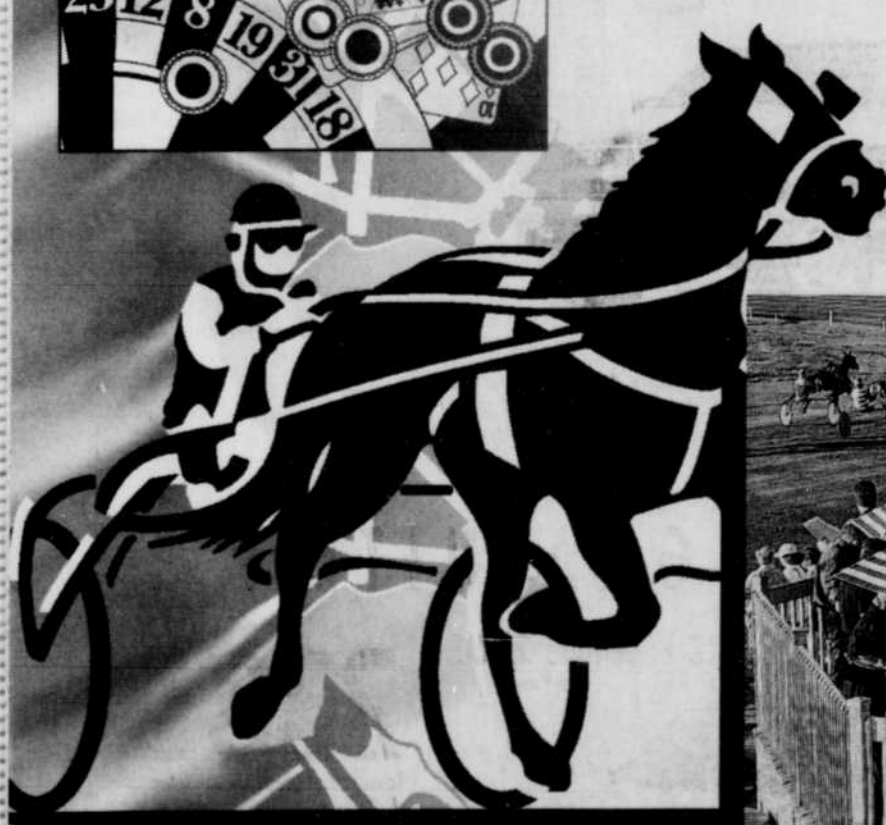
Pour prendre rendez-vous dès aujourd'hui ou obtenir plus d'information, contactez-nous au 653-7493.

Nouveau • Nouveau • Nouveau • Nouveau • Nouveau • Nouveau • Nouveau • Nouveau •

LA GIGANTESQUE
TERRASSE UNIBROU
de l'Hippodrome s'agrandit

Maintenant

500 places disponibles

Animation
musicaleDimanche,
spectacle de
courses
à 18h30

Tirages

98¢

- ★ Hot-dog
- ★ Pointe de pizza
- ★ Ailes de poulet (3)
- ★ Pop-corn
- ★ Boisson gazeuse

1.98\$

- ★ Bracelet d'accès
- ★ Bière et vin

HIPPODROME DE QUÉBEC 524-5283

COWBOY JUNKIES

Du country rock planant au Pigeonnier

KATHLEEN LAVOIE
KLavoie@lesoleil.com

QUÉBEC — Seize années d'existence et quatre millions d'albums vendus plus tard, le groupe ontarien Cowboy Junkies élaborera son country rock planant pour la première fois à Québec, aujourd'hui à 21h30, sur la scène du Pigeonnier.

Ce premier spectacle n'est cependant pas la première visite des Timmins et de leur complice Alan Anton dans la Vieille Capitale. Passés précédemment en touristes — « parce que la ville est si belle... » —, les membres de la formation se disent fébriles à l'idée d'y briser la glace.

« Ça semble pratiquement incroyable que l'on ne soit encore jamais venus à Québec! » a lancé Alan Anton de Madison (Wisconsin), où le groupe offrait une représentation, hier.

« À nos débuts à la fin des années 80, quand nous faisons la tournée des clubs, il ne semblait pas y avoir de salle capable de nous recevoir. Après cela, je ne sais pas ce qui est arrivé. Les producteurs locaux ne semblaient pas intéressés à nous accueillir », a poursuivi le bassiste, qui sera sur la route avec le reste du groupe jusqu'en février 2002.

La formation fait actuellement la promotion de *Open*, son neuvième album original, le second sorti à titre d'indépendant depuis sa séparation d'avec

Geffen en 1998. Le groupe avait été sacrifié au profit de la mégafusion entre Universal et Polygram, à laquelle Geffen appartenait. Le divorce a laissé un goût amer aux Cowboy Junkies, ce qui a influencé l'écriture de *Open*, qui se veut encore plus sombre que leurs précédents albums. Sur scène, cependant, ses pièces s'animent d'une autre énergie, assure Alan Anton.

« Lorsque l'on joue à l'extérieur, les pièces prennent une tournure nettement plus amusante... Nous jouons un peu plus rapidement », indique-t-il.

Pour plusieurs, le spectacle d'aujourd'hui sera une introduction au travail des Cowboy Junkies, mal connus dans la Belle Province.

« Nous savons qu'il y aura beaucoup de gens qui ne nous connaissent pas bien. C'est pourquoi nous jouerons des pièces qui ont eu du succès telles que *Blue Moon* et *Sweet Jane* », fait savoir le bassiste, qui sera accompagné sur scène des Margo (voix), Michael (guitare) et Peter Timmins (batterie). Un multi-instrumentiste et un claviériste compléteront la formation.

Dans les mois qui suivront cette tournée, les Cowboy Junkies entreranno en studio afin d'enregistrer un album de reprises du chanteur texan Townes Van Zandt, décédé en 1997.

« Van Zandt a été une grande influence pour nous », laisse entendre Anton, précisant que ce CD sortira sur Latent



Les Cowboy Junkies.

Recordings, l'étiquette indépendante du groupe.



TQS Québec maintenant diffusé par satellite.



Bell est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

Bullfrog: un rendez-vous manqué

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

Bullfrog avait la lourde tâche de conquérir le public qui s'était déplacé jeudi soir à la salle Multi pour Ekova (on se demande pourquoi, mais bon). Et du coup d'établir sa réputation à Québec et au Festival d'été. C'est raté.

Avec une approche moderne à une esthétique des années 60-70, sa base musicale est établie dans le r'n'b et le funk de James Brown, The Meters, Sly and The Family Stone, Maceo Parker et cie, le sextuor québécois connaît l'importance d'un spectacle porté par une bonne vibration grâce à l'ordre des chansons. Mais avec une performance inégale comme celle-ci, le groupe a été incapable de créer un momentum.

Pourtant, Bullfrog sait concocter une

musique super cool avec une certaine originalité. Mais il manque une ligne directrice. Aux chansons plus classiques aux rythmes souvent latinos, la basse funk et la guitare plus rock, genre Frank Zappa *meet* Santana, on alterne souvent des pièces hip-hop conduites par Blu Rum 13 et ponctuées par les scratches de Kid Koala.

En passant, le DJ dont la réputation dépasse de loin celle de son groupe n'a pas la grosse tête. Ses interventions sont au service de la mélodie. L'un des meilleurs moments du spectacle a été l'exercice de freestyle entre le MC et lui.

Bref, même si la magie n'a pas opéré, on est prêt à donner une autre chance à Bullfrog. Cet échec est d'autant plus surprenant que le groupe a parfait son éducation musicale dans les bars. « On a appris à jouer ensemble et gagné no-

tre audience à force de travail », expliquait Mark Robertson en entrevue, quelques heures avant la prestation.

Relativement inconnu à Québec malgré ses sept années d'existence — son premier spectacle ici remonte à 1999... au Festival d'été! —, le sextuor donnait jusqu'à 100 spectacles par année, la majorité à Montréal. « On en fait plus que trois », lance Mark Robertson avec satisfaction. La formation en doit une à son DJ. Sa renommée a servi d'introduction pour Bullfrog. Après avoir décroché un contrat solo chez Ninja Tunes et enregistré *Carpal Tunnel Syndrome*, Kid Koala a emmené son groupe en tournée en Europe et aux États-Unis. « Eric (San, aka Kid Koala) nous a mis sur la carte internationale. » Et, fait remarquer la guitariste, sans la pression d'être en tête d'affiche. « Ce n'était pas

comme si on faisait l'ouverture non plus. On était un peu comme les *underdogs*. »

De ses débuts dans les clubs alors que déferlait la vague acid jazz — « on parlait des grooves de funk de 20 minutes avec un DJ: on trouvait ça facile et niais » —, Bullfrog a progressivement laissé tomber les interprétations pour se concentrer sur les compositions. « Mais il nous fallait cette connaissance de la musique avant nous qui nous donne une base et nous aide à comprendre où on s'en va. »

Avec Kid Koala comme DJ et Blu Rum 13 comme rappeur, Bullfrog a aussi été influencé par l'esprit indépendant. « On fait tout chez moi, dans le sous-sol, même l'emballage. » Ils ont réussi à écouler 4000 copies de leur premier mini-CD. Un deuxième a suivi, mais la série va s'arrêter là pour l'instant puisqu'ils ont si-



Le groupe Bullfrog.

gné avec un indépendant new-yorkais, Ropeadope. Entre ses concerts dans les festivals, Bullfrog est en studio pour l'enregistrement de pièces qui compléteront la réédition des deux premiers essais en un seul CD.



TQS Québec maintenant diffusé par satellite.

Bell
ExpressVu

Bell est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

EMBRYONS HUMAINS CRÉÉS À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

Le Dr François Auger a vu venir le train mais n'embarque pas

MONIQUE GIGUÈRE

MGiguere@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le Dr François Auger n'est pas étonné. Il savait que ça arriverait un jour. Qu'on créerait des embryons humains, non plus seulement en vue de la procréation, mais comme source de cellules souches à des fins expressément thérapeutiques.

Sans s'émouvoir outre mesure de ce nouveau pas franchi dans la manipulation de cellules humaines par des chercheurs américains, le directeur de la recherche du CHA (Centre hospitalier affilié) le dit tout de go, en prenant soin de préciser qu'il s'agit là d'une opinion bien personnelle, il n'embarquera pas dans ce train-là qu'il voit venir depuis deux ans.

« Dès la publication de la nouvelle dans la revue *Science*, que des chercheurs de la Madison University et de John Hopkins avaient trouvé le moyen de conserver des cellules souches indifférenciées assez longtemps pour éventuellement les diriger vers des développements voulus comme la création de cellules de peau, de sang, de muscle, la possibilité de les utiliser à des fins thérapeutiques est apparue. Ça a tout changé, note-t-il. Et dès lors, l'idée de créer des embryons humains expressément à cette fin était évoquée. »

En revanche, le Dr Auger ne s'attendait pas à un développement aussi rapide. « On pensait que ce serait long, avoue-t-il. Les percées dans le domaine thérapeutique, ça va beaucoup plus vite

que prévu. Ça s'accélère. » Le directeur du Laboratoire d'organogénèse expérimentale de Saint-Sacrement, qui traite les grands brûlés, le répète : La grande découverte, la grande différence par rapport au passé, c'est que maintenant, on est capable de conserver les cellules souches assez longtemps pour les voir se multiplier et se diversifier. « La recherche thérapeutique, c'est lié au nombre de cellules, explique-t-il. Ça prend des milliers de cellules souches pour faire de la recherche thérapeutique. Avant qu'on réussisse à les stabiliser, on les regardait aller, mais on était incapable de les manipuler. »

C'EST GALVAUDER LA VIE

Sans pouvoir l'affirmer, le Dr Auger a l'impression que de la recherche se fait déjà au Canada, à Toronto notamment, sur des embryons voués à la destruction, comme les embryons surnuméraires créés en excès lors de traitements de fertilisation *in vitro*. Mais à des fins de recherche expérimentale uniquement.

« La recherche expérimentale, qui permet de mieux comprendre le développement embryonnaire et l'apparition d'anomalies, ça, il y en a au Canada et beaucoup aux États-Unis. Mais en aucune façon au Canada, à l'heure actuelle, les cellules souches d'origine humaine ne sont utilisées à des fins thérapeutiques », soutient-il.

Le chercheur précise que le grand coup réussi aux États-Unis de conserver des cellules souches indifférenciées assez longtemps pour les manipuler s'était justement produit dans un contexte expérimental dont le but était de mieux comprendre les défauts de développement humain, comme le mongolisme ou le spina bifida.

Avec cette recherche-là, le Dr Auger est d'accord. Là où il ne marche plus, c'est quand il s'agit de faire de la recherche sur des embryons humains à des fins strictement thérapeutiques.

« Je trouve que c'est galvauder la notion de vie que de créer une vie pour en soulager une autre, déclare-t-il. Ce n'est pas la voie à suivre. Je favorise les cellules souches adultes prélevées sur le receveur. Une technique qui nous a permis, dans mon laboratoire, de créer de la peau, des vaisseaux sanguins, des ligaments et de la corne humaine. »

Le chercheur de Saint-Sacrement reconnaît qu'il y a une part de raisons morales à sa prise de position, mais aussi un nouveau contexte où tous les tissus humains pourraient désormais être utilisés comme source de cellules souches. Ce qui éliminerait le problème moral et éthique soulevé par l'utilisation d'embryons d'origine humaine.

DEUX COURANTS DE PENSÉE

Sur le premier point, il note que deux grands courants de pensée s'opposent à l'échelle de la planète. « Du côté anglo-saxon, les chercheurs ont une façon utilitaire de voir la science, soumet-il. Si ça peut aider, si ça peut servir, on le fait. »

Cela, contrairement à l'Europe en général et à la France en particulier, qui aurait une vision plus humaniste. « Québec et le milieu francophone de la recherche ne voient pas les choses de la même façon, constate-t-il. En France, on se fait la réflexion qu'un petit paquet de cellules a tout le potentiel pour devenir un être humain et qu'il faut évaluer la situation dans cette perspective. »

Sur le deuxième point, le microbiologiste, doublé d'un infectiologue, croit que le fait d'avoir



Le Dr François Auger dans son laboratoire, un flacon de culture de peau dans la main.

trouvé des cellules souches adultes dans le cerveau il y a un an et demi révolutionne la recherche à des fins thérapeutiques, en ce sens que ces cellules pourraient être utilisées pour réparer les parties lésées du cerveau et éventuellement traiter des maladies comme le Parkinson.

On aurait également découvert que ces cellules souches étaient plus plastiques (malléables) que prévu puisqu'elles permettent de créer des cellules de cerveau à partir de cellules de sang.

Le Dr François Auger reconnaît que le but final de la recherche thérapeutique, à partir d'embryons ou de tissus humains, c'est de soulager la souffrance : « Le dilemme des chercheurs qui utilisent des embryons, c'est entre la protection de la vie et le sort de gens en train de mourir. »

Le Canada n'a ni loi, ni lignes directrices

Il faut assurer une évaluation éthique de la recherche sur des cellules souches provenant d'embryons humains

QUÉBEC — Le Canada n'a pas de loi encadrant la recherche sur des cellules souches provenant d'embryons humains ou de tissus fœtaux cadavériques. Un sujet brûlant d'actualité qui risque de polariser l'opinion autant que l'avortement et le clonage depuis que des chercheurs de Virginie ont avoué avoir créé des embryons humains dans le but explicite d'en retirer des cellules souches à des fins strictement thérapeutiques. Pour combler ce vide, les auteurs d'un document produit en 2000 pour les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pressent le gouvernement canadien d'établir dans les plus brefs délais des lignes directrices claires concernant la recherche sur les cellules souches et de créer un comité national pour assurer une évaluation éthique de toutes les recherches à financement public ou privé sur les embryons, tissus fœtaux et cellules souches embryonnaires d'origine humaine.

Dans l'ensemble, le groupe dirigé par le Dr Janet Rossant se révèle assez favorable aux recherches sur les cellules souches provenant d'embryons humains subsistant après des traitements d'infertilité et voués à la destruction, mais estime qu'il vaut mieux s'abstenir de féconder des ovules *in vitro* dans le seul but de fournir des embryons pour la recherche thérapeutique. « Il existe des embryons surnuméraires produits par fécondation *in vitro* qui ne serviront pas à des fins de procréation et pourraient être utilisés pour la recherche. À l'heure actuelle, ils sont conservés à l'état congelé, éliminés ou utilisés pour des recherches dans des domaines autres que celui des cellules souches, écrit-on dans le document. »

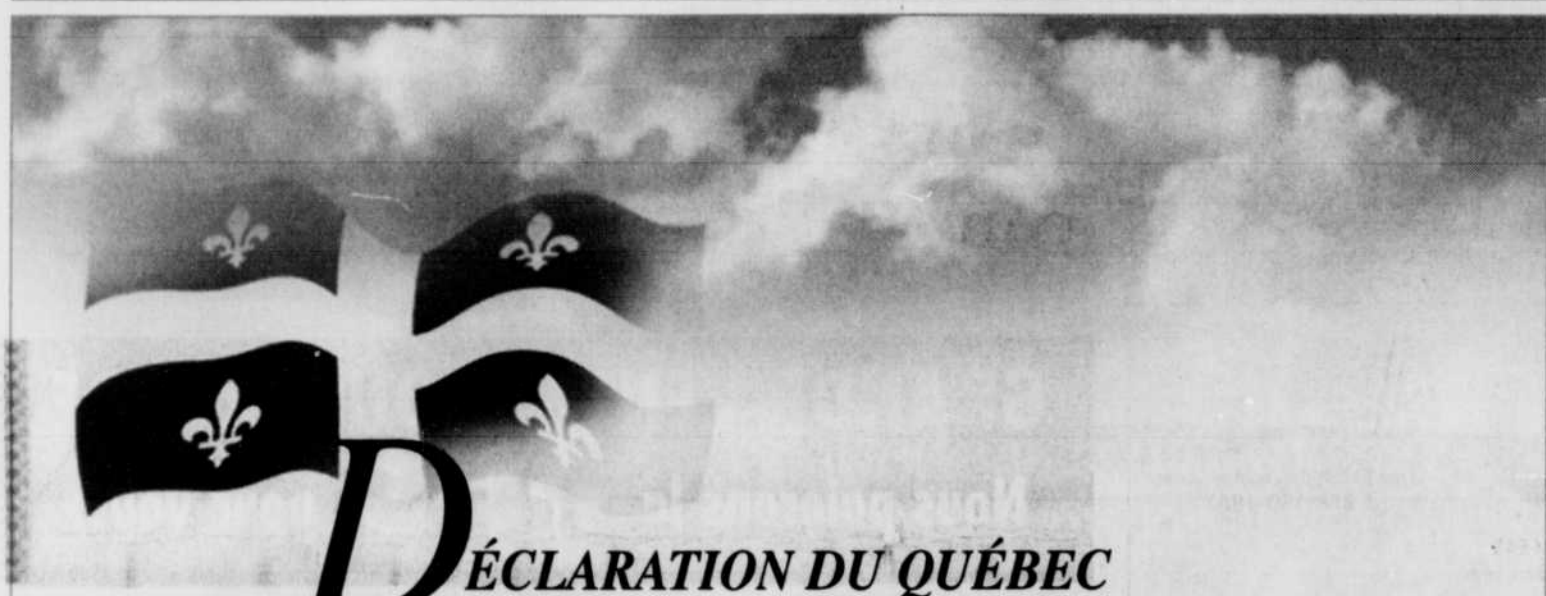
Tout en reconnaissant qu'aux yeux d'une partie de la population, ces embryons doivent être considérés comme des personnes potentielles et être protégés contre toute atteinte, le groupe de travail est d'avis que bien des couples seraient favorables à ce que leurs embryons surnuméraires soient utilisés pour le prélèvement de cellules souches, poursuit-on, compte tenu des bienfaits thérapeutiques envisageables. »

Cette position du Groupe de recherche des IRSC rejoint l'Énoncé de politique des trois Conseils fédéraux (le Conseil de recherches médicales, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada), qui décidait, en 1994, que la recherche sur des embryons devenus inutiles à des fins de procréation pouvait être éthiquement acceptable à certaines conditions, comme le consentement libre et éclairé des donneurs. Au contraire, on déclarait inacceptable la création d'embryons humains destinés uniquement à la recherche, l'ectogénèse (le maintien d'un embryon dans un utérus artificiel), le clonage d'êtres humains ou la création d'hybrides animaux-humains.

Ces travaux ont amené le Canada en 1995 à imposer un moratoire sur ces pratiques, y ajoutant la sélection du sexe à des fins non médicales, l'achat et la vente d'ovules, de sperme et d'embryons et autres techniques jugées contraires aux intérêts supérieurs de l'individu et de la société.

Ce moratoire, l'énoncé de politique des trois Conseils fédéraux et un document de Santé Canada sur les techniques de reproduction et de génétique sont les seules balises qui existent actuellement au Canada quant à la façon dont les cellules souches humaines peuvent être obtenues et utilisées.

Le Groupe des IRSC est conscient que le débat suscité par l'utilisation d'embryons humains comme source de cellules souches risque d'être chaud et animé entre, d'une part, ceux qui croient que l'embryon humain est un être à part entière dès l'instant de sa conception et, d'autre part, ceux qui considèrent qu'un embryon humain aux stades précoces de son développement n'est qu'une agglomération de cellules ayant un statut moral égal à celui de toutes les autres cellules de l'organisme. Ce qui risque de faire pencher la balance, c'est le grand potentiel pour le traitement de maladies graves comme l'Alzheimer, le Parkinson, la dégénérescence rétinienne, la dystrophie musculaire, les lésions de la moelle épinière, et encore. « La thérapie cellulaire pourrait révolutionner le traitement d'une multitude de maladies dégénératives », écrit le groupe de chercheurs M.G.



DÉCLARATION DU QUÉBEC À PROPOS DU PROTOCOLE DE KYOTO SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La semaine prochaine, la communauté internationale sera réunie à Bonn en Allemagne pour discuter d'un sujet crucial pour la santé du monde entier : la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le Québec sera à Bonn pour affirmer ce qui suit :

Fort du soutien unanime de l'Assemblée nationale, le Québec appuie les efforts de la communauté internationale visant la ratification du protocole de Kyoto par l'ensemble des Parties. Il soutient également l'intention du Canada de réaliser la majorité de son engagement de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre sur le plan domestique.

Le Québec est en désaccord avec les tentatives de remise en question, par certains pays, du protocole de Kyoto, comme moyen de s'attaquer aux problèmes des changements climatiques.

Le Québec invite le gouvernement canadien à réitérer son engagement à respecter les objectifs de réduction des gaz à effet de serre et à participer, de façon constructive, aux négociations dans le but d'en arriver à la conclusion d'une entente sur les clauses en suspens qui conduirait à la ratification et à l'entrée en vigueur du protocole.

Le Québec veillera à défendre les intérêts des Québécoises et des Québécois et à s'assurer notamment de la juste reconnaissance de l'hydroélectricité parmi les différentes formes d'énergie dans l'application du protocole de Kyoto.

Québec

environnement
GREENPEACE
AOLPA

équiterre
FTQ

Vivre en ville
CSN

AQPERE
CRE-Montréal

RN-10
FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLEGE DU QUÉBEC
FEUO

Des vacances de 140 millions\$

Les 120 000 salariés de la construction célèbrent l'été avec une belle paie

RÉJEAN LACOMBE

RLacombe@lesoleil.com

QUÉBEC — Des vacances de 140 557 818\$... et 68 c. ! Il y a de quoi fêter.

Non, ce n'est pas le gros lot remporté à une quelconque loterie. Il s'agit en fait du montant total des chèques émis par la Commission de la construction du Québec (CCQ) aux 120 000 travailleurs et employeurs de cette industrie qui célébreront leurs traditionnelles vacances estivales à compter de demain et jusqu'au 28 juillet.

C'est comme cela depuis 30 ans. Les «vacances de la construction», comme on le dit familièrement, ont un impact important sur les activités économiques de toutes les régions du Québec.

Cette année, les dirigeants de la CCQ ont émis le 26 juin dernier près de 95 000 chèques à autant de salariés de la construction.

Comparée aux vacances de l'an dernier, la cagnotte a progressé de 10% cette année.

À l'été 2000, la CCQ avait versé aux vacanciers

de la construction un montant de 127 754 207\$. De plus, le nombre de bénéficiaires est passé de 91 548 l'an dernier à 94 768 cette année, une hausse de 4%.

À travers tout le Québec, il y a des régions plus fortunées que d'autres. À la lumière du niveau des activités régionales, la championne toutes catégories est la région de Val-d'Or, où les indemnités de vacances ont fait un bond de 34%.

La région de Baie-Comeau suit de près avec une hausse de 32%. Le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie a enregistré une progression de 24%. Viennent ensuite les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais. Les chèques de vacances ont augmenté respectivement de 19% et 17%.

Dans la région de Québec, la croissance a été plutôt modeste. Les 14 105 vacanciers de la construction se partageront cette année 20 622 620\$. L'an dernier à pareille date, la CCQ avait versé 19 054 817\$ à 13 836 travailleurs. Il s'agit d'une progression de 8% quant au montant alloué et de 2% seulement quant au nombre de travailleurs.

La région de l'île de Montréal s'apparente un peu à celle de Québec.

Les 12 797 vacanciers de la construction ont touché au total près de 18 millions\$, comparativement à 16,4 millions\$ un an plus tôt, une légère hausse de 9%.

Mais c'est la région de Laval-Laurentides-Lanaudière qui a accaparé la plus grosse part du gâteau. Les indemnités de vacances accordées aux 20 699 bénéficiaires ont totalisé plus de 31,6 millions\$. À l'été 2000, elles atteignaient 29,1 millions\$.

PAS UN CADEAU

En fait, ce n'est pas un cadeau que la CCQ fait aux travailleurs de la construction. C'est en quelque sorte un retour des économies qu'ils ont consenties au cours de l'année écoulée.

Les dirigeants de la commission expliquent que c'est à partir de prélèvements effectués sur la paie régulière des salariés que la CCQ constitue le fonds de vacances de la construction.

«Globalement, explique-t-on, pour les deux périodes de vacances annuelles prévues, soit en juillet et en décembre, durant le temps des fêtes, la contribution des salariés s'élève à 11% des revenus bruts gagnés durant l'année.»

La commission investit alors ces montants pour

les faire fructifier et ainsi augmenter la valeur du fonds de vacances. La paie de vacances de juillet correspond aux sommes recueillies entre juillet et décembre de l'année précédente. Celle des fêtes se rapporte à la période de janvier à juillet de l'année courante. «C'est pour atténuer le caractère fluctuant et saisonnier du travail, précise la CCQ, que le fonds de vacances a été institué dès l'adoption du décret qui officialisait en 1971 le principe des vacances annuelles. De cette façon, chaque salarié contribue au prorata de ses heures travaillées au financement des vacances annuelles.»



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Un petit répit pour les gars de la construction.

FAITES UN ARRÊT

Tous les chemins mènent
CHEZ LES SPÉCIALISTES DU CONFORT

ESPACE
LA-Z-BOY^{md}
Québec

Samedi
Dimanche

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

Nous paierons la **TPS** pour vous!

LE PLUS VASTE CHOIX
LES MEILLEURS PRIX CHEZ...

ESPACE
LA-Z-BOY^{md}
Québec

Classique: 1221, boul. Charest O., Québec
Contemporain: 10, rue Courcellette, Québec
681-2302

Voisin de La Galerie du Meuble

L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

CROISIÈRES AML
et **L'HÔTEL**
PLACE D'ARMES
vous offrent une **ÉVASION**
dans le
Vieux-Montréal

CROISIÈRES
AML

1 800 563-4643
www.croisieresaml.com

HÔTEL PLACE D'ARMES
www.hotelplacardmes.com
1 888 450-1887

À GAGNER:
Un forfait «souper-croisière» et une nuit
à l'Hôtel Place d'Armes pour 2 personnes
une valeur de **500 \$**
Tous les détails lundi au dos de votre Soleil EXTRA

Découvrez comment un rêve devient réalité!

Réservez avant le 3 août et vous serez enchantés par les tarifs des hôtels sélectionnés du Walt Disney World Resort; c'est l'occasion idéale de découvrir cet univers où les rêves deviennent réalité. Résidez au cœur même de cette magie, au Disney All-Star Resort, et profitez de ces privilèges réservés à la clientèle des hôtels Disney:

- L'accès 24 heures sur 24 aux services et aux installations de Disney.
- L'admission hâtive, avec le billet d'entrée payé, à certaines attractions des parcs thématiques Disney sélectionnés.
- Le transport gratuit (en autocar, bateau-passeur ou monorail) sur tout le territoire du Walt Disney World Resort.
- Des piscines et des activités récréatives thématiques spectaculaires.
- Les nuitées gratuites pour les enfants qui partagent la chambre d'un adulte qui les accompagne.

À partir de seulement

\$49^{US}
la nuit

*Ce tarif exceptionnel, taxes en sus, est en vigueur pour la plupart des nuitées au Disney All-Star Resort, entre le 26 août et le 30 septembre 2001. Mais faites vite, car il faut réserver avant le 3 août 2001! Le nombre de chambres offertes à ce prix est limité et il est indispensable de réserver à l'avance, pour un minimum de 4 nuitées. Frais additionnels par adulte s'il y a plus de deux adultes (18 ans et plus) par chambre. Maximum de quatre personnes par chambre. L'offre n'est pas transférable et ne s'applique ni aux groupes ni aux tarifs réduits. D'autres hôtels Disney offrent aussi des tarifs spéciaux; veuillez téléphoner pour obtenir plus de renseignements. Code de réservation: KZM.

Composez le 1 407 939-7827 ou communiquez avec votre agent de voyages dès aujourd'hui.

WALT DISNEY World. Resort
EN FLORIDE
disneyworld.ca

©Disney



Boxeur victime d'un règlement de comptes

Un collecteur de dettes pour les Hell's est accusé de meurtre

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Dans la plus pure tradition des règlements de comptes entre motards, le cadavre de Jean-François Lessard, 31 ans, a été découvert jeudi soir à Saint-Patrice-de-Beaurivage. Son présumé meurtrier et relation des Hell's Angels, Maxime Guillemette, a été accusé hier au palais de justice.

Il aura fallu une quarantaine de jours aux enquêteurs de Sainte-Marie de Beauce et à ceux des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec pour comprendre que la disparition subite de Lessard, un jeune boxeur de Sainte-Marie



Maxime Guillemette

proche des Hell's Angels, le 1^{er} juin, cachait en fait un meurtre.

En rattachant tous les fils ensemble, les enquêteurs de la SQ sont remontés jusqu'à Maxime Guillemette, 29 ans, un homme au lourd passé judiciaire qui agit comme collecteur de dettes pour les Damners Downtown, le club-école des Hell's Angels.

Le groupe d'intervention de la SQ a fait une « entrée dynamique » tôt jeudi chez Guillemette, rang Saint-Mathieu à Saint-Bernard de Beauce.

Après une journée complète d'interro-

gatoire, l'homme a finalement avoué où il avait caché le corps de Jean-François Lessard.

Il a amené les enquêteurs dans un bois très isolé du rang Belfast à Saint-Patrice, un endroit fréquenté seulement par les amateurs de VTT et ceux qui se rendent à la cabane à sucre au printemps.

Le scénario du meurtre est très clair aux yeux des policiers. « Guillemette a conduit Lessard dans le bois le 1^{er} juin et l'aurait tué de plusieurs projectiles d'arme à feu », explique l'agent Richard Gagné, porte-parole de la Sûreté du Québec. Il aurait ensuite enfoui le corps de Lessard sous la vase et le feuillage.

Tout laisse croire que Jean-François Lessard avait des dettes envers les motards et qu'il a payé de la plus dure façon.



Jean-François Lessard

Hier matin, les techniciens s'affairaient à inspecter la scène du crime où l'odeur du cadavre en décomposition l'emportait haut la main sur le parfum des talles de framboises.

Armés d'un détecteur de métal, les policiers tentaient de mettre la main sur tous les projectiles tirés par l'arme de poing de l'agresseur, une arme qui fait déjà partie de leurs pièces à conviction.

À la demande du coroner Yvan Turmel, le corps de Lessard sera autopsié en début de semaine prochaine au laboratoire médico-légal de Montréal.

Les policiers sont convaincus que l'ordre d'exécuter Lessard est venu de très haut. « Il fallait qu'il ait l'autorisation des Hell's Angels de Québec, assure l'agent Gagné. Il n'aurait pas pu prendre ça sur lui. »

Il ne serait donc pas étonnant de voir des accusations de complot pour meurtre être déposées prochainement contre certains motards.

Maxime Guillemette a donc été accusé hier après-midi au palais de justice de Québec de meurtre avec préméditation. Il a aussitôt été incarcéré et sera ramené en cour le 6 août pour la divulgation de la preuve.

Lors de son arrestation jeudi, Guillemette était déjà recherché sur mandat pour avoir, avec son complice Vincent Carrier, un homme lié aux Hell's, tenté d'extorquer 20 000 \$ à un individu de Daveluyville, dans les Bois-Francis. Comme l'homme refu-



Les policiers ont dû fouiller dans la vase pour retrouver le corps.

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

sait de coopérer, le duo lui aurait infligé toute une raclée.

Guillemette a été condamné à trois ans de prison en avril 1993 pour de multiples vols qualifiés, introduction par effraction, séquestration et possession de stupéfiants.

Le jeune homme a souvent fait de la surveillance au local des Hell's Angels de Saint-Nicolas, fermé depuis.

La victime, Jean-François Lessard, était aussi connue des policiers. Il a notamment été condamné à 15 mois de prison en 1997 pour des recels et a aussi été reconnu coupable de voies

de fait et possession de stupéfiants.

Le meurtre de Jean-François Lessard devient le deuxième homicide lié au monde des motards à survenir cette année dans la région. Le 3 janvier, le corps de Stéphane Abgrall, 32 ans, a été retrouvé par des motoneigistes en bordure du chemin de la Sagamité à Stoneham. Il avait été battu à mort parce que, selon la police, il avait insulté les Damners Downtown. Un membre de ce club, Ulysse Leblond, est accusé du meurtre non prémédité et Georges Duchesneau, un complice devenu délateur, est accusé d'homicide involontaire.

Aujourd'hui seulement!

L'Événement
10¢
Espace Bell



Naviguez à toute vitesse!

Procurez-vous la trousse de démarrage du service Internet Sympatico Édition haute vitesse^{MC} de Bell pour seulement 10¢ et obtenez GRATUITEMENT:

- 2 mois d'accès illimité (valeur de 79,90 \$)
- 20 \$ en chèques-cadeaux Bell
- l'installation
- le guide Internet Sympatico

Valeur de plus de **99¢**

10¢

Visitez Espace Bell et offrez-vous le service Internet Sympatico^{MC} pour seulement 10¢.*



Procurez-vous la trousse de démarrage du service Sympatico Internet de base^{MC} de Bell pour seulement 10¢ et obtenez GRATUITEMENT:

- 1 mois d'accès illimité (valeur de 22,95 \$)
- le logiciel PrintHouse 2000SM de Corel[®] (valeur de 50,00 \$)
- le guide Internet Sympatico

Valeur de plus de **72¢**

10¢

*Offre valable le 14 juillet 2001 durant les heures d'ouverture des magasins Espace Bell participants. Les quantités sont limitées. L'offre est valable pour les nouveaux abonnés Sympatico seulement et ne peut être combinée avec aucune autre offre de Sympatico. Pour bénéficier du deuxième mois gratuit de Sympatico Édition haute vitesse et de l'installation gratuite, vous devez activer votre compte avant le 31 juillet 2001. Cette offre peut être modifiée sans préavis. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Détails disponibles dans les magasins Espace Bell participants. Sympatico, Sympatico Internet de base et Sympatico Édition haute vitesse sont des marques de commerce de Bell Canada, utilisées sous licence. Le service Sympatico est offert aux abonnés résidentiels seulement, là où la technologie le permet.

Espace Bell

Lévis
Galerie Chagnon
(418) 833-3848

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121
1100, rue Bouvier
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000
Place Laurier
(418) 658-8678

GARÇON AGRESSÉ À L'ARÉNA

La mère ne trouve pas son mari violent

RICHARD HÉNAULT

RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Même si l'individu lui a déjà infligé des blessures importantes et qu'elle a souvent demandé l'intervention des policiers, la conjointe de l'homme qui a agressé son garçonnet de 9 ans, à l'aréna de Loretteville, a déclaré hier en cour qu'il n'est agressif qu'en paroles, et seulement s'il a consommé médicaments et bière.

On en était au stade des représentations sur sentence du père de 43 ans reconnu coupable d'avoir pris l'enfant à la gorge et de lui avoir craché au visage ainsi que de voies de fait sur le jeune homme qui s'était porté au secours du garçonnet, en août 2000. Le juge André Cartier prononcera sa sentence le 3 octobre.

La conjointe de l'homme depuis 24 ans, également âgée de 43 ans, en a fait sourcilier plus d'un. Répondant aux questions de l'avocat de ce dernier, M^{re} Michel Croteau, elle a affirmé qu'il ne s'en est jamais pris aux enfants de quelque façon que ce soit.

Et quand il ne mêle pas médicaments et bière, a-t-elle soutenu, « c'est un autre homme ». La procureure de la Couronne, M^{re} Nadine Dubois, a toutefois eu tôt fait de lui rappeler les voies de fait avec lésions dont elle a été victime en 1996 et les nombreux appels aux policiers parce qu'elle craint son conjoint violent.

Parmi ses antécédents, le quadragénaire compte d'ailleurs sept chefs d'accusation relatifs à des gestes de violence: voies de fait et deux menaces en 1991, ainsi que des voies de fait avec lésions, deux voies de fait simples et des voies de fait sur un policier en 1993. Aujourd'hui, de souligner M^{re} Dubois, son rapport présentiel mentionne qu'il n'a pourtant qu'une très faible reconnaissance de ses torts.

Il n'a jamais admis son problème d'agressivité, dont il impute la responsabilité à l'alcool. D'ailleurs, il compte pas moins de quatre condamnations pour conduite avec les facultés affaiblies.

Il a suivi deux thérapies pour l'agressivité, mais, selon l'agent de probation, c'était uniquement pour respecter des ordres de la cour. Devant ces données, la procureure réclame une peine d'emprisonnement afin de faire comprendre une fois pour toutes à l'individu son problème d'agressivité.

De son côté, M^{re} Croteau suggère une peine avec sursis pouvant aller jusqu'à deux ans moins un jour ainsi qu'un don à un organisme pour l'enfance. La victime, de souligner l'avocat, n'a pas de séquelles marquées de l'abus d'autorité dont il a été victime, et la situation s'est rétablie dans la famille.

Après avoir exigé le retrait du père durant un mois à la suite de l'agression, la DPJ lui a permis de rentrer au foyer, à Charlesbourg. Les voies de fait sur l'enfant n'étaient pas majeures, a poursuivi M^{re} Croteau, et ce n'est pas l'individu vivant de prestations de la CSST depuis 17 ans qui s'est ensuite rué sur le jeune justicier, mais bien l'inverse.

EN BREF

Meurtre à La Baie

■ LA BAIE — Linda Couturier, 33 ans, une femme de La Baie, a été accusée hier de meurtre au deuxième degré pour avoir poignardé à mort une femme Mashteuiatsh au cours de la nuit de jeudi à hier. La victime d'origine amérindienne, Gilberte Raphaël, 38 ans, s'était rendue au 458, de la Grande-Baie Nord au cours de la soirée en compagnie de la mère et de la sœur de l'accusée. Celle-ci et la victime ne se connaissaient pas avant cette rencontre au cours de laquelle une violente dispute serait survenue pour une raison encore inexpliquée. Hier, Linda Couturier a brièvement comparu au Palais de justice de Chicoutimi en compagnie de son avocat, M^{re} Michel Boudreau, pour répondre de l'accusation punissable de la prison à perpétuité. La femme devra subir un examen psychiatrique d'une durée maximale de cinq jours avant de revenir devant le tribunal pour enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité. Le psychiatre devra déterminer si elle est apte à comparaître et en mesure de participer à son propre procès. Linda Couturier aurait un passé psychiatrique assez perturbé. (Le Quotidien)

Une piquerie difficile à fermer

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

QUÉBEC — Les citoyens qui résident près de la piquerie du 671, Saint-François Est, à Québec, en ont ras-le-bol du va-et-vient et des hurlements. À un point tel que ceux qui n'ont pas encore déménagé songent à le faire. Les autorités? Elles sont bien au fait du problème et assurent qu'elles font tout pour le régler. Mais l'affaire n'est pas simple.

« Ça fait trois ans que je vis ici, ça fait trois ans que j'endure. Mais là, j'en peux plus. Tellement que je pense que ma maison, je la vendrai pas, je vais la donner! », a confié au SOLEIL une citoyenne qui demeure à deux pas de la fameuse piquerie. Comme la plupart des résidents du secteur, Jocelyne (prénom fictif) a peur. C'est d'ailleurs pour éviter les représailles qu'elle a préféré garder l'anonymat.

En trois ans, Jocelyne en a vu de toutes les couleurs. Une fois, raconte-t-elle, elle a vu des prostituées qui recevaient leurs clients sur le... trottoir. « Elles s'installaient sur un vieux divan au vu et au su de tous », précise-t-elle, découragée.

Régulièrement, elle aperçoit des gens en train de se piquer. « C'est rendu qu'on n'ose même plus regarder par là parce qu'on se fait regarder de travers », ajoute-t-elle. Mais le plus difficile, selon elle, c'est d'entendre hurler à toute heure du jour et de la nuit. Plusieurs fois, Jocelyne a composé le 9-1-1. « Mais ils (les policiers) arrivent toujours deux heures en retard. Quand ils viennent. »

LE SOLEIL s'est posté devant la piquerie, il y a quelques jours. Tout un spectacle. Les gens entraient là comme dans un moulin. À un moment donné, un homme est sorti, complètement défoncé. Incapable de se tenir debout, il est tombé de tout son long, tête première. Un peu plus tard, à l'intérieur de la piquerie, une fille s'est mise à hurler de douleur.

« C'est toujours comme ça, dit Pierre-Paul Imbeau, qui possède un immeuble et un local commercial dans le secteur. J'ai déjà vu une fille sortir par la fenêtre pour échapper aux poings d'un gars. »

M. Imbeau, qui a lui aussi porté plainte plusieurs fois, supplie la Ville de faire quelque chose. « J'ai des locataires qui sont partis parce qu'ils

n'étaient plus capables d'endurer ce qui se passait en face. Quant à mon loyer, j'ai de la difficulté à le louer. L'autre jour, j'étais sur le point de le louer à un gars qui voulait s'ouvrir un resto, mais quand il a entendu le monde s'engueuler, il a changé d'idée. »

Il y a deux ans, M. Imbeau a convaincu ses locataires et les autres résidents de la rue Saint-François de sortir dans la rue avec leurs pancartes. « On devait être une trentaine de personnes à la manifestation. Mais à la dernière minute, les gens ont changé d'idée parce qu'ils craignaient les représailles. »

QUATRE PERQUISITIONS

Depuis l'année dernière, la police de Québec a effectué quatre perquisitions au 671, Saint-François. Lennui, c'est qu'à chaque fois qu'un vendeur est arrêté, il y en a un autre qui prend la relève. « Pour fermer une piquerie, on a besoin de la collaboration du propriétaire », souligne la constable Lyne Jacques.

Le propriétaire, c'est André Rouleau. Joint par LE SOLEIL, M. Rouleau s'est dit « très écœuré de ce qui se passe » dans son immeuble. « J'ai changé les serrures à peu près 10 fois, mais les gens les brisent à chaque fois, ce qui fait que n'importe qui peut entrer », déplore le propriétaire, qui a également érigé une clôture derrière l'immeuble « pour empêcher le monde de passer par là ». Conscient que les citoyens du secteur sont exaspérés, M. Rouleau assure qu'il est « en train d'arranger ça ».

En ce qui concerne les stupéfiants, l'enquête avance, dit Lyne Jacques. « Pour ce qui est du bruit, tout ce qu'on peut faire, c'est donner des constats d'infraction aux locataires, ajoute M^{me} Jacques. Pour le reste, si l'immeuble n'est pas réglementaire sur le plan de la sécurité, on peut obliger le propriétaire à apporter des modifications. »

Du côté de la Ville, on assure être bien au fait du problème. « Le maire a discuté avec le directeur de la police à ce sujet. On fait ce qu'on peut, mais il faut monter nos preuves », dit l'attachée de presse du maire L'Allier, Lucie Tremblay.



Depuis l'année dernière, la police de Québec a effectué quatre perquisitions au 671, Saint-François.

30%
à 50%
DE RABAIS
sur plus de 500 montures en plus du 2 pour 1

SOLDE

FORFAIT 2 PAIRES

199\$

incluant montures sélectionnées et lentilles plastique simple vision avec traitement résistant aux rayures.

Ces offres sont valides jusqu'au 29 juillet 2001 et ne peuvent s'ajouter à tout autre escompte.

Québec

Centre-Ville
523-6958
1100, rue Bouvier
622-4224
Place Fleur de Lys
529-2141

Sainte-Foy

Place de la Cité
654-1492
Boutique Signature
659-4169

Loretteville

843-6542
Lévis (nouvelle
adresse)
85, route Kennedy
833-1131

Montmagny

248-8383

St-Georges

de Beauce

228-0202

Rivière-du-Loup

862-2200

Rimouski

724-0505

Baie-Comeau

589-6060

Chicoutimi

696-0844

Jonquière

695-4744

Victoriaville

752-4646

Trois-Rivières

372-1313

LUNETTERIE

**NEW
LOOK**

Michel Laurendeau opticien

Visitez

notre site Internet
www.newlook.ca

Examen de la vue sur place par des optométristes

La vie en jaune

Pour trouver la perle rare en solde!



Vente-promenade étiquettes jaunes
du 11 au 15 juillet 2001

Des milliers d'articles,
d'accessoires et de
vêtements mode en solde !

Jusqu'à
70%
de rabais

300 croisières doubles
GRATUITES avec achat

Chaque jour de la Vente-promenade, soyez parmi les 60 premières personnes à vous présenter à la boutique Le Service avec une preuve d'achats de 100 \$ ou plus avant taxes effectués le jour même à Place Laurier et recevez gratuitement un laissez-passer double d'une valeur de 44 \$ pour une croisière à bord du M/V Louis Joliet.



Certaines conditions s'appliquent.
Offre valable jusqu'à épuisement des quantités.

Place Laurier

www.placelaurier.com

Ne cherchez plus.
C'est la Place.

350 magasins. Sears, Zellers, La Baie, Toys "R" Us, Future Shop, Sports Experts, Linen Chest, Renaud Bray, 40 autres.



Festival d'été de Québec

www.infestival.com

Votez
Gagnez!

Le Miroir
Radio Énergie



Votez pour l'artiste francophone de votre choix et courez la chance de gagner une chaîne stéréophonique Nad - moniteur audio - une gracieuseté CORA STÉRÉOPHONIE.

Le Prix
Miroir
de la chanson
Francophone

Société de développement des entreprises culturelles
Québec

Deposez ce bulletin de vote dans l'une des boîtes de scrutin situées aux Jardins de l'Hôtel-de-Ville, au Parc de l'Esplanade, au Parc de la Francophonie et à la place D'Youville (près des kiosques Info-Festival Bell) avant le 14 juillet à 23 h.

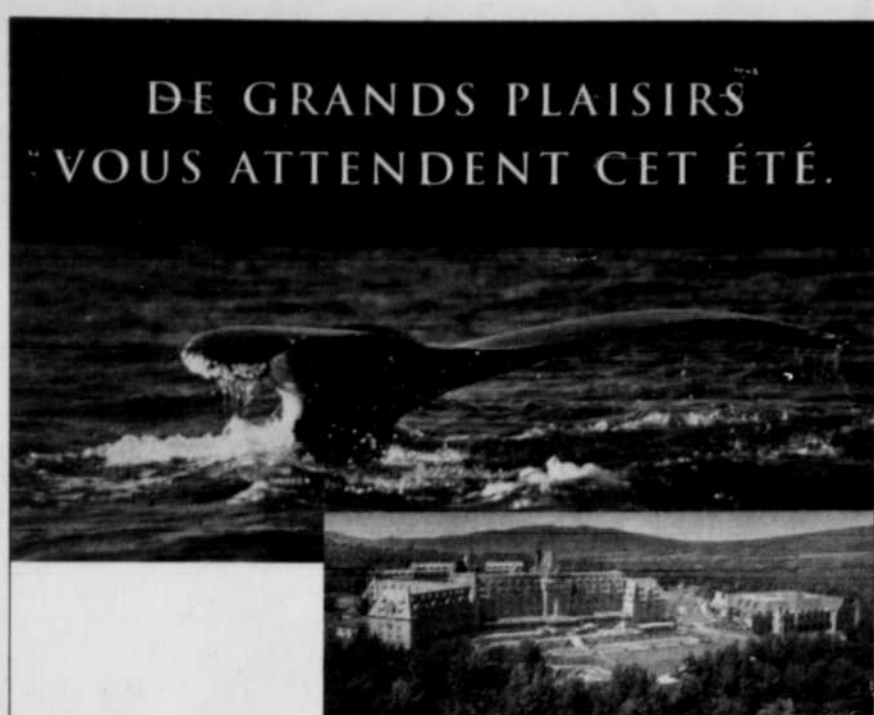
Surveillez les ambassadeurs Miroir de Bell Mobilité et votez par cellulaire sur les sites du Festival.

Mon choix de l'artiste francophone pour le Miroir Radio Énergie du spectacle le plus populaire du 34^e Festival d'été de Québec :

Artiste :
Nom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

Pour les abonnés Bell Mobilité Votez en composant #MIROIR





DE GRANDS PLAISIRS
VOUS ATTENDENT CET ÉTÉ.

A PARTIR DE
159\$*
PAR CHAMBRE
PAR NUIT

*Forfait d'une nuit en occupation double, en chambre Fairmont. Valable selon disponibilité du 31 mai au 29 septembre 2001. Taxes en sus.

Dans un centre de villégiature aussi grandiose, le divertissement doit être à la hauteur, qu'il s'agisse de golf sur notre terrain primé, de relaxation à notre relais santé, d'excursion sur le majestueux fleuve Saint-Laurent à la recherche de baleines ou de jeux excitants au Casino de Charlevoix. À seulement 90 minutes de Québec, Fairmont Le Manoir Richelieu vous promet mers et mondes cet été.

OFFRE SPÉCIALE POUR LES CLIENTS DU FAIRMONT LE MANOIR RICHELIEU
PROFITEZ D'UN RÉBAIS DE **20 %** SUR TOUTES LES EXCURSIONS
D'OBSERVATION DE BALEINES DE CROISIÈRES DUFOR

Pour effectuer une réservation ou pour découvrir notre gamme de forfaits, composez le (418) 665-3703 ou 1 800 441-1414
www.fairmont.com

Fairmont
LE MANOIR RICHELIEU
181, RUE RICHELIEU, LA MALBAIE (QUÉBEC) G5A 1X7

La Fourmi se meurt...

L'établissement est fermé jusqu'à nouvel ordre parce que l'édifice est déclaré dangereux

ISABELLE PORTER
IPorter@lesoleil.com

QUÉBEC — Le milieu de la musique alternative à Québec vient de perdre son point de ralliement avec la fermeture « jusqu'à nouvel ordre » du bar la Fourmi Atomik. Selon la Régie du bâtiment, l'édifice dont les murs se sont effondrés deux fois en moins de deux mois était devenu dangereux pour la population.

On ignore pour l'instant ce qu'il adviendra à long terme de l'établissement qui loge rue D'Auteuil depuis maintenant 14 ans. Selon le propriétaire de l'édifice, Jean Allard, dans le meilleur des scénarios, il faudra attendre plusieurs mois, ne serait-ce que pour lancer les travaux de rénovation dans l'édifice tricentenaire.

D'après les vérifications effectuées par l'ingénieur dépêché par la Régie cette semaine, l'édifice qui comprend également le bar Le D'Auteuil serait dans un état lamentable avec « la maçonnerie pourrie de bord en bord », a expliqué au SOLEIL André Gauvin de la Régie du bâtiment. Un édifice mal entretenu depuis très longtemps.

Hier, le propriétaire lui-même disait « s'être fait avoir » il y a 10 ans en achetant l'édifice. « Ça fait 7 ou 8 ans maintenant que je sais que la bâtisse n'a pas été entretenue comme il faut pendant très longtemps. »

Il y a quelques mois, M. Allard finissait par s'entendre avec la Ville de Québec et le ministère de la Culture sur un projet de rénovation d'une valeur de 600 000 \$. Déjà à l'époque on estimait pourtant qu'entre 1,5 et 2 millions étaient nécessaires pour mettre l'édifice en bon état tout en préservant son caractère historique. Les intervenants se sont toutefois contentés d'une somme et d'un projet plus modeste.

C'est justement au cours de ces travaux en mai dernier qu'une partie de



Les employés de la Fourmi Atomik étaient dévastés hier.

la façade s'était effondrée. On n'avait alors pas jugé nécessaire de fermer le bar la Fourmi Atomik au rez-de-chaussée. Quant au D'Auteuil, on l'a rouvert peu de temps après à l'occasion du Festival d'été et ce, malgré son état pour le moins bancal. Il a fallu un second effondrement cette semaine pour qu'on transfère les activités prévues à la salle Multi du complexe Méduse.

35 EMPLOIS PERDUS

Les employés de la Fourmi Atomik étaient dévastés hier. Avec la décision de la Régie, ils sont pas moins de 35 personnes à perdre leur travail en plein milieu de l'été.

« On ne se doutait de rien. Le propriétaire nous a annoncé ça ce matin », a raconté l'un d'eux, Stefan Dewald avant d'ajouter que « la scène alternative de Québec venait d'en prendre un coup ». Qui plus est, le bar était

l'un des rares établissements au Québec à être gérés par une coopérative de travail.

Pas question pour le moment de relocaliser la Fourmi Atomik, nous a dit le propriétaire qui souhaite permettre à ses locataires de réintégrer les lieux le plus vite possible. Mais cela pourrait être long, étant donné le nombre d'acteurs impliqués et leurs intérêts divergents.

« On ne peut pas en même temps sauvegarder les vieilles poutres comme le veut le ministère de la Culture et respecter les normes de la Régie. Il va falloir prendre une décision », a lancé non sans impatience M. Allard avant d'ajouter que si ce n'était de son caractère historique et du nombre d'acteurs intéressés par le dossier, on n'hésiterait sûrement pas à démolir l'édifice, étant donné les coûts nécessaires à sa rénovation.

**Pêche
en
HERBE**



Camelots à la pêche, une initiative de
la Fondation de la faune du Québec

Aux camelots pêcheurs en herbe,
bienvenue parmi les pêcheurs !

Les 7 et 8 juillet, lors de la Fête de la pêche,
500 jeunes camelots et leurs amis ont été initiés à la pêche
dans le cadre du programme *Pêche en herbe*
de la Fondation de la faune du Québec.

Bravo et merci à nos
partenaires qui ont assuré
le succès de l'activité !

- Les jeunes ont été accueillis comme des rois par la **Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)** dans la **Réserve faunique des Laurentides**, à la **Mare-du-Sault**.
- Chaque jeune a reçu une canne à pêche et tout ce qu'il faut pour pêcher grâce à une contribution importante de **Canadian Tire**.
- Le dîner leur a été gracieusement offert par **Metro**.
- Les camelots ont été formés à la sécurité et aux techniques de pêche par l'équipe de **moniteurs de Pêche en herbe**, dont la gestion est assumée par la **Fédération québécoise de la faune**.
- Avec l'autorisation de la Société de la faune et des parcs du Québec, les jeunes camelots ont obtenu un certificat **Pêche en herbe** qui leur tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'ils atteignent 18 ans.

Surveillez le photoreportage
qui paraîtra dans le Maximum sport
du journal *Le Soleil* du dimanche
15 juillet. Vous y trouverez la liste des
gagnants des prix de présence.

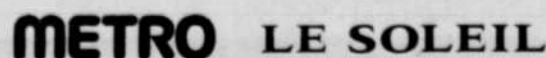
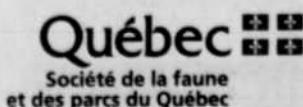
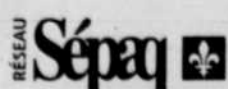
Bravo et merci à nos cent
bénévoles !

Merci aux cent bénévoles, parents, amis et employés des
organismes partenaires qui ont généreusement donné leur
temps, leur patience et leur amour pour les jeunes, afin que
ces deux journées restent gravées dans la mémoire des
indispensables camelots !



Photo : Marie-Claude Lachapelle, *Le Soleil*

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL
844-4444





**Vous ne pouvez
pas vous tromper.
Sauf de couleur.**

Accord LX

22 800 \$*
à l'achat

5,8% **
sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois



HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec vous remercie de votre intérêt. *P.D.S.F. de la berline Accord LX 2001 (modèle CG5541P) neuve. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les offres de financement d'achat sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation de crédit. Taux de 5,8% portant sur toutes les berlines Accord 2001 4 cylindres neuves en inventaire, pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. D'autres termes sont offerts. Exemple de financement: 10 000 \$ au taux annuel de 5,8% = 192,40 \$ par mois basé sur un terme de 60 mois. Coût de l'emprunt: 1 544 \$; coût total: 11 544 \$. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Un versement initial pourrait être exigé. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

www.honda.ca

TEIGNE AU CHEVAL THÉÂTRE

Pas de quoi fouetter un cheval

MYLÈNE MOISAN

Mmoisan@lesoleil.com

QUÉBEC — Lorsque les vétérinaires ont détecté la teigne chez quelques bêtes de Cheval Théâtre, la tournée n'avait pas encore débuté. Qui plus est, les risques de contagion étaient nuls lorsque les premiers spectateurs ont visité l'écurie.

« Il n'y avait pas plus de danger de venir voir Cheval Théâtre que d'assister à un spectacle de Céline Dion qui aurait un bouton sur le bord de la bouche », compare Jean Bernier, vétérinaire.

La journée d'hier aura été un vendredi 13 mémorable pour les organisateurs de Cheval Théâtre. Un média de la région laissait entendre que cinq animaux contagieux avaient été en contact fréquemment avec les personnes venues assister au spectacle équestre depuis la première montréalaise, le 16 mai dernier.

« Des gens m'ont demandé aujourd'hui s'ils pouvaient aller voir le spectacle sans danger, indique Guy Giguère, vétérinaire qui travaille avec les chevaux depuis 31 ans. Je leur ai répondu que j'irais sans m'inquiéter ».

Pas plus de danger que d'assister à un spectacle de Céline Dion qui aurait un bouton sur le bord de la bouche

Depuis le début de la tournée de Cheval Théâtre, une politique très claire est établie pour éviter que les spectateurs touchent aux animaux. Un périmètre est établi à plus d'un mètre des stalles, devant lesquelles sont apposées des affiches où on retrouve la consigne de ne pas toucher aux chevaux.

« Je ne peux pas garantir que personne ne soit entré en contact avec les animaux, mais je peux seulement dire que nous avons tout fait pour éviter que ça se produise », assure Guy St-Amour, producteur délégué du spectacle, lors d'un point de presse convoqué hier matin pour remettre les pendules à l'heure.

Et même si des gens avaient été en contact avec les chevaux, il était trop tard pour contracter la maladie. « La période active de la teigne dure de quelques jours à une quinzaine de jours. Après, il faut compter plusieurs semaines pour que le poil repousse comme avant, ce qui explique que les traces de la teigne soient encore visibles aujourd'hui, plusieurs semaines après la phase où l'animal était contagieux », explique M. Bernier, vétérinaire à l'Hippodrome de Québec, convoqué à la conférence de presse d'hier.

RIEN NE CHANGE

Pour les organisateurs du spectacle, cette histoire est une affaire classée. D'ailleurs, les ventes de billets n'ont pas connu de baisse notable, selon les chiffres disponibles en fin d'après-midi. Environ 2000 billets ont été vendus jeudi, les prévisions étaient du même ordre hier.

Pas question non plus de changer la politique et d'interdire aux spectateurs de se promener dans l'écurie et de faire le tour des stalles avant et après le spectacle. « Un des aspects importants de Cheval Théâtre est de permettre aux gens de voir les animaux de près, de les voir dans un autre contexte que sous le chapiteau. Ça ne change pas », tranche M. St-Amour.

D'ailleurs, le producteur délégué assure qu'aucun cas de teigne n'a été diagnostiqué chez tous ceux qui ont été en contact avec les bêtes, même du temps où le microbe était actif. « Aucun artiste, aucun palefrenier ni personne n'a contracté la teigne », plaide-t-il.

M. Bernier a précisé que les cas de teigne étaient occasionnels chez les chevaux. Environ une dizaine de cas par année sur un millier d'animaux auscultés. Quant aux cas de transmission à l'homme, il ne se rappelle pas en avoir vu. « Remarquez que ce n'est pas quelque chose dont une personne se vanterait », fait remarquer le vétérinaire, spécialisé dans le traitement des chevaux.

LA TEIGNE

Il existe trois types de teigne qui affectent le cheval et qui peuvent être transmis à l'homme à des degrés différents. Dans tous les cas, il faut qu'il y ait un contact direct de quelques secondes avec la plaie, pendant la période où le champignon microscopique est actif. Une fois désamorcé, le microbe est tout à fait inoffensif. D'autres types de teigne s'attaquent aux chiens et aux chats, ces derniers étant les meilleurs transmetteurs de la maladie à l'humain.

Sur l'animal, la teigne s'observe par une plaque circulaire décolorée qui peut apparaître à n'importe quel endroit sur le corps de l'animal. Les bêtes de Cheval Théâtre ont été infectées

au visage, parfois près de la gueule. Chez l'humain, les symptômes sont similaires. La maladie n'est pas dangereuse, quoique souvent inconfortable.

Démangeaisons, perte de poil et, dans certains cas, chute de cheveux. Selon l'endroit où les petits champignons s'agrippent.

Le traitement est simple et efficace. Des shampoings et des lotions antifongiques sont prescrits, ce qui suffit habituellement à tuer les microbes. Et

lorsque quelqu'un hérite de la teigne, il ne peut la transmettre ni à un humain, ni à son animal de compagnie. Il est le cul-de-sac de la teigne.

Concours

Étendez votre garde-robe

À gagner:

5 000\$

à dépenser dans les magasins

AILES
LES AILES DE LA MODE

Pour participer*, abonnez-vous au forfait
Tout habillé Bell Mobilité.

25\$
par mois

- Week-ends illimités**
- 150 minutes en semaine
- 100 minutes d'interurbain le week-end, par mois¹
- 100 minutes d'Internet mobile²
- Appel en attente
- Renvoi automatique
- Conférence à trois
- Centre de messages Express³
- Service M. Secours⁴

Le Motorola V2267 à 25\$***
(prix régulier 99\$ moins le rabais postal de 74\$)

1 888 457-7304 www.bell.ca/touthabille

Espace Bell

Alma
Plaza 1
(418) 662-0469
Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506
Place du Royaume
(418) 693-1188

Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848
Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121
1100, rue Bouvier
bureau 350
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292
Rivière-du-Loup
Centre commercial
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000
Place Laurier
(418) 658-8678

FUTURESHOP **STYMO**
Remonte **La Mode**

Aussi disponible
chez les agents
autorisés et
dépositaires
Bell Mobilité.

*Aucun achat requis. Le règlement complet du concours est disponible sur le site www.bell.ca/touthabille ou en magasin Espace Bell ou Bell Mobilité. Ouvert aux résidents du Québec, le concours se déroule du 2 juillet au 10 août 2001. Le prix sera remis sous forme de cartes-cadeaux électroniques, La Puce-à-porter. L'offre du forfait Tout habillé Bell Mobilité prend fin le 30 septembre 2001. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Photo non contractuelle. Les produits peuvent ne pas être offerts dans certains magasins. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Offre sous réserve de modification et de prolongation sans préavis. **Appels locaux seulement. ***Après rabais postal pour les nouvelles activations avec contrat de 24 mois à un forfait de 25\$ ou plus. ¹Appels intracanadiens acheminés le week-end. Chaque minute excédentaire sera facturée au tarif courant. ²L'Internet mobile est offert sans frais durant les deux premiers mois à raison de 100 minutes par mois, après quoi, le tarif mensuel de 5\$ pour 100 minutes de navigation par mois s'applique automatiquement. Chaque minute excédentaire sera facturée au tarif de 0,25\$ la minute. L'Internet mobile est offert là où la technologie le permet. ³Le service Centre de messages Express est offert sans frais pour 12 mois, après quoi des frais mensuels de 4\$ s'appliquent (nouvelles activations avec un contrat de 12 ou de 24 mois seulement). ⁴Le service M. Secours est offert sans frais pour trois mois, après quoi des frais mensuels de 4\$ s'appliquent.

Bell
Mobilité

CONTEXTE

Que reste-t-il de l'héritage olympique ?

■ La venue des Jeux olympiques à Montréal avait soulevé de très grands espoirs. Dans l'euphorie ambiante, on croyait qu'ils allaient métamorphoser un quartier pauvre de Montréal, encourager l'activité physique et léguer de formidables infrastructures sportives aux générations suivantes. Avait-on placé la barre trop haute ?



Jean-Simon Gagné

JSgagne@lesoleil.com



LES JEUX DE MONTRÉAL

25 ANS DÉJÀ



Le maire Jean Drapeau expliquant en 1975 à l'Assemblée nationale comment les Jeux de Montréal pouvaient s'autofinancer.



La tour en construction, destinée à faire partie de la silhouette de Montréal.



« Les Jeux n'ont pas été une erreur. C'est le type d'équipements que l'on a construits et le lieu où on les a implantés qui posent des problèmes », analyse Jean-Claude Marsan, qui a présidé un comité sur l'avenir du stade, en 1977.

L'image du Stade olympique, avec sa tour inclinée, est devenue l'une des principales cartes de visite de Montréal à travers le monde. Dans le jargon touristique, on a pris l'habitude de dire qu'« elle fait partie intégrante de la silhouette de la métropole ». Le guide Michelin accorde même trois étoiles à la vue imprenable du haut de la tour inclinée. Mais le rêve d'un parc olympique entièrement dédié au sport et à la chevalerie olympique a fait long feu. Si les piscines et le centre sportif accueillent plus de 200 000 personnes par année, le stade lui-même s'en remet à autre chose pour

comblent les 22 millions de déficit de la Régie des installations olympiques (RIO), en 2000. Plus de 62% des revenus proviennent désormais des salons et des expositions, contre moins de 10% pour le sport. Il y a trois ans, compte tenu du petit nombre d'événements sportifs présentés au stade, le président de la RIO avait même brièvement jonglé avec l'idée d'en changer le nom ! Un milliard sept cents millions de dollars plus tard, Montréal peut s'enorgueillir de disposer d'un des halls d'exposition parmi les plus coûteux du monde.

Plus de 62 % des revenus sont issus des salons et des expositions

Et la tendance ne s'inversera pas de sitôt. Les Alouettes sont partis en 1998; les Expos pourraient les suivre sous peu. En fait, les 81 matches de l'équipe de baseball à domicile rapporteraient environ 500 000 dollars par année à la Régie. Un seul salon d'envergure, lorsque la toile ne se déchire pas, génère des revenus équivalents en une semaine. « Le drame de la RIO, c'est que le sport n'a jamais généré des revenus suffisants pour rentabiliser les opérations », soupire Pierre Bibeau, président de la Régie de 1989 à 1995. Pour lui, le stade demeure un bâtiment inachevé,

qui n'a jamais pleinement réalisé sa vocation sportive. « Au départ, le stade et sa tour devaient accueillir des gymnases, des tennis et des équipements qui auraient pu servir au grand public », explique Pierre Bibeau. « Mais les infrastructures olympiques ont coûté tellement cher que personne n'a osé y investir encore davantage pour le sport. Nous avions déjà donné. »

Le petit frère du stade, le vélodrome, dont la forme rappelle le casque d'un cycliste, a lui aussi entamé une seconde carrière fort éloignée du sport.

Voir OLYMPIQUE en A 18 ►

Spéciaux valides les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 juillet 2001, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

Concombre anglais
Origine du Canada
77¢ chacun



Chou-fleur
du Québec
1.27\$ chacun

Clémentines
importées
1.67\$ la livre

Champignons frais
entiers
BLANC
de l'Ontario
1.27\$ le contenant de 227 g

Melon d'eau
SANS PÉPINS
des États-Unis
67¢ la livre

Pommes de terre
SAC DE 10 LIVRES
Variété « Russet »
de l'Île d'Orléans
1.97\$ le sac de 10 livres

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos : titres indicatifs seulement.



LES JEUX DE MONTRÉAL: 25 ANS DÉJÀ



OLYMPIQUE

Suite de la A 17

Le complexe, où les télévisions du monde devaient pouvoir filmer sans éclairage artificiel, a été recyclé en biodôme en 1989. Faute de pouvoir être démontée, la piste de vélo a été démolie. «Le vélodrome nous coûtait trois millions de dollars d'entretien par année. Tout ça pour 12 cyclistes», explique Jean-Marc Bard, alors président par intérim de la RIO. L'architecte Roger Taillibert était complètement ahuri de notre décision. Mais une province de sept millions de personnes ne pouvait assumer des coûts semblables. Pour la petite histoire, sachez que le centre national cycliste de Bromont a racheté, l'an dernier, la piste de vélo utilisée pour les Jeux olympiques d'Atlanta.

«Les Jeux n'ont pas été une erreur. C'est le type d'équipements que l'on a construits et le lieu où on les a implantés qui posent des problèmes», analyse Jean-Claude Marsan, qui a présidé un comité sur l'avenir du Stade, en 1977. «Les projets de M. Drapeau — Dieu ait son âme — étaient complètement aberrants. Avait-on besoin d'un vélodrome de 50 millions? D'un village olympique



Le concepteur du Stade, l'architecte Roger Taillibert.

calqué sur un machin de Nice?» interroge-t-il. Pour M. Marsan, la construction du Stade, sur un terrain qui devait accueillir les Jeux de l'Empire à la fin des années 1930, relevait de la pensée magique. «L'idée de revitaliser un quartier pauvre (Hochelaga-Maisonneuve) ou d'encourager l'activité physique avec la construction d'un stade appartient au discours électoral des politiciens. Monsieur Drapeau venait de l'est de Montréal. Il voulait favoriser son coin de pays. C'est très gentil, mais ça n'a pas enrichi les gens du quartier. Le Stade constitue un équipement régional ou national, mais il n'a rien à voir avec les alentours», soutient-il.

«La construction du Stade s'est faite en marge du quartier, ajoute Pierre Bibeau. La décision de le terminer envers et contre tous a été prise pour sauver la face de Montréal et tenir les Jeux. On dirait une île. Peu de restaurants ou de commerces sont venus se greffer autour, ce qui fait que les gens quittent les lieux après un match de baseball ou une exposition. C'est tout le contraire des constructions plus modestes, comme le Centre Claude-Robillard ou Étienne-Desmarceaux, qui sont bien intégrés à leur quartier.» Pour lui, le stade et le vélodrome s'adressaient à des sportifs pratiquant des sports d'élite, ce qui n'était pas très réaliste. «Jean Drapeau croyait que les Jeux allaient attirer des tonnes de nouveaux adeptes de l'escrime ou du triple saut. C'était une erreur. On avait mal évalué les besoins et les goûts de la population. En plus, on n'avait pas vraiment songé à en faire un centre pour tout le Québec ou pour l'est du Canada.»

AUCUNE CORRÉLATION

Aujourd'hui, l'idée d'établir un lien direct entre l'activité physique et le sport d'élite fait sourire la plupart des spécialistes. «Ce sont deux mondes complètement différents. Faire une équation entre les deux apparaît audacieux. Il y a peu de comparaisons possibles entre une personne de 50 ans qui fait une marche de santé et une autre qui court le 100 mètres pour une compétition», avance Jocelyn East, conseiller en recherche au Secrétariat au loisir et aux sports du Québec. «Ça n'enlève aucun mérite au sport d'élite, ça ne veut pas dire que les Jeux de 1976 n'ont pas suscité de vocations sportives, mais il faut être prudent», conclut-il.

En fait, dans les années qui ont suivi les Jeux de Montréal, la plupart des fédérations sportives ont vu leur clientèle augmenter de manière importante. La fièvre retomba toutefois au bout de quelques années. Par-dessus tout, on assista à une véritable ruée vers la gymnastique, à la suite des exploits de la reine des Jeux, Nadia Comaneci. «Après les Jeux, certains clubs de gymnastique devaient même placer des jeunes sur des listes d'attente, tellement les demandes d'inscriptions étaient nombreuses», rappelle Jacinthe Lussier, de la Fédération de gymnastique du Québec. On ne voit plus ça maintenant. Il y a davantage de clubs et les choses se sont quelque peu stabilisées.»



L'idée de revitaliser un quartier pauvre (Hochelaga-Maisonneuve) ou d'encourager l'activité physique avec la construction d'un stade appartient au discours électoral des politiciens, selon Pierre Bibeau, président de la Régie de 1989 à 1995. Cela n'a pas enrichi les gens du quartier, ajoute-t-il.

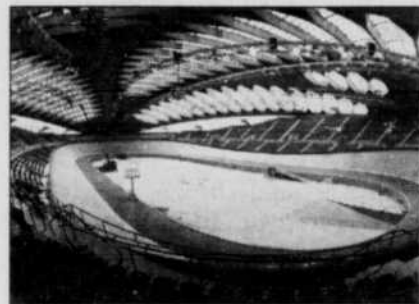
LA DÉMESURE OLYMPIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- Prix payé par le réseau américain de télévision CBS pour l'obtention des droits de retransmission des Jeux de Rome, en 1960: **394 000 dollars US.**
- Prix payé par le réseau américain de télévision ABC pour l'obtention des droits de retransmission des Jeux de Montréal, en 1976: **25 millions de dollars US.**
- Prix payé par le réseau américain de télévision ABC pour l'obtention des droits de retransmission des Jeux de Sydney, en 2000: **705 millions de dollars US.**
- Pourcentage d'augmentation des droits de télévision, de 1960 à 2000: **1800%.**
- Somme gagnée à titre de joueur de baseball professionnel par Jim Thorpe, en 1909 et 1910. Pour l'avoir acceptée, l'athlète américain fut accusé d'avoir enfreint les règles du sport amateur et se vit retirer ses médailles d'or remportées au décaathlon et au pentathlon des Jeux de Stockholm, en 1912: **360 dollars.**
- Salaire annuel du joueur des Lakers de Los Angeles Shaquille O'Neal, membre de l'équipe américaine de basketball aux Jeux de Sydney, en 2000: **19 285 715\$.**
- Budget des Jeux de Montréal, en 1976: **207 millions de dollars.**
- Budget (estimé) des Jeux d'Athènes, en 2004: **1,7 milliard de dollars US.**
- Nombre d'athlètes aux Jeux d'Athènes, en 1896: **245.**
- Nombre d'athlètes aux Jeux de Montréal, en 1976: **6028.**
- Nombre d'athlètes aux Jeux de Sydney, en 2000: **10 651.**
- Record du monde du 100 mètres (athlétisme), en 1896: **10,8 s.**
- Record du monde du 100 mètres (athlétisme), en 1976: **9,95 s.**
- Record du monde du 100 mètres (athlétisme), en 2001: **9,79 s.**

LA DETTE OLYMPIQUE EN CHIFFRES

- Dette olympique au 31 juin 2001: **334 millions**
- Échéance prévue: **2006**
- Coût total des installations olympiques: **2,7 milliards**
- Intérêts payés sur la dette olympique: **1,2 milliard**
- Estimation du coût du Stade, au moment du choix de Montréal par le Comité international olympique, en mai 1970: **40 millions**
- Coût réel du Stade (intérêts compris): **1,7 milliard**

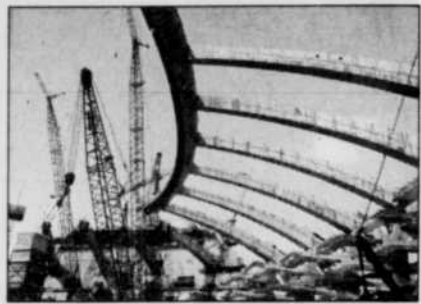
Les statistiques actuelles sur l'activité physique ne permettent pas d'affirmer que les Québécois sont plus en forme qu'en 1976. Chez les jeunes, ce serait plutôt le contraire. Au Canada, 60% des 12 à 21 ans ne répondraient pas aux critères de bonne condition physique. À leur décharge, il convient de rappeler que vers 1976, on comparait la condition physique moyenne d'un jeune Canadien à celle d'un Suédois de 60 ans! Quant aux idéaux de participation olympique, si chers au fondateur des Jeux olympiques, le baron Pierre de Coubertin, ils sont parfois mis à rude épreuve. «Depuis quelques années, malgré une augmentation régulière du nombre de jeunes sportifs, on assiste à



Les installations du vélodrome en 1976, maintenant converti en Biodôme.

un curieux phénomène», explique Jean-Claude Baert, directeur général de la Fédération québécoise d'athlétisme. «Vers 17 ou 18 ans, quand ils ne se classent pas parmi les tout premiers de la province ou du pays, ils abandonnent. Avant, le sport était une sorte d'activité sociale, même pour les moins bons. Ce n'est plus le cas.»

Il n'importe. Vingt-cinq ans plus tard, les spécialistes n'ont pas fini de se quereller sur ce que le Québec aurait pu faire avec les quelque 2,7 milliards engouffrés dans l'aventure olympique. L'exercice ne date pas d'hier. Quelques mois après les Jeux, le journaliste Nick Auf Der Maur s'était amusé à calculer ce qu'on aurait pu faire avec l'argent des Olympiques. «Au taux actuel, écrivait-il, un investissement d'un milliard à Montréal aurait pu signifier des logements à loyer modique pour 120 000 per-



La structure du Stade olympique lors de sa construction.

sonnes (40 000 unités à 25 000 dollars). Pensons qu'à Montréal, 15 000 logements n'ont pas l'eau chaude et 11 000 n'ont ni baignoire ni douche.»

En définitive, l'héritage olympique n'est pas toujours où on le croit. Ainsi, il convient de souligner l'incroyable popularité du prénom «Nadia», au cours des années qui suivirent les Jeux de 1976. Dans son livre *Les prénoms* (Traité, 1997), le démographe Louis Duchesne révèle qu'au Québec, durant les douze mois qui suivirent les Jeux, une petite fille sur 62 reçut le prénom de la jeune prodige roumaine.

La fièvre sera de courte durée. Les petites Nadia deviendront moins nombreuses dès le début des années 1980. En l'an 2000, le prénom ne se classe plus qu'au 204^e rang.

À peine 24 petites Québécoises l'ont reçu en l'an 2000.

TEXTES À VENIR

DIMANCHE

- Entrevue avec Nadia Comaneci
- 1976, la fin de l'âge de pierre
- «Charron à tout bousillé»
- À un cheveu de perdre les Jeux

LUNDI

- Le scandale est-allemand
- Montréal, un rêve pour l'Est

MARDI

- Entrevue avec Greg Joy
- Rappelez-vous juillet 1976
- Les JO de 1976 au... Peps
- Chronique controversée

Ouverte au public de 10h à 21h tous les jours aux GALERIES DE LA CAPITALE

PRO-FAB II

KINSMEN
Je rêve à toit!

Billets en vente
En appelant au 1-877 maison-K ou sur Internet à maisonkinsmen.qc.ca

3 options
1-Charlesbourg Tout inclus 2-Votre terrain jusqu'à 250 km 3-200 000\$ Argent comptant

En plus 264 prix à gratter d'une valeur totale de 81 768\$

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

DIAMANT
CANAC-MARQUIS GRENIER

PLATINE
VILLAS DE CHARLESBOURG

BOLDUC

CORBEIL

ROYAL LEPAGE

TVR

AMR

GALERIES DE LA CAPITALE

Auto-cueillette des fraises et des framboises

Ferme LIZ Ouellet
1571, Chemin Royal St-Pierre, Ile d'Orléans
Auto-cueillette de framboises
828-0444

Fraisiers André Carrier
907, rue Principale St-Étienne de Lauzon
Bientôt: framboises!
831-8817

Ferme Le Conte de Roussel
6167, avenue Royale L'Ange-Gardien
Kiosque à la ferme
822-1649

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Belle hypocrisie

Belle hypocrisie que celle de nos politiciens canadiens et ontariens, Jean Chrétien en tête, qui ont déploré la situation des droits de la personne en Chine dans leur campagne pour mousser la candidature de Toronto aux Jeux olympiques de 2008. Il n'y a pas si longtemps, en 1998, les politiciens de Vancouver ont utilisé des arguments politiques de même nature pour contrer la ville de Québec, qui tentait d'obtenir la candidature canadienne aux Jeux d'hiver de 2010. À l'époque, c'est l'agenda souverainiste qui était dénoncé!

Bien sûr que la Chine viole les droits de la personne. Bien sûr qu'elle a étouffé la liberté sur la place Tiananmen. Mais il s'agit là du même pays qui jouit de l'appui actif du gouvernement canadien dans sa démarche pour accéder à l'Organisation mondiale du commerce. Et c'est dans ce même pays que le premier ministre Jean Chrétien a dirigé une grande mission d'Équipe Canada en février. Nous encourageons nos institutions comme les universités ou nos villes à nouer des relations avec la Chine.

Le maire Jean Paul L'Allier rentre à peine d'une nouvelle mission en Chine, où il a jumelé sa ville avec celle de Xian. Le collège Mérici échangera des étudiants et professeurs avec l'école de tourisme de la ville jumelle; l'Institut national d'optique échange ses chercheurs; l'Université Laval veut exporter sa télé-médecine et veut ouvrir ses portes aux étudiants chinois; nous tiendrons un forum Québec-Xian-Changehun en décembre.

Bref, nous ne boycottons pas la Chine. Tout le monde s'arrache cet immense marché potentiel de 1,3 milliard d'habitants.

Si nous croyons vraiment que les Chinois ne méritent pas de présenter les Jeux olympiques en raison de leur régime politique, il faut pousser le raisonnement jusqu'au bout et boycotter ces Jeux, comme nous l'avons fait pour ceux de Moscou en 1980, en raison de l'invasion de l'Afghanistan.

Ce n'est pas la première fois que nous sommes en contradiction avec nos beaux principes. L'un des premiers gestes posés par le gouvernement Chrétien, après la prise du pouvoir en 1992, fut de mettre fin à la politique de l'ACDI qui liait son aide à l'étranger au respect des droits de la personne. En fait, toutes les démocraties sont placées devant deux écoles de pensée en ce domaine.

Les tenants de la ligne dure soutiennent que la seule manière de restaurer la démocratie est de punir les régimes totalitaires en boycottant leurs produits ou en leur bloquant leur participation aux organismes et événements internationaux. Les tenants de la ligne souple affirment qu'il faut, au contraire, maintenir et renforcer les liens diplomatiques et commerciaux avec ces pays, afin de les amener petit à petit à s'ouvrir à la démocratie.

On a vu ce débat au Sommet des Amériques à Québec, avec l'adoption d'une clause démocratique qui aurait pour effet d'exclure les régimes totalitaires de ce forum des hémisphères. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, préconise que l'on applique la même politique au sein de la francophonie et que l'on interdise aux dictateurs de participer aux Sommets des pays francophones. La majorité des parlementaires s'entendent sur ce principe général parce qu'il devient de plus en plus gênant de s'asseoir aux côtés des dictateurs devant la presse nationale et internationale.

Les tenants de la ligne dure ont donc raison. Le problème, c'est qu'ils abandonnent leurs principes dès que l'on parle de commerce.

Il faut donc prendre avec un grain de sel les belles remontrances de nos politiciens à l'endroit de la Chine dans le contexte des tractations entourant l'octroi des Jeux olympiques de 2008. La vertu retrouvée sera vite mise de côté.

STÉPHANE DION EST-IL LE POLITICIEN
 LE PLUS DÉTESTÉ AU QUÉBEC ?

Si MONSIEUR LANDRY
 CONNAISSAIT MIEUX
 LE CANADA,
 IL SAURAIT...



... QUE SUR CE SUJET,
 TOUTES LES PROVINCES
 PARTAGENT
 LE MÊME
 SENTIMENT!

REPRISE

L'examen de français écrit de 4^e secondaire: une autre supercherie

Suzanne-G. Chartrand

Professeure de didactique du français
Université Laval

(Au ministre de l'Éducation)

Comme vous le savez, l'examen de français écrit de 5^e secondaire est depuis longtemps sévèrement critiqué, critiques abondamment diffusées par les médias au cours des derniers mois. Dès 1994, j'avais exposé les nombreuses failles de cette épreuve ministérielle: *L'épreuve de français écrit de 5^e secondaire: Examen d'un échec* (*Le Devoir*, 20 juin 1994, p. A7). Quelques mois plus tard, la responsable du programme de français de votre ministère me demandait de concevoir, en ma qualité de spécialiste de l'enseignement de l'argumentation, les parties portant sur l'enseignement des textes argumentatifs dans le nouveau programme de français pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire.

J'ai alors accepté cette responsabilité en exigeant toutefois d'être consultée au moment de la préparation de l'examen de 5^e secondaire (prévu pour juin 2002) afin qu'il évalue réellement la compétence argumentative des élèves et leur maîtrise de la langue écrite, ce qui constitue l'objectif central du programme d'études de français de 1995.

M. le ministre, votre ministère vient de produire une «épreuve d'appoint» pour évaluer les compétences des élèves de 4^e secondaire en écriture de textes argumentatifs. Non seulement ni moi, ni les rares personnes qui travaillons dans ce domaine n'avons été consultées (les gens compétents étant des trouble-fête, on a l'habitude de les écarter), mais cette épreuve est tout bonnement inacceptable, ce qui est nettement plus grave.

L'évaluation proposée par le MEQ noie l'essentiel dans l'accessoire. Elle accorde une place prépondérante (60 points sur un total de 100 points) à l'«adaptation à la situation de communication et de cohérence» (sic). Ces aspects sont évalués selon des critères souvent arbitraires (la stratégie réfutative est-elle dominante? la conclusion rappelle-t-elle la thèse?), quand ils ne

sont pas erronés (confusions entre argument, fondement de l'argument et exemplification de l'argument; entre thèse et point de vue).

La grille de correction utilise un jargon qui n'a rien de rigoureux et s'éloigne souvent du vocabulaire employé dans le programme d'études (que signifient les expressions séquence secondaire, référent linguistique? Depuis quand la syntaxe et le lexique du français sont-ils des procédés linguistiques?). Enfin, on pourrait écrire un chapitre sur l'indigence de la tâche d'écriture imposée aux élèves (situation de communication artificielle, absence d'enjeu argumentatif, sujet abscons, etc.).

Dans l'évaluation de la compétence à écrire, les aspects grammaticaux: la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, le lexique ne comptent que pour 40 % de la note globale.

Pensez donc qu'un élève de 16 ans peut accumuler 24 erreurs de français dans un texte d'une page et demie et mériter 16 points sur 40! En fait, après 11 années d'études, les élèves qui n'ont aucune maîtrise de la syntaxe, de la ponctuation, du lexique et de l'orthographe du français pourront encore être diplômés, s'ils ont bien appris la recette et réussissent à obtenir au moins 44 points sur les 60 octroyés pour les autres aspects évalués.

Aussi longtemps qu'on évaluera les apprentissages à partir de ce genre de grille, les élèves du secondaire pourront se dire qu'écrire convenablement n'est pas nécessaire pour réussir ses études secondaires. C'est d'ailleurs ce qu'ils comprennent dès le primaire et, malheureusement, ils ont raison.

En fin de compte, pareil examen risque fort d'annihiler tous les efforts déployés par les enseignantes et les enseignants afin que leurs élèves maîtrisent mieux le français écrit et apprennent réellement à argumenter, c'est-à-dire à défendre un point de vue de façon intelligente.

S'il constitue la base pour l'élaboration de l'épreuve de 5^e secondaire, il imposera encore aux enseignants de français d'enseigner à leurs élèves comment répondre aux exigences d'une évaluation mal

conçue (c'est ce qu'ils sont contraints de faire depuis 15 ans). Le bachotage prendra encore la place d'une véritable formation en français à la fin du secondaire. Et pourtant nous savons tous qu'il faut que les jeunes Québécois accroissent leur maîtrise du français écrit...

La responsable de l'évaluation du ministère prétend que cette épreuve pourra être modifiée à la suite d'une consultation auprès des enseignants de 4^e secondaire. Mais comment ces enseignants, qui n'ont reçu pour la plupart aucune formation sur les orientations et les contenus de ce nouveau programme d'études, en particulier sur l'argumentation, pourraient-ils tout d'un coup porter un regard critique sur cette épreuve où tout est nouveau: la démarche, la tâche, le mode d'évaluation, les contenus évalués, les critères de correction, etc.?

PRÉPARATION DE 75 PAGES

Car au Québec, en matière d'évaluation, on se distingue: nulle part au monde, un examen de français ne s'échelonne sur deux semaines, n'adopte une démarche aussi alambiquée et ne nécessite des documents de préparation totalisant 75 pages!

Que veut-on mesurer au juste? Qu'est-ce que la société québécoise attend d'une épreuve de français nécessaire à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires? La réponse, vous en conviendrez, est simple: on désire que le ministère de l'Éducation procède à une évaluation rigoureuse de la compétence des jeunes à rédiger correctement un court texte exposant une opinion soutenue par des arguments, sur un sujet qui leur est familier.

Personne au Québec ne peut accepter que des élèves de 5^e secondaire, ayant fait plus de 20 erreurs de français dans un texte de 400 mots sur un sujet préparé deux semaines à l'avance, puissent obtenir la note de passage à un examen de français écrit. J'ose encore espérer qu'un débat aura lieu sur cette importante question et que la préparation de l'épreuve de 5^e secondaire ne se fera pas en cachette ni à partir de pré-supposés didactiques et docimologiques aussi discutables.

Déconnecté ou emmerdeur, ce chroniqueur

Mario Nicol

Employé de la SAQ et délégué syndical

(En réponse à l'article du 7 juillet 2001, de Jérôme-Henri Dejardin)

J.-H. Dejardin frappe encore. Après s'être attaqué personnellement à un collègue de travail employé de la SAQ il y a quelques semaines, le voilà qui s'abat sur un pauvre étudiant, employé comme serveur dans un établissement qui sert des vins et spiritueux sur une terrasse.

Il reproche à cette jeune personne de ne pas avoir eu d'opinion à l'égard d'un vin apparaissant sur la carte des vins de cet établissement et reproche à cet établissement de ne pas avoir embauché un serveur qui soit un «connaisseur», voire au moins un étudiant en hôtellerie.

Pourtant, lui, le supposé expert qui est justement payé par votre journal pour faire découvrir à vos lecteurs, entre autres, les nouveautés disponibles sur le marché, ne connaissait pas ce produit.

Il est peut-être plus enclin à nous faire découvrir les produits que lui offrent gracieusement les représentants promotionnels ou ceux offerts gracieusement par ceux-ci dans des dégustations organisées. Il semble être plus hésitant à faire des découvertes quand il doit payer de sa poche. Comment un supposé connaisseur comme lui peut-il reprocher à un novice de ne pas connaître un nouveau produit sur le marché, alors que lui-même ne le connaît pas?

Lorsque j'étais étudiant, ma culture sur les vins était inexistante pour une simple raison: je n'avais pas les moyens d'en acheter. La prétention au titre de «connaisseur» ne vient pas d'une quelconque formation reçue, que ce soit en hôtellerie ou en sommellerie. Une telle formation peut certes nous apprendre les caractéristiques des différents cépages, des différents pays producteurs, des différentes régions ou appellations.

Mais aucune formation ne peut nous dire si un vin précis dans sa bouteille est une réussite ou un échec, s'il est bon ou mauvais. La seule façon de le savoir est d'y goûter.

Même un expert comme Michel Phaneuf nous disait, dans un article récent publié dans votre journal, que chaque millésime nous présente un nouveau vin et qu'on ne peut présumer qu'un vin affichant le millésime 2000 doit être bon si celui de 1999 l'était. C'est justement pour cela qu'il les goûte à nouveau à chaque année avant de publier ses opinions dans son guide des vins. Il faut donc être déconnecté de la réalité ou tout simplement être un emmerdeur professionnel pour reprocher à quelqu'un qui vend du vin de ne pas avoir une opinion sur un vin qu'il n'a pas goûté.

Je travaille à la SAQ depuis 20 ans et je goûte environ 200 vins différents à chaque année. La SAQ a vendu 4314 vins différents l'an dernier (source site saq.com). C'est donc dire que je ne goûte que 4,6 % des vins que l'on vend à chaque année. Donc, si vous me demandez si le vin contenu dans telle bouteille est bon, il y a 95,4 % des chances que je ne l'aie pas goûté cette année.

Bien sûr, certains employés en goûtent plus et d'autres moins. Certains de nos conseillers en vin, qui, comme M. Dejardin, sont invités à des dégus-

tations organisées par les différents promoteurs et ils ont la chance d'en déguster un plus grand nombre. Mais si vous vous présentez en succursale cet été et que vous demandez à une jeune étudiante de 19 ans si ce vin est bon, vous risquez d'être déçu de sa réponse.

Ce n'est pas parce qu'on vend un vin qu'on y a nécessairement goûté, pas plus que le boucher n'a goûté le bœuf qu'il vous vend ou l'épicier n'a goûté les 50 marques de pain qu'il vend. Cette attitude d'intolérance exprimée dans cet article ne fait qu'encourager le consommateur à penser que parce qu'on vend du vin, on a une opinion sur le contenu de chaque bouteille.

En terminant, si M. Dejardin, malgré sa vaste connaissance des produits vinicoles, n'est pas en mesure de choisir un vin sur une carte des vins sans obtenir l'avis d'un étudiant il n'a qu'à fréquenter des établissements haut de gamme. Quand on paie le gros prix, on a raison d'exiger un service professionnel et on peut se permettre de critiquer si on ne l'obtient pas. Mais peut-être que M. Dejardin est trop cheap.

LE QUÉBEC LE CANADA

Chrétien comprend Poutine



Le premier ministre Jean Chrétien a déjeuné avec le président Vladimir Poutine au Kremlin, hier. Il s'est dit prêt à donner au leader russe le bénéfice du doute sur plusieurs questions litigieuses, dont l'expulsion de l'entreprise canadienne Norex Pétroleum d'un champ pétrolier en Sibirie et les présumées violations des droits de la personne en Tchétchénie. M. Chrétien, qui était accompagné de son petit-fils Philipp, a fait remarquer qu'il était «très difficile de passer d'un régime communiste à un régime capitaliste.» (PC)

Charbonneau veut bouter les tyrans hors de la francophonie

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Une présidence est ce qu'en fait son titulaire. Jean-Pierre Charbonneau entend utiliser celle qu'il vient d'obtenir sur la scène internationale pour mener une croisade en vue d'exclure les dictateurs des Sommets de la francophonie.

C'est ce qu'a indiqué mercredi le président de l'Assemblée nationale du Québec au lendemain de son élection à la tête de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Lors d'une longue entrevue, M. Charbonneau a exposé des vues on ne peut plus claires sur le sujet. Ceux qui utilisent la force pour obtenir le pouvoir ou s'y maintenir devraient être mis à l'écart des grands rendez-vous des pays utilisant le français.

Dans la même foulée, M. Charbonneau s'est dit tout aussi favorable à l'imposition de sanctions à ces gouvernants. «Un pays exclu doit savoir qu'il y a un prix à payer. Il est clair que ce gouvernement ne doit pas être favorisé», quitte à ce que l'aide humanitaire transite par les organisations non gouvernementales.

Un parcours du combattant apparaît devant le parlementaire québécois. Le bannissement de ceux qui emploient la méthode forte pour accéder à la tête d'un État est loin de faire l'unanimité. En 1997, lors du Sommet tenu au Vietnam, le premier ministre québécois Lucien Bouchard a été désavoué par son allié, la France, lorsqu'il a voulu faire adopter le principe de réprimander les pays violant les droits de l'homme.

Lundi, à Québec, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali a dit douter que les autres chefs d'État se résoudront à expulser les dictateurs. Lorsqu'il dirigeait l'ONU — l'Organisation des nations unies —, il s'objectait aux sanctions parce qu'elles frappaient, a-t-il déjà soutenu, le peuple et non les dirigeants.

BUT DIFFICILE À ATTEINDRE

Jean-Pierre Charbonneau a convenu qu'il sera difficile d'atteindre son but, lors du prochain Sommet, qui se déroulera, l'hiver prochain, à Beyrouth, au Liban. Mais il entend semer pour l'avenir.

C'est là que son accession à la tête de l'Assemblée des parlementaires francophones lui servira. Par le passé, cette Assemblée a été à la remorque des événements, a laissé entendre le parlementaire. Les chefs d'État fixent à la fin d'un Sommet le thème du prochain rendez-vous. «Il faut donc intervenir dans l'agenda», a-t-il dit de son groupe de parlementaires, seule instance consultative de l'organisation réunissant les leaders des pays.

Le forum qu'il préside s'est doté de règles qui écartent de ses rangs ceux qui utilisent la force pour prendre le pouvoir. «Ce qui est établi, c'est que la violence et les coups d'État, ça ne fon-

ctionne plus, a repris le parlementaire québécois. Mon discours (à Beyrouth) sera celui de la cohérence.

«Je demanderai que les dictateurs soient exclus. Que l'organisation de la Francophonie se mette au diapason de celle de ses parlementaires.»

Lundi, M. Charbonneau a interpellé publiquement Boutros Boutros-Ghali sur le même thème de la cohérence. Il ne croit pas que l'ex-numéro un de l'ONU constitue un obstacle à ses visées. Tout influe qu'il puisse être, il n'est que le haut fonctionnaire d'une organisation internationale, a suggéré le député de Borduas à l'Assemblée nationale.

«Ce n'est pas à lui d'établir les règles. Il a d'ailleurs indiqué aux journalistes que cela ne lui appartient pas» de statuer sur une question comme l'imposition de sanctions.

Lucien Bouchard avait déjà tenté le coup lors du Sommet de la francophonie tenu au Vietnam en 1997

M. Charbonneau est revenu sur la gêne ressentie par plusieurs à Moncton, en 1999. «Les gens ont vu des dictateurs du Congo ou du Rwanda se retrouver au Sommet. Ils se sont dit "Vous tenez des discours sur la démocratie et vous acceptez cela?" Il y a eu tout un ballet artistique d'explications diplomatiques.»

Selon lui, les esprits sont mûrs pour que se produise l'avancée démocratique qu'il souhaite. Au Liban, croit-il, le premier ministre Jean Chrétien devra appuyer l'idée de réprimander les dictateurs. Question de cohérence, a répété M. Charbonneau. M. Chrétien n'a-t-il pas pris position pour une clause démocratique au Sommet des Amériques?

Lors de la tenue de cette autre tribune internationale, dressée à Québec, en avril, M. Charbonneau a été rabroué par le chef de son propre gouvernement, Bernard Landry, et critiqué par le meneur de l'opposition, Jean Charest, pour avoir pourfendu le secret entourant les tractations sur le Sommet des Amériques. Des regrets? «Je n'ai pas d'ordre à prendre du gouvernement.»

M. Charbonneau a laissé entendre qu'il continuera d'afficher la même indépendance d'esprit. Au sein de la francophonie et ailleurs. Il a indiqué qu'il travaille à créer un nouveau lieu d'échange pour les parlementaires.

Cette fois, s'y retrouveraient les élus des provinces et territoires canadiens, à l'exclusion de ceux siégeant au gouvernement fédéral. Il s'agit d'une idée amenée par Jean Charest, a-t-il précisé. Un tel regroupement existe aux États-Unis et au Brésil, a-t-il poursuivi. «Le Mexique, l'Argentine, le Brésil, ce n'est pas un projet de "séparatistes", a-t-il ironisé, question se stimuler un enthousiasme qui ne semble pas être très fort dans les autres provinces.

Haouari jugé coupable

■ NEW YORK (AP, PC) — Les jurés d'un tribunal de Manhattan ont reconnu, hier, l'Algérien Mokhtar Haouari coupable de complicité en vue de commettre un attentat.

Cet Algérien de 32 ans était jugé à New York pour avoir fourni une aide logistique à son compatriote Ahmed Ressam. Ce dernier avait été reconnu coupable, en avril, d'avoir projeté de poser des bombes aux États-Unis à l'occasion des fêtes du passage à l'an 2000.

Haouari devrait porter ce jugement en appel, a fait savoir son avocat, Daniel J. Ollen, ajoutant qu'il était encore trop tôt pour préciser sur quelles bases reposerait cet appel.

«Nous sommes déçus, mais pas étonnés, a déclaré l'avocat une fois que la décision eut été rendue. Ce verdict est pas mal celui auquel nous nous attendions, presque depuis le premier jour.» Le jury fédéral avait complété sa première journée de délibérations, jeudi, sans parvenir à un verdict.

Passible d'une peine de 100 ans de prison, Haouari a aidé Ressam en lui donnant 3000 \$ US en liquide, un faux permis de conduire et le nom d'un contact à son arrivée aux États-Unis. Il a été arrêté le 10 janvier, à Montréal.

Témoin vedette de l'accusation dans le procès Haouari, Ressam avait été reconnu coupable, le 6 avril, à Los Angeles, de complot terroriste. L'homme âgé de 33 ans risque jusqu'à 130 ans de prison, mais négocie une peine moins lourde en

échange d'une coopération avec les autorités américaines. Fixé initialement au 28 juin, le verdict a été repoussé au 25 juillet.

L'autre témoin de l'accusation a été Abdel Ghani Meskini, un Algérien vivant à Brooklyn qui s'est rendu à Seattle pour accueillir Ressam, en décembre 1999. Comme son compatriote, il a plaidé coupable de complot terroriste en vue d'obtenir la clémence contre des informations sur le réseau terroriste.

Ahmed Ressam avait été arrêté le 14 décembre 1999 à Port Angeles (État de Washington), à la frontière canado-américaine, juste après son débarquement d'un traversier provenant de Colombie-Britannique.

Les douaniers avaient découvert dans son véhicule de location 130 kilos de nitroglycérine et quatre détonateurs. Même si la destination exacte de ce matériel est restée inconnue, les procureurs ont estimé qu'il visait à tuer des centaines de personnes à l'occasion des festivités du millénaire. Selon l'accusation, il avait projeté de faire exploser une bombe à l'Aéroport international de Los Angeles.

Les enquêteurs américains cherchent également à en savoir plus sur le réseau islamiste basé à Montréal, dont Ressam est originaire, notamment ses liens avec l'organisation terroriste d'Oussama ben Laden.



Mokhtar Haouari

LOTO-QUÉBEC

La guerre de chiffres devient une guerre de mots

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

QUÉBEC — Loto-Québec maintient que le taux de retour de ses appareils de loterie vidéo aux joueurs est correct et exige toujours une rétractation du professeur Pierre P. Tremblay, de l'Université du Québec à Montréal, qui a émis des doutes sur le sujet.

La société d'État a publié un communiqué de presse, hier, pour réagir au Syndicat des professeurs de l'UQAM, qui l'accusait, jeudi, d'avoir voulu museler son professeur en lui expédiant une mise en demeure. M. Tremblay fait valoir que le rapport annuel de Loto-Québec montre que la société a retourné 76 % de leurs mises aux joueurs, alors que les règlements de la Régie des alcools, des courses et des jeux, spécifie que ce retour doit être d'au moins 83 %.

Loto-Québec réitère que les appareils retournent en moyenne 92 % de la mise, et affirme que le retour annuel n'est que de 76 % parce que les joueurs réinvestissent leurs gains dans le jeu au lieu de les empocher. Le communiqué précise que le professeur Tremblay a été cadre à Loto-Québec de 1980 à 1984, et ajoute que sa connaissance de l'organisation aurait dû «l'inciter à la prudence quant à l'interprétation des chiffres».

Le professeur nie avoir été imprudent. «Loto-Québec est intègre, je n'ai pas de difficulté à affirmer ça. Je ne les accuse de rien, je veux seulement comprendre comment ils font leurs calculs. Je suis prêt à croire qu'ils respectent les normes de l'industrie, ils ont juste à m'expliquer comment.»

Pierre P. Tremblay a été directeur des tirages et de la sécurité au sein de la société d'État au début des années 80. Engagé comme chargé de projet en 1980, il a démissionné de son poste de cadre en 1984. «Nous n'avions pas tout à fait les mêmes orientations. Je n'étais pas d'accord avec l'exploitation des loteries et j'avais des problèmes avec la gestion.»

«Quand je suis parti, j'ai eu une prime de départ qui équivalait à un an de salaire et ils ont financé ma thèse de doctorat qui traitait justement des loteries. Je ne crois pas que j'aurais eu droit à un tel traitement si j'étais parti en mauvais termes», no-

te-t-il. D'ailleurs, la thèse de doctorat qu'il a présentée en 1986 à l'Université de Montréal a bien servi la société d'État. À la lumière d'une étude faite auprès de 757 personnes, l'universitaire démontre que la consommation de loterie n'affectait pas le comportement des individus, contrairement à ce qu'affirmaient à l'époque certains sociologues comme Jacques Grandmaison.

«Ça les arrangeait bien à ce moment-là. Mais, aujourd'hui, parce que mon discours ne va pas dans le sens qu'ils souhaiteraient, ça ne fait plus leur affaire», fait-il remarquer.

LA FORMULE MAGIQUE

La société d'État soutient que les déclarations de l'universitaire créent un préjudice à son image. Elle signale au passage avoir «toujours soutenu la recherche universitaire, particulièrement dans [le] secteur d'activités [de M. Tremblay]».

Ce dernier attend toujours qu'on lui explique la formule magique. «Tout ce que je veux, c'est comprendre comment ils arrivent à ce chiffre-là (92 %). Ils vont devoir trouver un très bon mathématicien.»

Au lieu de répondre aux questions du professeur, le communiqué de presse reprend les accusations faites à son endroit et insiste pour qu'il se rétracte et rétablisse les faits.

«La réponse de Loto-Québec n'explique rien et passe trop vite sur les raisons qui l'ont poussée à recourir à une mise en demeure. On dit que j'accuse Loto-Québec de violer la loi alors que je n'ai jamais dit ça. J'ai dit que s'ils n'étaient pas capables d'expliquer la différence entre mes calculs et les leurs, que s'ils ne remettaient pas autant d'argent qu'ils disent, là, ils violeraient la loi. J'ai toujours pris de grandes précautions pour ne pas porter d'accusations directes», soutient M. Tremblay.

Pierre Leblais, premier vice-président des professeurs de l'UQAM, qui avait envoyé jeudi un communiqué condamnant la réaction excessive de Loto-Québec, reste sur sa faim.

«Le communiqué redit les mêmes choses, réaffirme les normes de l'industrie. On n'explique nul le part pourquoi on fait une mise en demeure, une attitude radicale qui reste inacceptable à nos yeux», réaffirme-t-il.

présente

Festival d'été de Québec

www.infofestival.com

5 au 15 juillet 2001

En collaboration avec

STCUQ

Je, tu, ils... nous allument!

Le macaron du Festival, seulement 8 \$

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Plus de fonctionnaires qu'en 96

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Contrairement à ce que suggèrent les mises à la retraite massives des dernières années, il y a plus de fonctionnaires à l'emploi du gouvernement en ce moment qu'en 1996. Et la fonction publique a désormais un visage majoritairement féminin. C'est ce qui ressort des dernières statistiques produites par le Conseil du trésor.

L'effectif de la fonction publique du Québec 2000 illustre le fait que l'État n'a pas subi une cure minceur. Selon le document, en 1996, ministères et organismes — ce qui exclut les réseaux de la santé et de l'éducation —, comptaient 65 018 postes à temps plein. En mars 2000, ce nombre a atteint 66 719. Cette hausse de 2,5 % s'est produite malgré le fait qu'environ 4 000 fonctionnaires sont devenus retraités, il y a deux ans.

C'est l'ouverture de nouveaux champs d'activité qui provoque cette situation. Le transfert des programmes fédéraux pour la formation de la main-d'œuvre et la perception des pensions alimentaires constituent les deux principaux secteurs.

La région de la capitale n'a bénéficié que de façon marginale de l'augmentation. Le nombre de serviteurs de l'État

y est passé de 29 712 à 29 745. Ce qui a changé chez les fonctionnaires, c'est le statut des travailleurs. Le nombre d'employés réguliers a fondu de 53 635 à 49 269. En parallèle, le total d'occasionnels a fait le contraire, passant de 11 223 à 16 673.

Interrogée à ce sujet, l'attachée politique chargée du dossier chez Sylvain Simard, le président du Conseil du trésor, a insisté pour dire que la situation est temporaire. Selon Parise Cormier, le portrait n'est d'ailleurs plus exact. Au total de mars 2000, il faut ajouter les 2253 personnes à qui un poste permanent a été octroyé parce qu'elles ont été à l'emploi de Québec pendant 55 mois au cours des 60 derniers.

D'ici deux ans, il faudra additionner les 9000 occasionnels qui ont réussi les concours conduisant à un poste à temps complet. Ce sera autant de personnes qui passeront de la colonne « occasionnels » à celle des « réguliers ».

Par ailleurs, les dernières données confirment une tendance constatée pour la première fois en 1997 : le monde des fonctionnaires est désormais composé en majorité de femmes. En mars 2000, elles occupaient 53,6 % des places, soit 35 572.

Bien entendu, le personnel de bureau pèse lourdement dans ce décompte,

avec pas moins de 85 % postes occupés par des femmes. Mais ces dernières effectuent un rattrapage considérable au sein des postes de haute direction. En cinq ans, le pourcentage de femmes chez les mandarins de la fonction publique a passé de 24 % à 35 %, la progression la plus importante dans toutes les catégories d'emploi.

Cela correspond à la volonté qu'a affichée à plusieurs reprises l'ex-premier ministre Lucien Bouchard de relever la présence féminine. « Cela va aussi avec le dossier de l'équité en emploi et de la place de plus en plus grande que prennent les femmes sur le marché du travail », a expliqué M^{me} Cormier.

La porte-parole du ministre Simard a confirmé que la haute fonction publique sert de locomotive dans le dossier de l'équité. « Il y avait un manque à cet endroit », a-t-elle ajouté.

Ce qui ne change pas dans le récent portrait statistique, c'est la place marginale réservée aux personnes handicapées (1,1 %), aux membres des communautés culturelles (2,1 %) et des jeunes. La part des emplois dévolus aux fonctionnaires ayant moins de 35 ans a même reculé de 15,8 % à 13,6 %. À ce sujet, Parise Cormier a rappelé que ces derniers ont récolté 59 % des nouveaux emplois, ces deux dernières années.

PROTOCOLE DE KYOTO

Anderson attend peu des États-Unis

■ OTTAWA — Les chances que les États-Unis adhèrent au Protocole de Kyoto sont quasi inexistantes, et ce, même si les autres nations industrielles ratifient cette entente sur les polluants atmosphériques, affirme le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson. Un éventuel retour de Washington au processus de Kyoto « est tellement improbable qu'il n'est pas réaliste d'y penser », a déclaré M. Anderson en entrevue, hier, à Ottawa. Selon toute vraisemblance, les Américains établiront plutôt un proces-

sus parallèle afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, a estimé le ministre, appelé à se prononcer sur la reprise des négociations de la sixième Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, lundi, à Bonn, en Allemagne. Le président des États-Unis, George Bush, a en effet dit croire que les changements climatiques étaient une question sérieuse. Il a d'ailleurs demandé à ce qu'un comité gouvernemental formule des recommandations quant à la façon d'y faire face. (PC)



La vie selon Johanne

Chérir chaque câlin
Chérir chaque bison
Chérir chaque instant

Lors de la naissance de mon premier enfant, j'ai souffert d'une complication majeure qui a nécessité 5 transfusions. J'ai imaginé le pire... Mais grâce à vos dons de sang, je suis aujourd'hui mère de deux enfants et je chéris chaque instant de la vie!

Merci

Johanne

Info-collecte:
418 650-7264 • 1 800 761-6610



HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

LANDRY À BERLIN

Les drapeaux divisent encore

BERLIN (PC) — C'est le drapeau canadien qui attendait le premier ministre Bernard Landry hier à l'hôtel de ville de Berlin, capitale de l'Allemagne.

Quand M. Landry s'est présenté en fin d'après-midi pour une brève rencontre avec le maire de Berlin et ministre-président du Land, Klaus Wowereit, le drapeau canadien flottait au vent à côté de celui de Berlin, de l'Union européenne et de l'Allemagne. M. Landry a pris la chose en riant. « C'est correct... pour l'instant », a-t-il dit.

Ce sont les autorités municipales berlinoises, visiblement peu au fait des questions intérieures québéco-canadiennes, qui avaient pris cette décision. Leur ignorance leur a même fait écrire le prénom de M. Landry comme « Bernhard » sur la plaque d'accueil.

Plus tôt en matinée, devant le Bundesrat, soit la Chambre haute qui réunit les représentants des 16 landers (provinces), aucun drapeau ne flottait, car on n'avait pas pu s'entendre sur ceux qu'il fallait y mettre à l'occasion du passage de M. Landry.

Pour arborer le drapeau québécois, il aurait fallu hisser ceux des 16 landers qui composent la fédération allemande. Comme les Allemands voulaient en plus hisser leur drapeau national, il aurait fallu, pour respecter le protocole, aussi hisser le drapeau national correspondant, celui du Canada.

Finalement, aucun drapeau n'a flotté au Bundesrat, alors que M. Landry a été présenté aux députés.

« On n'est pas obligé de refaire une guerre de drapeaux. On l'a réglée cette guerre des drapeaux », a déclaré l'ambassadrice du Canada en Allemagne, Marie Bernard-Meunier, qui était présente tant au Bundesrat qu'à l'hôtel de ville.

UN TEST

Malgré ces problèmes de drapeaux, le premier ministre Landry a raillé les Jean Chrétien et Stéphane Dion qui ont critiqué son attitude à l'occasion de la mission québécoise en Belgique et en Allemagne. Il leur a proposé un « test ».

« Je dis à MM. Dion et Chrétien : s'ils sont sincères, qu'ils nous offrent demain le statut de la Grande-Bretagne ou du Danemark dans l'Union européenne. Qu'ils établissent entre le Canada et le Québec les rapports que les pays européens ont entre eux et je vais aller à Ottawa et signer une entente de principe qui sera ratifiée par référendum dans les semaines qui suivront », a dit le premier ministre Landry.

Il a résumé ce statut ainsi : souveraineté pour le Québec et présence du Québec aux Nations unies, tout en maintenant entre le Canada et le Québec la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux.

Plongez dans vos VACANCES

Piscine creusée, équipée et installée
7995\$
à partir de Taxes en sus

NOUS POUVONS RÉALISER LE DESIGN DE VOTRE RÊVE

Plus de 25 ans d'expérience

CONCEPT PISCINE DESIGN
RBQ: 2747-1242-13

842-7642
1309, boul. Pie-XI Sud
Val-Bélair

RECOMMANDÉ

LA GRANDE VENTE
RETRO

SONY
Écran Géant 53po
• Image Justaposée à 2 syntoniseurs
• Filtrage en peigne numérique 3D
• 2 entrées vidéo à composantes
• Entrée de haut parleurs central
• Écran à contraste intégré
• Convergence entièrement numérique Flash Focus
• Télécommande universelle lumineuse préprogrammée

2498\$
36 versements 84⁷⁷\$
Rég.: 2999\$



SONY
Lecteur CD Walkman
• Protection électronique ESP
• Max antichoc
• Méga bas numérique
• Quatre modes de lecture
• Autonomie prolongée de 25 heures avec 2 piles AA

88\$



SONY
Magnéto 4 têtes Hi-Fi
• Têtes 19 microns
• Fonction haute vitesse
• Autorégulation d'horloge Auto Clock
• Entrées A/V frontales
• Saut publicitaire

178\$
12 versements 15⁹⁴\$



SONY
Mini chaîne AM/FM CD
• Puissance totale 24 W
• Double platine à cassette
• Chargeur carroussel de 3CD
• Écoutes d'ambiphonie arrière

378\$
24 versements 18⁰⁵\$



SONY
Téléviseur 27" Stéréo WEGA
• Modulation de la vitesse de balayage
• Commande de menu sur panneau frontal
• Entrée S-Video
• Sortie audio variable/live
• Filtrage en peigne numérique 3 lignes
• Entrée vidéo à composantes

998\$
36 versements 33⁸⁶\$



SONY
Radio cassette CD portable Stéréo
• Capacité de lecture de disque CDR/RW
• Méga bass
• Lecture CD programmable
• Platine à cassette à interruption automatique

118\$
12 versements 10⁵⁶\$

GRATUIT*
2 LAISSEZ-PASSER
Pour le
Valcartier
Village vacances
* À l'achat de 300\$ et plus.

GRATUIT
LAISSEZ-PASSER**
pour 2 personnes
à l'achat de ces produits au
FESTIVAL RETRO de JOLY
27-28-29 JUILLET 2001
www.retrojoly.com

QUÉBEC 840, rue Bouvier
627-0840

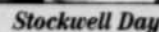
La clef de sol



* Conditionnel à l'approbation du service de crédit.
Programme de paiements par mensualité. Le taux d'intérêt est de 13,9%. Exemple : Pour un montant de 400\$, les frais du consommateur seront de 88\$ 08 mois pour une obligation du consommateur de 488\$.

Un ancien conseiller de Bourassa défendra Milosevic

Une cinquantaine de personnes ont été invitées à participer aux discussions. « Cette rencontre fait suite à un désir de construire une alternative conservatrice démocratique crédible et efficace au gouvernement libéral actuel », a déclaré Cliff Fryers, ancien président du Parti réformiste.



**Bientôt
d'autres
discussions
sur une
coalition
avec le PC**

Une conversation téléphonique – qui avait été interceptée et divulguée publiquement – révélait que lui et une autre conseillère de M. Bourassa, Diane Wilhelmy, désapprouvaient fortement la stratégie politique du leader québécois.

25 M\$ réclamés à Ottawa au nom de 50 000 réservistes

QUÉBEC — Trois ex-réservistes québécois réclament justice auprès de la défense nationale et du gouvernement fédéral, au nom de 50 000 de leurs confrères retraités des Forces armées canadiennes, qui s'estiment floués d'une somme de 25 millions \$ par une décision administrative du Conseil du trésor. Le lieutenant-colonel André Daigle, le lieutenant Jean-Guy Anetil et l'adjudant-chef Clermont Morin ont décidé de passer à l'offensive afin de faire annuler une décision politique qui consiste à nier le droit à des allocations de départ ou de retraite à des milliers de réservistes canadiens qui ont quitté la Force de réserve avant le 1^{er} avril 1997. Selon les trois ex-militaires membres de la Force de réserve et les calculs du Conseil du trésor, qui ont colligé les informations, la facture totale pour ces réservistes serait de 25 millions \$, soit une allocation de départ individuelle maximale de 280 \$ par année (sept jours par année de service à 40 \$ par jour) pour les retraités qui ont accumulé en moyenne entre 10 et 15 années de service. Le nombre de jours maximum reconnu étant de 210, l'allocation de départ maximale serait de 8400\$. (PC)

Hotte toujours en évaluation

■ **MONTREAL** — Jocelyn Hotte, ce policier de la GRC accusé du meurtre de son ex-conjointe et de trois tentatives de meurtre, en juin, subira son enquête préliminaire le 10 octobre. Entre-temps, il retournera à l'institut Philippe-Pinel où il continuera à subir des traitements et des évaluations psychiatriques. Menottes aux poings, l'accusé affichait un air haïard au moment de sa brève comparution, hier. Le policier roulait en direction est sur l'autoroute Métropolitaine, le 23 juin, lorsqu'il aurait ouvert le feu en direction de la voiture de son ex-amie de cœur, juste avant la bretelle d'accès à l'autoroute 15 nord. Lucie Gélinas serait morte sur le coup et les trois autres occupants de la voiture ont été blessés. Hotte, suspendu avec solde, travaillait depuis un an au sein de la Section de protection des personnalités de la GRC. (PC)

McDonald's répond à la CSN

■ **MONTREAL** – McDonald's déplore les allégations du président de la CSN, Marc Laviolette, tenues hier à propos des fermetures des restaurants de la rue Peel, à Montréal, et de Saint-Hubert. La CSN soutient que McDonald's avait orchestré la non-rentabilité des restaurants pour justifier une fermeture qui visait plutôt à casser le syndicat. La centrale affirmait que le bail qui liait McDonald's Canada et le propriétaire n'expirerait qu'en 2006. Ainsi, McDonald's Canada aurait sous-loué le local à son franchisé et aurait triplé le loyer pour créer la non-rentabilité, selon la CSN. Mais McDonald's réitère que la date de fin du bail sur Peel est le 31 août 2001. En date du 19 août 1996, McDonald's et le propriétaire de la bâtisse auraient renégocié le bail initial et il a été convenu d'un nouveau terme débutant le premier septembre 1996 et prenant fin le 31 août 2001. En ce qui a trait à l'augmentation du loyer, le propriétaire a demandé une hausse de loyer équivalant à trois fois le montant actuel, selon McDonald's. (PC)

Accusé d'avoir tué son bébé

■ MONTRÉAL – Un homme de 23 ans, de Saint-Paul-de-Joliette, a été accusé d'homicide involontaire au palais de justice de Joliette, à la suite du décès de son bébé de deux mois, mercredi. Jean-Louis Lavallée devra revenir devant le tribunal le 18 juillet. Sa mère, à son retour à la maison, a constaté que l'enfant n'était pas dans son état normal et l'a conduit à l'hôpital. Il a succombé à ses blessures. L'enfant aurait été victime du syndrome du bébé secoué. (PC)

1^{er}
 anniversaire
 à Québec!

Super célébration

Rabais exceptionnels d'été partout en magasin!

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas.

 MATELAS Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix! À partir de 169\$ Meilleure offre! *Nous payons la TPS et la TVQ* ou ne payez rien avant un an. *Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ. SIMMONS CANADA INC. Nous avons les produits TEMPUR MATÉRIEL DE MÊME QUALITÉ ** La promotion ne s'y applique pas.	LITERIE DUVETS  Construction en cloison - Simple 89¢ - Double 109¢ - Grand 119¢ - Très grand 149¢ OREILLERS DE DUVET BLANC  27¢ TAIES D'OREILLERS EN PERCALE Assortiment d'imprimés Légères imperfections Paire 29¢ Wamsutta Springmaïd ASSORTIMENT DE DRAPS PLATS - Simple 6¢ Double 9¢ - Grand 14¢ Tr. grand 19¢ 	LITERIE Springmaïd ENSEMBLES COMPLETS  - Simple 79¢ - Double 99¢ - Grand 149¢ OREILLER CLASSIQUE CANNON 6" COUVRE-MATELAS « EASY FIT »  - Simple 9¢ - Double 12¢ - Grand 14¢ ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle. - Simple 16¢ - Double 24¢ - Grand 34¢ - Très grand 44¢ LITS EN LAITON ET EN FER Aux prix garantis les plus bas!	SALLE DE BAIN SERVIETTES MARTEX EXCALIBUR  Notre prix Bain 6¢ Essuie-main 4¢ Débarbouillette 2¢ TAPIS DE BAIN Fieldcrest CANNON  5¢ ASSORTIMENT DE RIDEAUX DE DOUCHES EN DPC  4¢ SIÈGES REMBOURRÉS 9¢	SALLE DE BAIN ROBES DE CHAMBRE  39¢ DÉBARBOUILLETES 99 ¢ Fieldcrest CANNON Serviettes de bain 4" MARTEX STEVENS Essuie-main 1" DRAPS DE BAIN  Épais 37 x 65 po 11¢
--	---	---	--	--

PORCELAINE • CRISTAL • ARTICLES-CADEAUX • COUVERTS

SPAL  « Firenze » ou « Blackberries » achetez un ensemble de 20 mcs à 244¢ recevez 4 assiettes + cuses gratuites	OLYMPIA Tumbler  Inox 20 morceaux 199¢ Inox avec accents or 20 morceaux 279¢	ROYAL AMBRY COLLECTION DE CADRES PLAQUÉS ARGENT  Faits en Italie 58¢ à 109¢	DARTINGTON COLLECTION BUGS & BEES  Verres à whisky (ens. de 4) 28¢ Verres à soda (ens. de 4) 28¢ Pichet 28¢
--	--	---	---

COLLECTION GOURMET

AMBRY HOME DUO-DESIGN BATTERIE 10 PIÈCES  Acier inox. 18/10, 3 épaisseurs, base encapsulée, induction Notre prix 289¢	COUTEAUX DE CHEF ACIER TREMPÉ  Ensemble de 3. Garantie à vie. Notre prix 87¢	T-FAL RACLETTE ARCH  Notre prix 129¢	COUTEAUX À STEAK LAGUIOLE  Ensemble de 6 Manches noirs 68¢ Manches inox 78¢
---	--	--	---



LISTE DE MARIAGE



LINEN CHEST

D É C O R D É P Ô T

« Le supercentre de la mode maison »



Garantie SANS CONDITION

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respectons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rebais additionnel de 10 %

Place Laurier • Québec: (418) 658-5218



DU JAMAIS VU!

**Solde
d'ÉTÉ**

**Premier
versement gratuit**



9%
60 mois

Financement

CAVALIER Z 24

Comptant	Mensualité*
0*	278*
1 500*	247*
2 000*	236*

*Location 48 mois, 80 000 km
Transport inclus. Taxes en sus.

- air climatisé, toit ouvrant et beaucoup plus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

688-1212

2445 - Jolien (Lévis) Q.C. J1P 3S8

Service ouvert le soir

LE MONDE

Gary Condit se soumet au détecteur de mensonges

La police de Washington prend le test avec un grain de sel parce qu'elle n'a pas eu son mot à dire dans l'opération

WASHINGTON (AFP) — Un parlementaire américain, amant d'une jeune stagiaire disparue depuis le 30 avril, Chandra Levy, a été soumis à un détecteur de mensonges qui démontre son innocence, a affirmé hier son avocat.

Gary Condit, représentant démocrate de Californie, « s'est de lui-même soumis à un détecteur de mensonges », a affirmé Abbe Lowell lors d'une conférence de presse à Washington.

Selon lui, ses réponses ont montré « qu'il n'a menti en aucune façon » en répondant à trois questions essentielles : a-t-il un rapport avec la disparition de Chandra Levy ? A-t-il causé du tort à la jeune fille ? Sait-il où elle se trouve ?

L'avocat a demandé expressément à la presse de « se concentrer » sur l'enquête pour retrouver la jeune femme

et ainsi, cesser de pourchasser son client.

« Les médias doivent désormais se concentrer sur les 99 personnes que la police considère comme susceptibles d'aider à retrouver Chandra Levy », a-t-il martelé.

Il a réaffirmé que son client n'était pas un suspect et qu'il collaborait pleinement avec la police.

Chandra Levy, qui entretenait une relation amoureuse avec Condit, a disparu il y a onze semaines à Washington, sans laisser la moindre trace.

HYPOTHÈSES DIVERSES

La police de Washington a commenté ce test à sa façon. « C'est son test, non le nôtre », a laconiquement déclaré le directeur adjoint de la police, Terrance Gainer, qui a précisé qu'en matière d'expertise technique, les

seules opération en cours sont l'analyse d'un échantillon d'ADN du parlementaire et des objets de toutes sortes saisis à son domicile lors d'une perquisition en début de semaine.

Le test au polygraphe a été effectué par M. Barry D. Colvert, un expert qui forme les agents du FBI à cette technologie et dont les services ont été retenus par les autorités fédérales dans de retentissantes affaires d'espionnage. M. Gainer reconnaît la compétence de M. Colvert.

Mais il note que les trois questions posées par M. Colvert à M. Condit ne sont pas nécessairement celles que la police veut éventuellement lui poser.

« Nous n'avons pas été consultés pour cette opération, a-t-il dit, ni sur le choix de M. Colvert ».

La police a pratiquement exclu le suicide de la jeune femme.

Si tel eut été le cas, le cadavre aurait finalement été retrouvé.

La police passe au peigne fin pratiquement tous les immeubles abandonnés de la région de Washington, avec des chiens renifleurs.

Elle retient encore « par principe » plus que par conviction les thèses de l'amnésie ou de la disparition volontaire parce que depuis que cette affaire fait la une de la presse américaine, la photo de la jeune fille a été si abondamment diffusée que quelqu'un l'aurait finalement reconnue. Ce qui n'est pas le cas.

Il y a aussi l'hypothèse du meurtre que la police ne peut confirmer, faute de cadavre, ni exclure, toutes les autres théories se révélant de plus en plus improbables. Cette histoire prend de plus en plus l'apparence d'un feuilleton.

Une porte de 164 millions \$ pour l'ISS

■ CAP CANAVERAL, Floride — Atlantis devait s'amarrer hier soir à la Station spatiale internationale (SSI), dont les trois occupants n'ont plus reçu de visite depuis plus de deux mois. La navette, partie pour une mission de onze jours, transporte dans ses soutes la « porte d'entrée » du complexe orbital. Au lendemain du décollage de Cap Canaveral, en Floride, les cinq occupants d'Atlantis ont examiné plus tôt hier le matériel qu'ils utiliseront pour remplir leur présente mission : installer un sas de dépressurisation sur la SSI. Cette « porte », d'une valeur de 164 millions \$ US et pesant six tonnes, facilitera les sorties dans l'espace en permettant aux astronautes vêtus de combinaisons américaines ou russes d'entrer et sortir de l'ISS sans l'aide d'une navette. Jusqu'ici, en l'absence de cette dernière, ils devaient utiliser le sas russe, qui n'est pas compatible avec les combinaisons américaines. L'assemblage du sas marque la fin d'une étape importante dans la construction de la SSI. Le sas facilitera l'achèvement de la construction de la SSI dans les prochaines années. Une première sortie dans l'espace doit avoir lieu ce soir, les deux autres étant prévues pour la semaine prochaine. (AFP-AP)

Des canes à la place d'une vache



La reine Elizabeth semble à tout le moins intriguée par les cadavres des deux canes qu'on lui remet sur un plateau d'argent à titre d'hommage lors d'une visite à l'île de Jersey, hier. Sa Majesté devait initialement recevoir une vache locale, mais le projet est tombé à l'eau à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse.

Indemnisé pour sa naissance

En France, un handicapé peut réclamer une compensation pour le simple fait d'être né

■ PARIS (AFP) — La justice française a confirmé hier qu'un handicapé peut, dans certains cas, être indemnisé pour le simple fait d'être né, provoquant la colère d'associations de parents de handicapés.

Cependant, la Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire française, a largement restreint les possibilités d'accorder une telle indemnisation, confirmant aussi également « le caractère d'exceptionnalité » d'une telle mesure, selon le quotidien *Le Monde*.

En novembre, la cour de cassation avait donné pour la première fois un avis favorable à l'indemnisation d'un jeune né en 1982, « débile profond, sourd et presque aveugle », parce que sa mère n'avait pas fait l'objet d'un avortement thérapeutique.

La rubéole de la mère de Nicolas Perruche, lors de la grossesse, n'avait pas été établie du fait d'une erreur médicale. Les parents avaient dit qu'ils auraient choisi l'avortement en pareil cas. Ils avaient donc été indemnisés pour la naissance de cet enfant.

En revanche, la justice avait peiné à décider si Nicolas lui-même pouvait être indemnisé pour sa propre naissance. Difficile, la question est revenue, à la Cour de cassation, qui avait tranché

en faveur de l'indemnisation. C'est ce que l'on a appelé « la jurisprudence Perruche ».

Hier, la « jurisprudence Perruche » — à savoir le fait que des enfants nés handicapés pouvaient être indemnisés — a été confirmée par la Cour de cassation qui l'a cependant très nuancée puisque elle a rejeté trois demandes d'indemnisation d'enfants dont les parents, comme dans le cas de Nicolas Perruche, avaient été indemnisés après la naissance de leur enfant.

La Cour de cassation a en effet estimé que l'indemnisation ne peut être obtenue par un enfant handicapé que s'il prouve « un lien de causalité directe avec les fautes commises par le médecin » qui auraient empêché sa mère de décider d'interrompre sa grossesse et son handicap.

JURISPRUDENCE ATTÉNUÉE

Or les trois cas examinés par la Cour, note *Le Monde*, différaient de celui de Nicolas Perruche car les échographies pouvant conduire les parents à décider d'interrompre la grossesse ont eu lieu bien après le délai légal en vigueur à l'époque pour avorter en France, à savoir dix semaines.

En d'autres termes, explique le quotidien, la Cour de cassation, tout en confirmant sa jurisprudence, l'a largement restreinte en refusant l'indemnisation des enfants lorsque le seul avortement auquel la mère peut être

soumise est un avortement thérapeutique.

Ces restrictions n'ont pas pour autant apaisé la colère des associations de parents de handicapés.

Ainsi, le collectif contre l'handiphobie a dénoncé les « dérives de la Cour de cassation » qui « entérine la jurisprudence Perruche » et demandé au Premier ministre Lionel Jospin, « d'apporter une solution législative ».

« Non seulement la Cour de cassation ne revient pas sur l'arrêt Perruche mais elle entérine la jurisprudence (...), elle établit une nouvelle discrimination en reconnaissant le droit de « ne pas naître » pour certains enfants handicapés et encourage l'handiphobie », selon Xavier Mirabel, porte-parole du collectif.

Pour « une vraie politique de solidarité nationale » à l'égard des personnes handicapées, le collectif demande à M. Jospin d'apporter « une réponse législative afin de rassurer les familles » et de proposer des « solutions pour faire barrage à l'eugénisme ».

De son côté, la ministre déléguée à la Famille et à l'enfance, Ségolène Royal, « sollicitée par plusieurs associations de parents d'enfants handicapés et sensible à leur désarroi et à leurs interrogations, a décidé d'ouvrir une réflexion globale sur les relations entre éthique et handicap avec toutes les associations œuvrant dans ce domaine ».

BOUCLIER SPATIAL

Important test antimissile ce soir

JIM MANNION

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le Pentagone va procéder ce soir à un nouvel essai d'interception de missile au-dessus du Pacifique, un test important sur les plans technologique et diplomatique alors que l'administration Bush veut déployer rapidement un bouclier stratégique.

L'expérimentation fait appel à des satellites de surveillance chargés de donner l'alerte, des radars ayant la responsabilité de traquer le missile ennemi, et à un centre de commandement informatisé ayant la capacité de faire tirer un engin intercepteur pour détruire la cible ennemie.

Cet intercepteur, un « véhicule extratmosphérique tueur » (EKV), est lancé accroché à une fusée de propulsion. En vol, l'EKV, doté d'une tête chercheuse, d'une propulsion et d'outils de communication, se sépare de la fusée pour percuter la tête du missile agresseur.

La cible ennemie sera un missile intercontinental Minuteman modifié qui devrait être lancé de la base aérienne Vandenberg en Californie en direction du Pacifique entre 19 h et 23 h. Moins de 30 minutes plus tard, un missile intercepteur devra être lancé de l'île de Kwajalein pour le détruire.

ACCÉLÉRATION

Le test, d'un coût de 100 millions \$, est la reproduction fidèle du dernier essai mené le 8 juillet 2000 et qui s'était soldé par un échec, le missile intercepteur manquant sa cible.

Après ce revers, l'ancien président démocrate Bill Clinton avait renoncé au développement d'un système national de défense antimissile (NMD), laissant le dossier à son successeur.

L'administration républicaine de George W. Bush a fait savoir qu'elle ne considèrerait pas que l'avenir de la défense antimissile américaine dépendait de la réussite du nouvel essai prévu aujourd'hui.

Cette semaine, elle a annoncé qu'elle

comptait même accélérer les expérimentations et le développement non seulement d'une technologie basée au sol, comme envisagée pour le projet NMD, mais aussi de matériel incluant des engins intercepteurs lancés de navires et d'avions.

« Nous menons une course contre le temps, et nous commençons en retard », a déclaré jeudi au Sénat le secrétaire adjoint à la Défense, Paul Wolfowitz. L'objectif du Pentagone est de pouvoir disposer d'un système opérationnel à l'horizon 2004-2005.

DÉBAT POLITIQUE

Malgré les affirmations officielles, le résultat du nouvel essai aura sans aucun doute une influence sur le débat entourant le projet américain, qui reste controversé tant aux États-Unis que dans le reste du monde. Sa faisabilité, son coût et son impact sur le contrôle des armements et les relations internationales sont au centre des débats.

« Si cet essai échoue, son impact sur l'administration et sur la crédibilité du président américain sera énorme », estime Joseph Cirincione, spécialiste du contrôle des armements et opposé au projet.

« Il aura un impact sur le budget (du projet), mais aussi sur l'ensemble de la politique de défense et étrangère, car l'administration a fait de ce dossier une question politique centrale ».

Le Pentagone essaye actuellement de convaincre le Congrès d'accepter une forte augmentation de son budget pour 2002, année au cours de laquelle il souhaite dépenser 8,3 milliards \$ pour la défense antimissile.

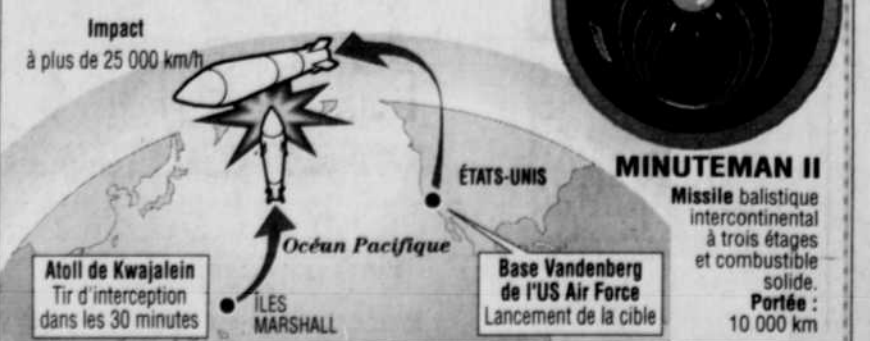
Certains démocrates, soutenant le traité ABM conclu entre Moscou et Washington en 1972 et dont les termes s'opposent à la réalisation du bouclier américain, pourraient toutefois ne pas approuver l'augmentation des crédits voulue par l'administration Bush.

« Allons-nous abandonner un système fiable pendant 30 ans (...) pour un système qui n'est pas efficace à 100 % et qui peut être déstabilisant ? », s'est interrogé le sénateur démocrate Max Cleland.

L'essai de ce soir est la quatrième expérimentation du genre. Deux des trois premiers essais ont échoué.

NOUVEAU TEST DE MISSILE ANTIMISSILE

Un Minuteman II modifié servira de cible



■ INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

Expert en «balounes»



Zak London, 11 ans, de Millersburg, en Iowa, est un garçon visiblement doué. Il est l'un des six finalistes au concours de «gommies balounes» qui se tient aujourd'hui en Floride. Zak a un palmarès impressionnant. Il a déjà soufflé un baloune de 65 cm. Mais elle s'est finalement dégonflée.

CALIFORNIE

Trois ans de prison pour la mort d'un chien

■ SAN JOSE, Californie (AFP) — L'homme qui avait suscité la colère des défenseurs des animaux après la mort du petit chien qu'il avait jeté au beau milieu du trafic routier, a été condamné hier à San Jose à trois ans de prison ferme. Andrew Burnett, réparateur de téléphones de 27 ans, était devenu fou de rage quand la voiture de Sara McBurnett, la maîtresse du chien, avait embouti l'arrière de son propre véhicule le 11 février 2000. «Je

pense que pour un crime tel que celui-là contre des animaux aussi vulnérables (...) 10 ans devraient être un minimum», a souligné M^{me} McBurnett. Tout en se disputant avec elle, Andrew Burnett avait attrapé le bichon assis sur le siège passager dans la voiture de M^{me} McBurnett et, selon les témoins, l'avait envoyé s'écraser au beau milieu du trafic avant de fuir. Son avocat a admis que son client avait extirpé le chien âgé de dix ans de la voiture, mais qu'il avait jeté l'animal à côté de l'automobile. Selon l'avocat de la défense, le chien se serait lui-même jeté dans le flot de voitures alors qu'il s'enfuyait. Une récompense de 120 000 \$ avait été promise pour obtenir des informations et parvenir à l'arrestation de Andrew Burnett. (AFP)

Une femme donne naissance à sept enfants à Washington

FRANCIS TEMMAN
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Pour la troisième fois au monde, une femme a donné naissance à sept bébés prématurés, cinq garçons et deux filles, qui se trouvaient hier dans un état critique, mais stable, quelques heures après l'accouchement dans un hôpital de Washington.

La maman, qui a souhaité conserver l'anonymat, «se repose actuellement et se porte bien», a déclaré le Dr Craig Winkle, de l'hôpital de l'Université de Georgetown.

Nés après 28 semaines de grossesse, soit trois mois avant terme, les bébés pèsent entre 900 et 1100 grammes, un poids très faible qui comporte un haut risque de mortalité néonatale.

Les chances de survie de tels prématurés sont de 85 à 90% pour une naissance unique ou des jumeaux et sont sans doute plus réduites dans un tel cas de naissance multiple, a indiqué le Dr Winkle.

Un dispositif impressionnant avait été déployé pour assister la maman. Il a fallu au total pas moins de 25 personnes, dont trois chirurgiens obstétriciens et 11 infirmières, pour mener à bien cet accouchement inhabituel, a raconté le médecin.

Les sept rejetons sont venus au monde en moins de trois minutes, entre 23h25 et 23h28 jeudi. Et s'ils n'ont raté le vendredi 13 que d'une petite demi-heure, la presse américaine les a déjà néanmoins surnommés les «Lucky Seven» (les sept chanceux).

Immédiatement après l'accouchement par césarienne, les nouveaux nés ont été transférés dans l'unité néonatale de soins intensifs.

Chacun des bébés est étroitement surveillé par une équipe de six personnes.

ÉTAT PRÉCAIRE

«Six bébés-ont été placés sous assistance respiratoire, mais respirent néanmoins par eux-mêmes. Le dernier a eu besoin d'une aide pour maintenir sa pression artérielle et il est sous traitement médicamenteux», a précisé le Dr Siva Subramanian.

Selon les médecins, les bébés vont

rester entre la vie et la mort pendant plusieurs jours.

L'hôpital a mis en place une ligne téléphonique spéciale pour les personnes désireuses d'offrir des dons.

C'est la troisième fois seulement au monde qu'une femme donne naissance à des septuplés qui survivent, après une naissance en 1998 en Arabie saoudite et une autre l'année précédente aux États-Unis, dans l'Iowa.

Les grossesses multiples, généralement induites lors de traitement contre la stérilité, sont en général à très haut risque.

En février 2000, une Américaine du New Jersey, enceinte de septuplés, avait fait ainsi une fausse couche à cinq mois à la suite d'une infection bactérienne.

En 1998, une autre femme, Nkem Chuckwu avait donné naissance à des octuplés dans un hôpital de Houston mais l'un des huit bébés était décédé une semaine après la naissance.

Les sept bébés nés dans l'Iowa en 1997 de Bobbi et Kenny McCaughey ont tous survécu et fêteront bientôt leur quatrième anniversaire. Cependant, trois d'entre eux souffrent aujourd'hui de problèmes de santé.

RESTAURANT

OÙ L'ON RETROUVE
FRAÎCHEUR ET QUALITÉ

TANGVILLE

Buffet
du midi
du lundi au samedi
de 11h à 14h

8²⁵

Buffet
du soir
du lundi au jeudi
de 17h à 21h30

11⁹⁵

Buffet
du soir
vendredi, samedi et
dimanche de 17h à 21h30

16⁷⁵

Buffet
déjeuner
dimanche
de 9h à 11h

6⁹⁵

Buffet
brunch
le dimanche
de 11h à 14h

11⁵⁰

**Bienvenue
aux vacanciers**

Service de livraison GRATUIT
(territoire limité)
du dimanche au mercredi
de 16h30 à 21h
du jeudi au samedi
de 16h30 à 22h

1225, Duplessis (en face du Odéon et Star Cité) Réservations: 877-0615

L'atTraction intégrale

L'ÉVASION SUBARU



SUBARU

Gagnante dans
la catégorie des
petites sportives
utilitaires!

INSURANCE INSTITUTE
FOR HIGHWAY SAFETY2001
FORESTER S Limited

399\$*

La première
familiale
sportive utilitaire
au monde.

2001
OUTBACK

369\$*

Taux de financement disponible 1,8%
Informez-vous

*Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Forester S (IIQV), Outback (IDRA). Versement initial de 3795 \$ comptant ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km/année, 84 km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire Subaru.

Lévis Subaru

4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
(418) 833-1960

Acadia Subaru

boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
(418) 681-6000

Vachon Subaru

1093, boul. Vachon N
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

Option Subaru

2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648-9518

SUBARU

www.subaru.com

152945